

INVESTIR POUR DURER

Rapport de durabilité 2025

AVANT- PROPOS

Le présent document est le rapport de durabilité 2025 du Groupe Altitude. Il s'inscrit dans le cadre de la directive européenne CSRD (directive UE 2022/2464, *Corporate Sustainability Reporting Directive*), relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises, et fait référence à la norme VSME (*Voluntary Sustainability Reporting Standard for non-listed SMEs*).

Malgré un contexte réglementaire encore non figé lors de la rédaction, le Groupe Altitude poursuit sa démarche d'un reporting extra-financier fiable et transparent en produisant son second rapport de durabilité en 2025.

Comme le précédent, celui-ci sera rendu public, notamment en le rendant consultable sur le site web du Groupe Altitude, et diffusé à nos principales parties prenantes.

Ce rapport est structuré en deux parties. La première partie présente le Groupe Altitude, sa politique RSE et met en avant les faits marquants de l'année écoulée. La deuxième partie formalise le reporting extra-financier suivant la norme VSME. Nous avons respecté la documentation fournie par l'association EFRAG (*European Financial Reporting Advisory Group*) pour répondre à la recommandation (UE) 2025/1710 de la commission du 30 juillet 2025. L'équivalent numérique au format XBRL ne sera pas produit.

Pour une bonne compréhension de lecture, chaque exigence de publication de la norme VSME est mise en valeur avec son titre et sa référence. Les liens vers la norme et les conseils de publication sont également fournis. Exemple :

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B1-9	Nombre de salariés	24. (e)	71. 72.

Les télécommunications regroupent des activités par nature très technologiques. Le présent document a été rédigé avec un objectif de vulgarisation. Malgré tout, des acronymes techniques demeurent incontournables. Ils sont alors explicités dans un glossaire fourni en annexe.

Le présent rapport de durabilité est élargi à toutes les activités télécoms du Groupe. Les activités Airmob, Netwo, Phibee, Ubicité s'ajoutent à Altitude Infra, Covage, Linkt. Ce point est explicité au chapitre B1 - Bases de préparation.

Ce document a été rédigé par la direction RSE du Groupe Altitude accompagnée par le cabinet Forvis Mazars.

Le Groupe Altitude peut être sollicité à propos de ce rapport via messagerie électronique à l'adresse laurent.choisie@altitude.fr.

« UNE TRAJECTOIRE
COMPRISE EST UNE
TRAJECTOIRE TENUE »



À l'heure où l'impact environnemental de l'intelligence artificielle interroge l'ensemble des acteurs du numérique, il faut se rappeler que tous les usages ne se valent pas. Les infrastructures fixes, et la fibre en particulier, présentent une empreinte énergétique sans commune mesure avec celle des usages mobiles, structurellement plus consommateurs en ressources. En tant qu'acteur majeur du numérique fixe, le Groupe Altitude est pleinement conscient de l'impact de ses activités et s'est doté en 2024 d'une politique RSE ambitieuse. Cette première étape, couvrant deux ans, a été présentée l'année dernière à travers notre premier rapport de durabilité, sans attendre que la réglementation européenne ne nous y contraigne. Cette même exigence a irrigué l'ensemble de nos résultats de 2025, de manière cohérente sur toutes nos activités.

Nous réduisons nos émissions de gaz à effet de serre de 31% sur les scopes 1 et 2, soit trois fois l'objectif que nous nous étions fixé. Altitude Infra, Covage et Linkt obtiennent toutes la médaille Argent Ecovadis. Notre taux de formation atteint 73%, largement au-dessus de notre cible de 60%. Et nous engageons nos premières démarches de labellisation Great Place to Work.

La stratégie Climat que nous avons construite cette année selon la méthode ACT de l'ADEME n'est pas un exercice déclaratif. Elle fixe des trajectoires précises et

vérifiables à horizon 2030, avec des cibles concrètes et opérationnelles, aussi bien sur les scopes 1 et 2, que sur le scope 3. J'ai tenu à la porter moi-même, parce qu'une trajectoire qui n'est pas comprise n'est pas tenue. Ces résultats n'appartiennent à aucune fonction RSE isolée. Ils sont la preuve d'une exigence partagée à tous les niveaux du Groupe, et j'en remercie chacune et chacun. Cette exigence doit maintenant grandir encore. 2026 doit être l'année de clôture du premier chapitre de notre politique RSE et de ses dix ambitions, sans complaisance envers ce que nous avons déjà accompli. C'est aussi celle où nous engageons la suite, avec des objectifs 2030 plus exigeants encore. Je sais que l'ensemble des collaborateurs du Groupe saura aller au-delà de ce que nous avons déjà réalisé.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce deuxième rapport de durabilité.

DOROTHÉE LEBARBIER

Présidente-directrice générale
du Groupe Altitude

SOMMAIRE

P.05

P.10

P.19

P.25

P.37

LE GROUPE ALTITUDE, UN ACTEUR MAJEUR DES TÉLÉCOMS EN FRANCE

Présentation du Groupe Altitude

.....

Implantations et chiffres clés

.....

Architecture des infrastructures

.....

PRÉSENTATION DU GROUPE ALTITUDE

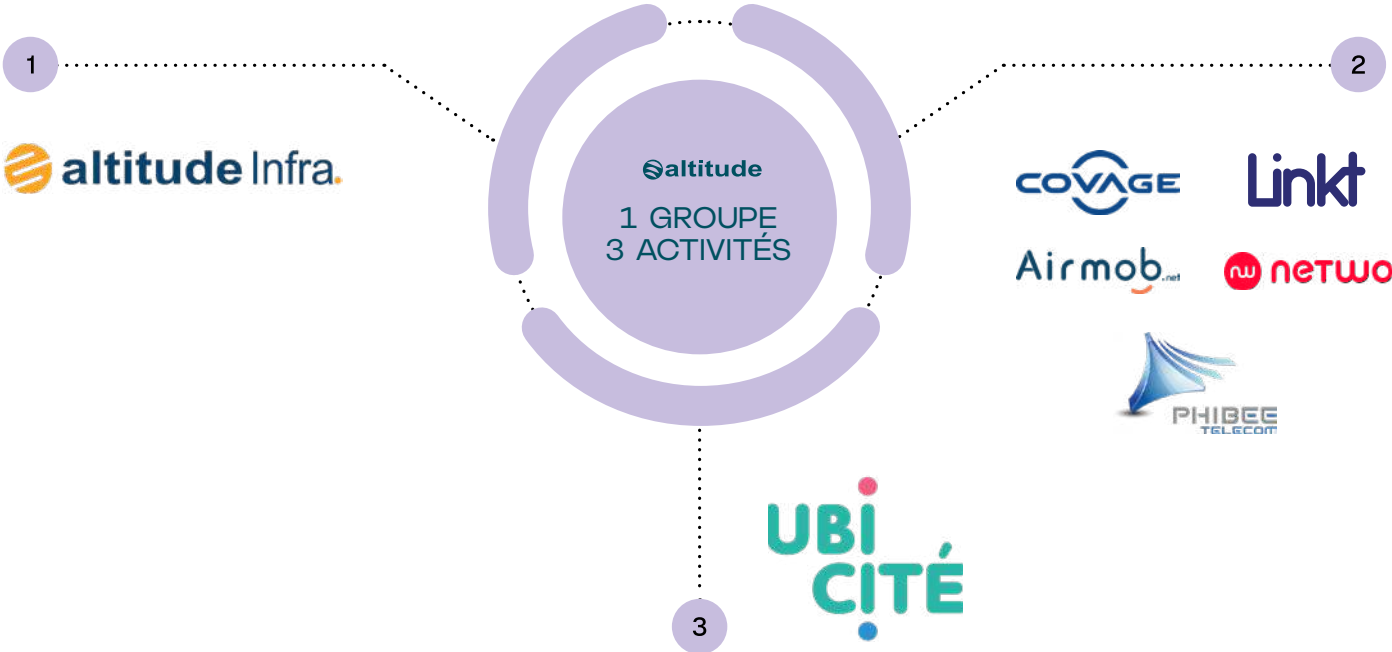
Le groupe Altitude est une grande aventure entrepreneuriale et industrielle 100 % française, née en 1990. La deuxième génération de la famille fondatrice dirige aujourd'hui l'entreprise, avec Dorothee Lebarbier, présidente-directrice générale depuis 2023.

Après 30 ans de croissance continue, le Groupe est devenu le 3^e opérateur d'infrastructure de fibre optique en France et un acteur majeur des télécoms à destination du secteur public, des entreprises et des opérateurs. En 2025, il réalise 838 millions d'euros de chiffre d'affaires sur l'ensemble de ses activités, porté par l'engagement de ses 2 000 collaborateurs. Avec plus de 5 milliards d'euros d'investissements, le Groupe Altitude contribue activement au développement des territoires, au service des habitants et des entreprises, et au déploiement d'un numérique pour tous, utile et souverain. Le Groupe s'appuie sur la complémentarité de trois grandes activités :

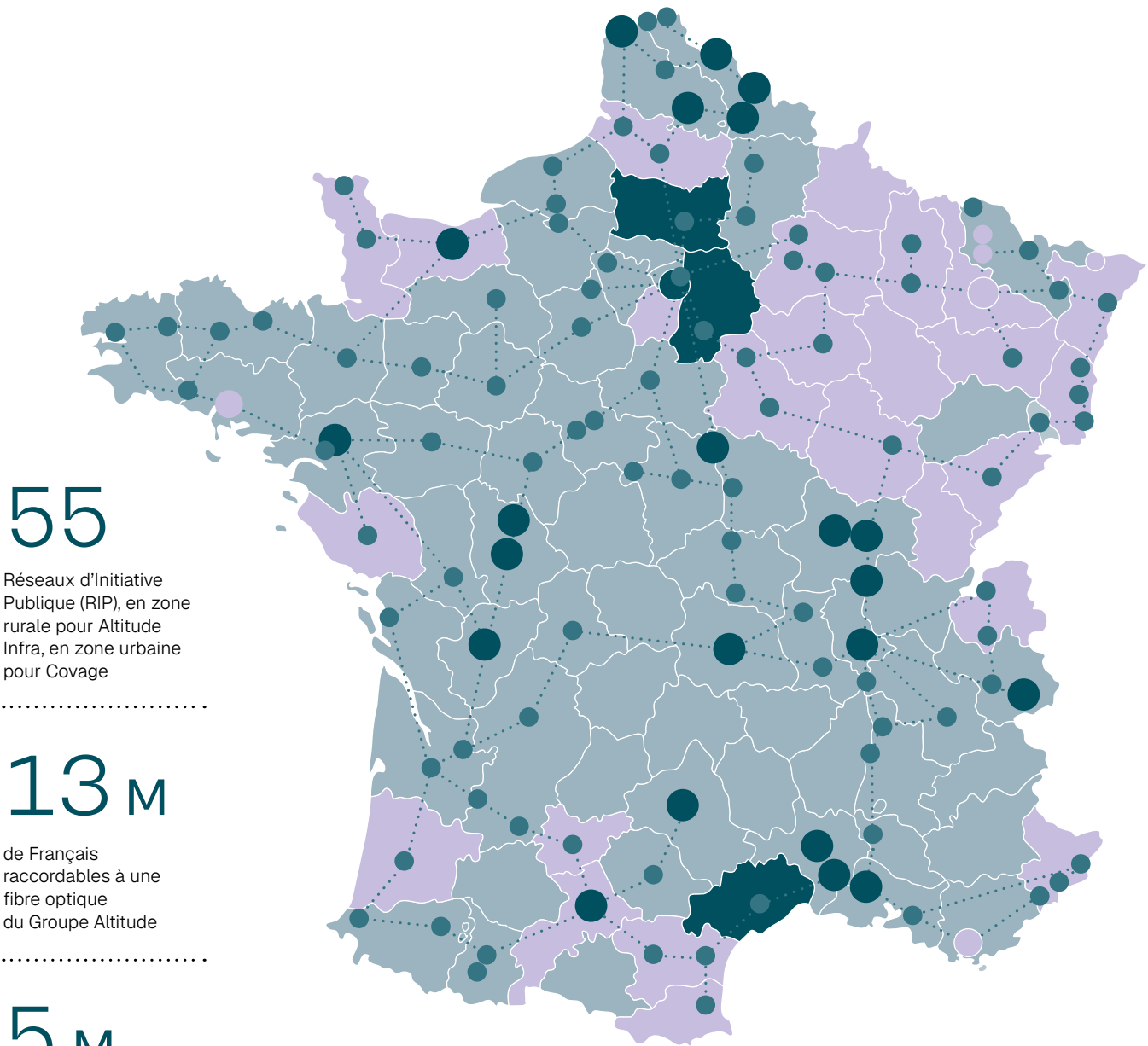
1. Les réseaux connectés pour le grand public. Avec 1 000 collaborateurs, Altitude Infra est un acteur majeur du déploiement de la fibre en zone rurale, dans le cadre du plan France Très Haut débit. En exploitant 29 réseaux en France, il permet à 13 millions de Français d'avoir accès à la fibre. Ce savoir-faire est également mobilisé au service d'autres projets d'aménagement du territoire, notamment les infrastructures de recharge pour les véhicules électriques (IRVE).

2. Les télécoms pour le service public, les entreprises et les opérateurs. Avec 700 collaborateurs, l'activité télécom offre la 2^e couverture nationale en très haut débit pour le secteur public, les entreprises et les opérateurs à travers Covage. En complément, Linkt propose une gamme complète de services, de l'accès au réseau jusqu'à la cybersécurité souveraine. Notre secteur est en constante évolution technologique. Pour conserver un temps d'avance, le Groupe développe ses capacités d'innovation en interne, mais aussi en s'appuyant sur des expertises externes. L'intégration de trois start-up ces dernières années illustre cette dynamique : Netwo offre une marketplace et des solutions d'automatisation des services télécoms ; Airmob est le spécialiste des services mobiles du Groupe ; et Phibee agrège les services d'opérateurs télécoms pour les clients internationaux qui souhaitent s'installer en France.

3. Les services et usages connectés pour les collectivités, portés par UbiCité, qui permet aux élus et leurs équipes de mieux piloter les politiques publiques grâce au numérique et à la data.



IMPLANTATIONS ET CHIFFRES CLÉS



55
Réseaux d'Initiative Publique (RIP), en zone rurale pour Altitude Infra, en zone urbaine pour Covage

13 M
de Français raccordables à une fibre optique du Groupe Altitude

5 M
de prises FttH contractualisées par Altitude Infra

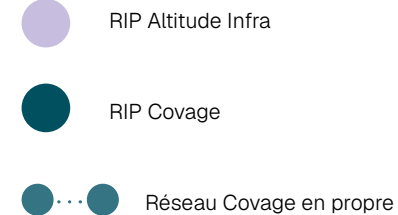
2,8 M
de foyers déjà raccordés à la fibre optique

1,6 M
d'entreprises éligibles

150 000
entreprises raccordées, 75 % des entreprises françaises raccordables

+150 000 KM
de longueur cumulée des réseaux de fibre optique

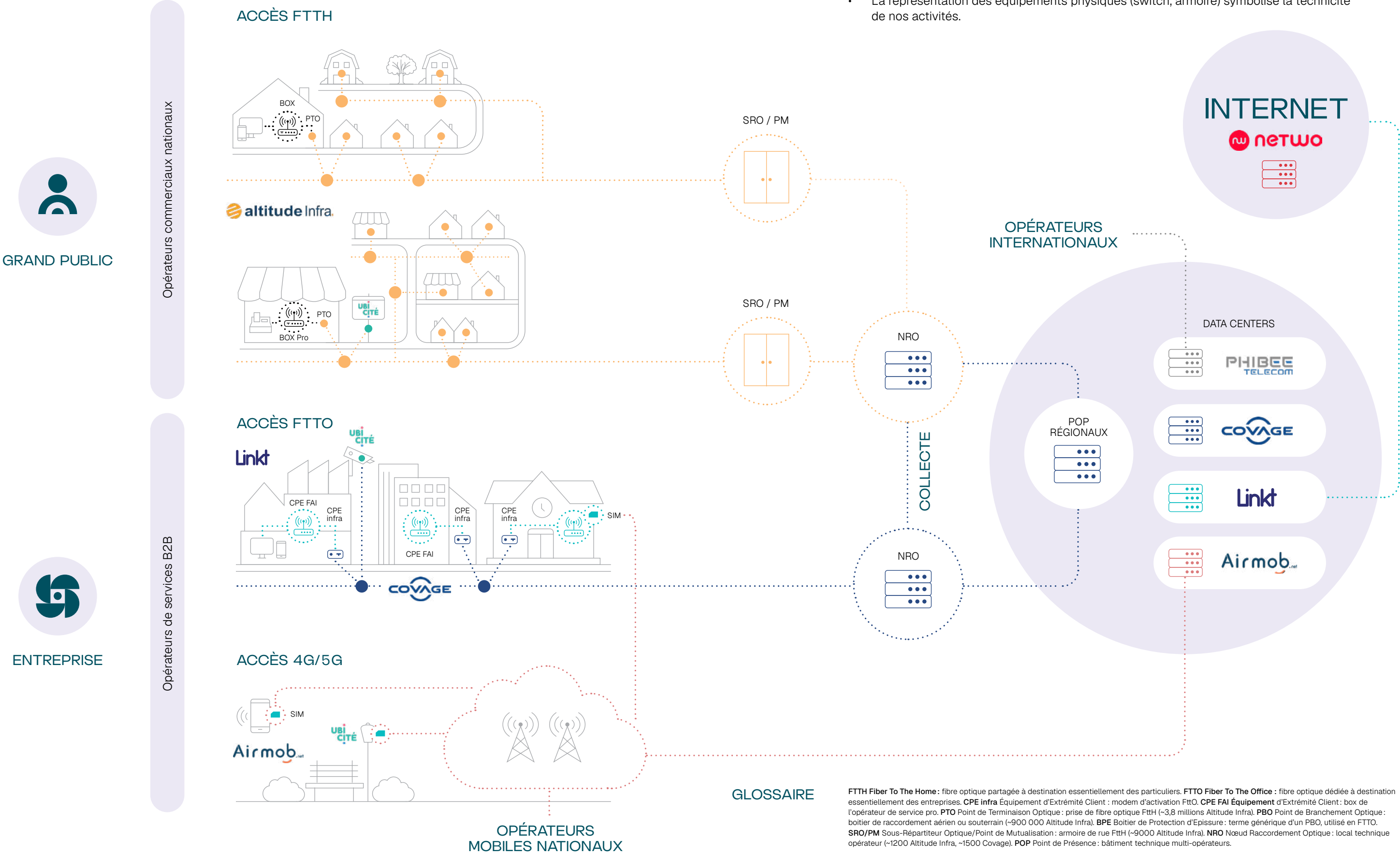
LE RÉSEAU DU GROUPE ALTITUDE



ARCHITECTURE DES INFRASTRUCTURES

Ce schéma représente de façon simplifiée la complémentarité des activités du Groupe Altitude dans le domaine des télécommunications.

- Les éléments de nos réseaux ont des couleurs selon l'activité. Leur complémentarité montre la couverture complète du Groupe.
- La lecture gauche-droite montre la chaîne de bout en bout, faisant le lien depuis les clients finaux jusqu'à Internet.
- La représentation des équipements physiques (switch, armoire) symbolise la technicité de nos activités.



UNE GOUVERNANCE ENGAGÉE DANS LA TRANSITION SOCIÉTALE

Entretien avec Fabienne Dulac

La gouvernance du Groupe

Notre gouvernance RSE

ENTRETIEN AVEC FABIENNE DULAC



FABIENNE DULAC

Directrice générale déléguée

Huit ans à la tête d’Orange France, avant de restructurer le modèle d’Eméis, Fabienne Dulac a rejoint le Groupe Altitude au printemps 2026 comme directrice générale déléguée. La direction RSE du Groupe l’a interrogée sur sa vision de la responsabilité sociétale et la place qu’elle veut lui donner dans la stratégie d’Altitude.

Vous avez passé plus de vingt ans dans le secteur des télécommunications et du digital. Qu’est-ce qui vous a donné envie de rejoindre Altitude à ce moment précis ?
Le moment, justement. J’ai passé vingt ans à transformer de grandes entreprises pour faire face à leurs enjeux sectoriels ou de croissance ; la transformation ne se réalise que si l’entreprise reste fidèle à son ADN, à ce qui la fait avancer pendant qu’elle doit muter, changer de taille ou de modèle. Altitude est exactement à ce point de bascule. La phase de construction du réseau fibre est désormais achevée, la consolidation du secteur se dessine, un nouveau cycle de transformations porté par l’IA va impacter les entreprises et nos infrastructures. Et dans le même temps, l’entreprise reste pilotée comme une aventure entrepreneuriale et familiale, avec Dorothée Lebarbier aux commandes. Cette tension entre la nécessaire adaptation, l’exigence de résultats et la fidélité à une culture m’a convaincue. Par ailleurs, les télécoms sont en train de vivre une transformation importante qui pourrait dessiner de nouvelles perspectives pour le Groupe Altitude. Une dynamique motivante pour toutes les équipes !

Toute votre carrière, vous avez œuvré au développement du numérique, des usages. Aujourd’hui on vous demande de porter la sobriété numérique. N’est-ce pas contradictoire ?
On ne peut s’engager dans une démarche de RSE sérieuse sans assumer les contradictions qu’elle engendre. Ce constat est vrai pour toutes les entreprises, bien au-delà de notre secteur. La digitalisation, le numérique ont été source de progrès pour nos sociétés et pour l’économie ; ils le seront encore dès lors qu’ils sont maîtrisés. Les usages numériques, le streaming, l’IA se développent, nécessitant que nous accélérions les gains d’efficacité et de maîtrise énergétique des réseaux. Chez Altitude, la décision a été prise d’aborder la question avec volontarisme et détermination, en interrogeant notamment le choix de nos équipements, de notre architecture jusqu’à la fermeture du cuivre, plutôt que de fermer les yeux sur un challenge qui doit être relevé. La publication d’un rapport de durabilité conforme aux normes européenne VSME participe clairement de cet engagement de transparence.

Quels sont les principaux challenges d’Altitude en matière de RSE pour les années à venir ?
La stratégie d’Altitude est très claire, elle repose sur quatre piliers en cohérence avec nos métiers, nos enjeux mais aussi nos 30 ans d’histoire pour développer l’inclusion numérique dans les territoires. Réduire notre empreinte environnementale, poursuivre nos actions en faveur de l’égalité des territoires, développer le potentiel de nos collaboratrices et collaborateurs, insuffler une culture de la responsabilité, sont autant de challenges ambitieux et fédérateurs pour toutes les équipes. Qu’il s’agisse de l’animation de nos sous-traitants ou de nos équipementiers, de la construction de nos offres ou de nos projets de développement ou d’innovation en matière d’IA, l’évaluation RSE doit être systématique. Cela doit être un réflexe acquis par chaque service, chaque collaborateur dont la compétence et l’expertise auront été éclairées des enjeux de durabilité spécifiques à leur métier. Montée en compétence, mise en action et mesure d’impacts, voilà la dynamique vertueuse dans laquelle Altitude doit poursuivre sa route, comme elle a commencé à le faire à travers sa stratégie climat formalisée en 2025.

Si on vous donne carte blanche pour changer une seule chose dans la politique RSE du Groupe demain matin, ce serait quoi ?
Je ne changerais pas grand-chose à vrai dire ; la direction prise est la bonne depuis le départ. Dorothée Lebarbier a positionné la RSE au plus haut niveau du Groupe dès la première heure, elle porte le sujet personnellement, et insuffle le niveau de changement requis à tous les échelons de l’entreprise. Il nous faut désormais poursuivre cette ambition et l’accentuer, en prouvant nos progrès et en les monitorant avec des indicateurs aussi solides que nos indicateurs financiers, pour que cette conviction se traduise en impact réel pour notre bien collectif.

LA GOUVERNANCE DU GROUPE

Le Groupe Altitude est structuré autour du Groupe Altitude SAS, dirigée par sa présidente, Dorothée Lebarbier, deux directeurs généraux délégués, et deux directeurs de participations. Sa gouvernance est assurée par un comité exécutif (ComEx).

Le Groupe Altitude assure son pilotage par des comités de surveillance réguliers avec chaque directeur général d’activités.

La structure du Groupe Altitude s’appuie sur des activités fortes disposant d’une autonomie opérationnelle et rattachées au Groupe. Schématiquement, chaque activité est dirigée par un directeur général, et possède un comité de direction (CoDir). Selon leurs spécificités, les comités de direction activités regroupent des directeurs métiers, un directeur administratif et financier, un directeur des ressources humaines, des directeurs marketing et/ou commerciaux, un directeur des systèmes d’information.



Dorothée Lebarbier
Présidente-directrice générale



Bertrand Lebarbier
Directeur général délégué innovation



Fabienne Dulac
Directrice générale déléguée



Arnaud Von Troeyen
Directeur général Altitude Infra



Vincent Duclos
Directeur administratif et financier



Thibaud Lucas
Directeur de participations B2B



Emmanuel Chrétien
Directeur de participations Altitude Infra

NOTRE GOUVERNANCE RSE

Nous sommes convaincus que la transformation numérique n'a de sens que si elle s'accompagne d'un engagement fort en faveur d'un avenir durable, inclusif et responsable.

Chaque jour, nous agissons pour que nos infrastructures et services profitent pleinement aux territoires, aux citoyens qui y habitent, aux entreprises, et aux générations futures. Pour placer les enjeux sociétaux au cœur de notre stratégie et de toutes nos activités, nous avons mis en place une gouvernance adaptée qui garantit l'ambition de notre feuille de route et sa bonne exécution dans les faits.

DES INSTANCES STRUCTURÉES

La gouvernance des enjeux RSE est assurée au plus haut niveau du Groupe Altitude, par un comité stratégique RSE (CoStrat RSE). Y participent des membres du ComEx et le directeur RSE Groupe, Romain Poilpré. Le CoStrat RSE définit et valide les grandes orientations de la politique RSE du Groupe.

Des comités de pilotage RSE (CoPil RSE) internes aux activités et transverses Groupe permettent de régulièrement valider la bonne mise en œuvre opérationnelle et les progrès de notre démarche RSE.

01

UN COSTRAT RSE GROUPE

Piloté par la présidente-directrice générale du Groupe, il définit et valide les grandes orientations de la politique RSE.



Dorothée Lebarbier
Présidente-directrice générale



Fabienne Dulac
Directrice générale déléguée



Romain Poilpré
Directeur RSE



Bertrand Lebarbier
Directeur général délégué innovation



Emmanuel Chrétien
Directeur de participations Altitude Infra

02

UN COPIL RSE INTER-ACTIVITÉS

Sous la responsabilité de la directrice générale déléguée, et animé par le directeur RSE, le CoPil s'assure de la bonne déclinaison des engagements RSE dans chacune de nos activités.

03

DES COPIL RSE PAR ACTIVITÉ

Sous la responsabilité du directeur général de l'activité et animés par la responsable RSE, ils pilotent le plan d'action opérationnel de la démarche RSE dans l'activité.



Arnaud Van Troyen
Directeur général Altitude Infra



Princilia Bouiti Viaudo
Responsable RSE



et les membres du CODIR



Stéphanie Lynch-Habib
Directrice générale Covage



Adélaïde Bobichon
Responsable RSE



et les membres du CODIR



Francis Weill
Président Linkt



Gwendoline Viquesnel
Responsable RSE



et les membres du CODIR

04

DES SYNERGIES RSE

Animées par le directeur RSE, ces synergies permettent aux équipes RSE du Groupe et des activités de s'inspirer, de partager leurs pratiques et d'aider au déploiement d'actions concrètes.

UNE ÉQUIPE ENGAGÉE POUR METTRE EN ŒUVRE NOTRE POLITIQUE RSE

Le Groupe Altitude mobilise une dizaine de collaborateurs autour des enjeux RSE, dont six personnes de manière exclusive. Un directeur RSE est présent au sein du Groupe Altitude. Il est entouré d'un chef de projet décarbonation et d'un responsable reporting extra-financier.

Les activités Altitude Infra, Covage et Linkt s'organisent autour de trois responsables RSE dédiées pour animer au quotidien les projets et mettre en action les différentes politiques. Des alternants dédiés à la RSE sont

régulièrement embauchés pour participer à leur formation tout en réalisant des actions concrètes dans les activités.

Dans les autres activités du Groupe Altitude, des référents RSE sont identifiés et mobilisés. La cohésion humaine et opérationnelle de toute cette équipe RSE est assurée par des points d'échange appelés « Synergie RSE ».

Au-delà de l'équipe RSE, il faut noter la contribution de contrôleurs de gestion extra-financiers au sein des directions financières des différentes activités. Ces contrôleurs de gestion extra-financiers sont les chevilles ouvrières de la production des indicateurs chiffrés pour les différents reportings bancaires et co-actionnaires, CSRD, Pacte Mondial, rapports financiers, etc.

De plus, dans les équipes opérationnelles des différentes directions métiers, des collaborateurs sont mobilisés pour traiter des projets en lien avec la durabilité. Des ingénieurs réseau par exemple, qui renouvellent le réseau avec des équipements plus performants énergétiquement, ou le

directeur achats qui ajoute des clauses sociales dans les contrats fournisseurs, etc. Le temps passé de ces équipes métiers n'est pas évalué dans le présent rapport de durabilité.

Ces équipes s'additionnent à des ressources financières importantes. Un budget dédié à la RSE est validé chaque année, pour le Groupe Altitude et dans chaque activité.

Cette organisation, les moyens alloués et le niveau hiérarchique des personnes engagées sont le signe de l'engagement du Groupe Altitude à mettre en œuvre une politique RSE ambitieuse et concrète.

TRANSVERSE GROUPE ALTITUDE



Romain Poilpré
Directeur RSE Groupe

Un directeur RSE, chargé de définir la stratégie RSE du Groupe, et d'animer sa pleine appropriation et son bon déploiement dans toutes les activités du Groupe et auprès de l'ensemble des métiers.



Jérémie Goulain
Expert environnement,
chef de projet décarbonation

Un expert environnement, chef de projet décarbonation, chargé de construire la stratégie climat du Groupe, et d'accompagner les activités dans l'analyse de leurs impacts environnementaux et la construction de leur feuille de route de décarbonation.



Laurent Choisie
Responsable reporting extra-
financier Groupe

Un responsable du reporting extra-financier, chargé de piloter la mise en œuvre du rapport de durabilité imposé par la CSRD et de structurer la dynamique de reporting et de consolidation des indicateurs RSE du Groupe et de ses activités.

AU NIVEAU DES ACTIVITÉS

Des responsables, chefs de projet ou référents RSE en charge de l'animation et du pilotage de la démarche RSE de chaque activité en cohérence avec les orientations données par le Groupe.

Des contrôleurs de gestion extra-financière, dans les directions financières des activités, chargés de collecter et fiabiliser les données pour le reporting de l'activité et du Groupe.



Princilia Bouiti-Viaudo
Responsable RSE • Altitude Infra



David Virapin
Relations institutionnelles
& RSE • Ubicity



Lydie Marty
Altitude Infra



Adélaïde Bobichon
Responsable RSE • Covage



Erwan Remond
RH & Relais RSE • Airmob



Caroline Cornu-Thénard
Covage



Gwendoline Viquesnel
Responsable RSE • Linkt



Romain Baucou
RH & Relais RSE • Netwo



Novel Rigaud
Linkt

POLITIQUE RSE: ENJEUX ET AMBITIONS, DE DURABILITÉ

Analyse de double matérialité

.....

Une stratégie RSE structurée et tournée vers l'action

.....

ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

L'analyse de double matérialité est une méthode rigoureuse imposée par la CSRD pour identifier les enjeux de durabilité d'une organisation en croisant deux dimensions complémentaires :

- la matérialité d'impact évalue l'effet potentiel de nos activités sur la société et l'environnement ;
- la matérialité financière représente l'influence externe de ces enjeux sur la performance économique du Groupe Altitude.

Cette analyse se structure en plusieurs étapes :



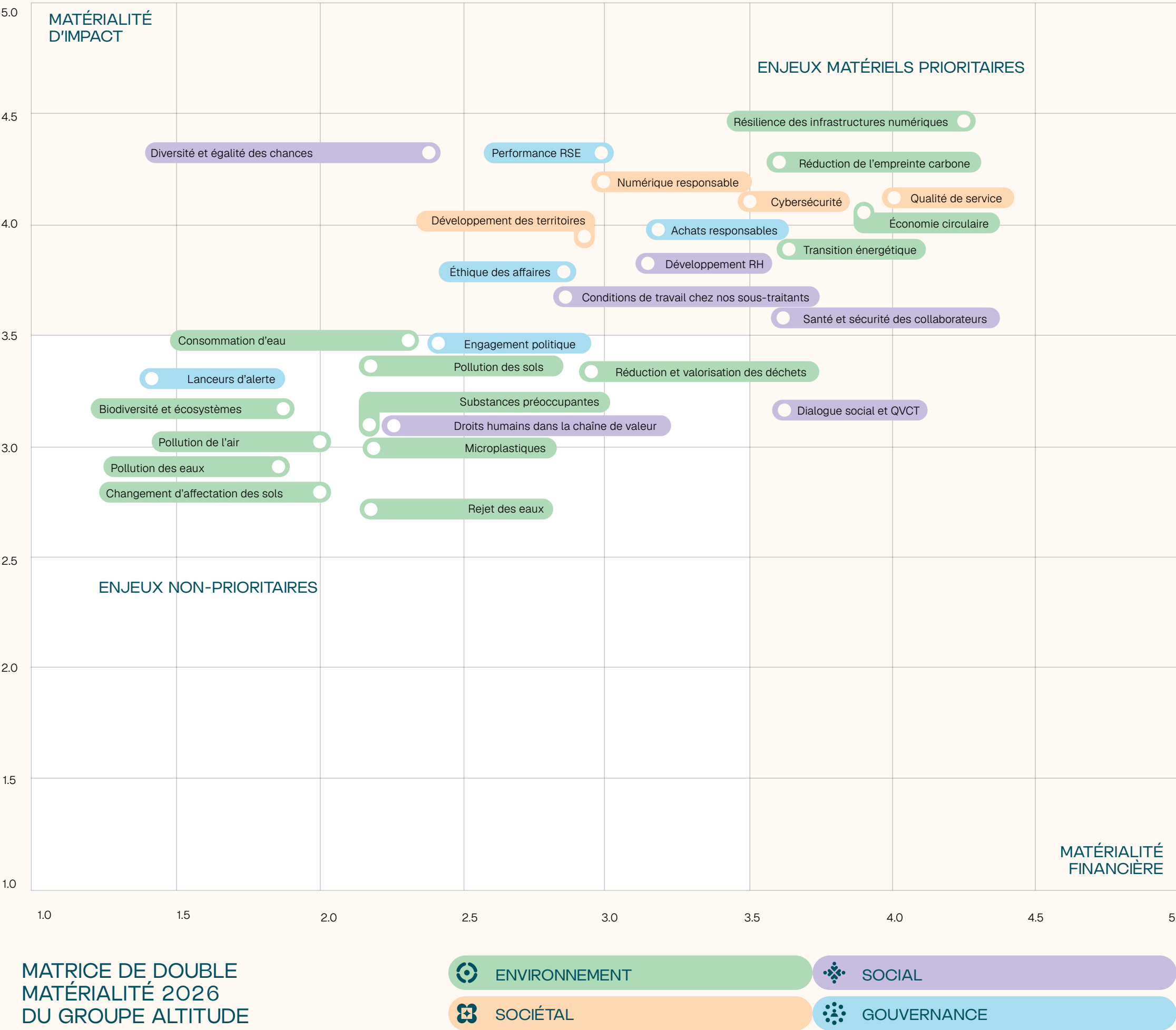
La définition des enjeux de durabilité s'est construite par évolutions successives depuis 2023. Le Groupe Altitude a d'abord défini des priorités d'engagement dans la première version de sa politique RSE.

Puis courant 2024, dans le cadre de la CSRD, une analyse de double matérialité a permis de mesurer la matérialité et la priorité des thématiques, notamment grâce à une large consultation des parties prenantes, et en cartographiant les impacts, risques et opportunités.

À l'été 2025, ces enjeux ont été revus avec l'expertise d'un cabinet externe en vue de la rédaction du premier rapport de durabilité.

Enfin, début 2026, une revue de cette analyse a apporté plusieurs améliorations. Le seuil de matérialité d'impact a été abaissé, certains indicateurs ont été retravaillés, des thèmes ont été ajoutés. Ces mises à jour nous ont permis de figer nos 16 enjeux de durabilité qui sont détaillés dans la partie 5 de ce rapport.

Tous ces travaux successifs montrent la progression du Groupe Altitude dans la définition de ses enjeux de durabilité et permettent de définir notre politique RSE.



UNE STRATÉGIE RSE STRUCTURÉE ET TOURNÉE VERS L'ACTION

Le Groupe Altitude a formalisé sa politique RSE autour de 4 piliers structurants, déclinés en 16 enjeux prioritaires et portés par 10 ambitions fortes à horizon 2026. À travers cette dynamique, le Groupe Altitude affirme sa volonté d'inscrire la RSE au cœur de toutes ses activités, avec une finalité claire : **construire un numérique plus responsable, plus utile et plus durable**. En 2023, nous avons voulu structurer notre réflexion concernant les enjeux RSE. Ce travail a abouti à définir la politique RSE du Groupe Altitude. Cette politique RSE a été validée personnellement par la présidente du Groupe Altitude en juin 2024 et a été diffusée à tous les collaborateurs via différents supports, via une formation en ligne obligatoire ou lors des réunions annuelles des activités, par exemple.

LES 4 PILIERS DE NOTRE POLITIQUE RSE

Les piliers Environnement, Social et Gouvernance sont évidents. En revanche, le Groupe Altitude a souhaité conserver un quatrième pilier « Sociétal » afin de rendre explicite notre engagement au service de la transition numérique des territoires. De plus, chaque pilier correspond à un objectif qui a été explicité par un verbe d'action pour souligner la volonté du Groupe Altitude d'agir concrètement.

NOS 16 ENJEUX RSE PRIORITAIRES

La politique RSE définit ensuite 16 enjeux prioritaires. Ils correspondent aux thèmes de la CSRD et sont les clefs d'entrée de nos politiques, actions et cibles. La table de correspondance est donnée dans la partie 5, au chapitre B2 - Pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable. Surtout, ces enjeux ont été personnalisés aux activités propres du Groupe Altitude afin de les rendre pertinents. Ils seront détaillés dans la partie 5, au chapitre C2 - Description des pratiques, des politiques et des initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable.

NOS 10 AMBITIONS POUR 2026

Enfin, conscient que les convictions doivent être incarnées dans les faits, le Groupe Altitude s'est fixé 10 ambitions, c'est-à-dire des cibles concrètes, chiffrées et temporalisées. Parmi les 16 enjeux RSE, nous avons retenu ces 10 plans d'action avec, pour chacun, une cible atteignable à l'horizon 2026. En pratique, ces ambitions nous mobilisent grâce à des objectifs clairs et précis. Mieux, elles permettent de lancer des projets ou de faire des arbitrages dans les activités.

INSUFFLER UNE CULTURE DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Performance RSE

1. Sensibiliser

Sensibiliser 90 % de nos collaborateurs aux enjeux RSE d'ici fin 2026

2. Évaluer

Évaluer notre démarche RSE et viser la médaille d'or Ecovadis d'ici 2026

3. Reporting ESG

Disposer d'un système d'information intégrant 90 % de nos données ESG d'ici fin 2026

Achats responsables

Éthique des affaires

RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE ET ACCROÎTRE NOTRE RÉSILIENCE

Réduction de l'empreinte carbone

4. Réduire

Réduire nos émissions de 15 % sur les scopes 1 et 2 et de 10 % sur le scope 3 d'ici fin 2026

5. Trajectoire

Valider une trajectoire de décarbonation SBTi d'ici fin 2026

Résilience des infrastructures numériques

6. Résilience

Cartographier et scorer les risques physiques et climatiques de 100 % de nos infrastructures d'ici fin 2026

Transition énergétique

Économie circulaire

DÉVELOPPER LE BIEN-ÊTRE ET LE POTENTIEL DE TOUS NOS COLLABORATEURS

Santé et sécurité des collaborateurs

Diversité et égalité des chances

7. Egapro

Renforcer l'égalité professionnelle et viser un index Egapro >90 d'ici 2026

Dialogue social et QVCT

8. QVCT

Évaluer notre QVCT (qualité de vie et conditions de travail) et viser une labellisation externe d'ici 2026

Développement RH

9. Développement RH

Promouvoir l'engagement et viser un taux de formation de 60 % et un taux de mobilité interne de 15 % d'ici fin 2026

Conditions de travail chez nos sous-traitants

PROMOUVOIR UN NUMÉRIQUE ACCESSIBLE ET RESPONSABLE AU SERVICE DES TERRITOIRES

Développement des territoires

Numérique responsable

10. Numérique responsable

Mobiliser 2 millions d'euros par an pour la promotion d'un numérique responsable et le développement de nouveaux usages numériques destinés à la décarbonation des territoires

Qualité de service

Cybersécurité

22 Rapport de durabilité 2025 | Altitude

Enjeux

1.4.

7.10.

Ambitions

Rapport de durabilité 2025 | Altitude 23

FAITS MARQUANTS 2025

UNE ANNÉE DE PROGRÈS

Nous voilà fin 2025, à mi-chemin de nos 10 ambitions RSE 2026 fixées en 2024.

La plupart des points de passage 2025 sont atteints, voire dépassés, et la gouvernance de notre démarche montre toute son efficacité : nos trois activités principales (Altitude Infra, Covage et Linkt) progressent significativement sur l'ensemble des quatre piliers (Gouvernance, Environnement, Social et Sociétal), et de manière globalement homogène.

- Des exemples témoignent du dynamisme et de la réalité concrète de nos progrès en matière de RSE en 2025 :
- la sortie de notre premier e-learning RSE, de notre premier rapport de durabilité au format VSME (format simplifié de la CSRD), de notre première stratégie climat ;
 - l'obtention de nos premières labellisations *Great Place To Work* ;
 - la progression de nos évaluations Ecovadis ;
 - le déploiement de notre charte achats responsables et de notre code éthique.

Si 2026 doit être l'année de la confirmation et de l'atteinte de nos ambitions 2026, elle doit aussi être celle de l'élan d'après et de la construction de nos ambitions 2030.

- De nombreux défis de mise en œuvre nous attendent :
- la montée en compétences RSE spécifiques à chaque métier ;
 - la généralisation et l'intensification du prototypage suivi du déploiement des solutions ;
 - l'adaptation de nos processus et de nos organisations ;
 - et l'intégration systématique, et à toutes les étapes de notre chaine de valeur, de la mesure RSE dans nos évaluations et dans nos systèmes d'information.

Les projets sont nombreux et nous allons continuer à les initier pour chaque jour renforcer notre impact positif, conscient du rôle moteur qu'est le nôtre vis-à-vis de nos clients, de nos collaborateurs et de l'ensemble de nos parties prenantes.



ROMAIN POILPRÉ
Directeur RSE

AMBITIONS 2026

AMBITIONS 2026			OBJECTIF 2025	RÉALISÉ 2025	OBJECTIF 2026	
Gouvernance	01	SENSIBILISER	Taux de sensibilisation RSE	75 %	68 % 79 % e-learning épisode 1 terminé ⬆	90 %
	02	ÉVALUER	Notation Ecovadis	Argent	✓ Altitude Infra Covage Linkt	Or
	03	REPORTING ESG	Reporting ESG (% Data Points en BI)	70 %	0 % (Tennaxia → dév. interne) mais 1 ^{er} rapport VSME ⬆	90 %
Environnement	04	RÉDUIRE	Réduction GES scopes 1 et 2 / BC 2024	-10 %	-31 % ✓	-15 %
			Réduction GES scope 3 / BC 2024	-5 %	-21 % ✓	-10 %
	05	TRAJECTOIRE	Trajectoire de décarbonation 1. Diagnostic 2. Enjeux 3. Vision 4. Stratégie 5. Plan d'action 6. Engagement SBTi 7. Validation SBTi	Stratégie Climat	✓ étape 5/7 Altitude Infra Covage étape 6/7 Linkt	Validation SBTi
	06	RÉSILIENCE	Taux de cartographie des risques climat	100 %	✓ 100 % POP Altitude Infra & Covage selon 4 risques	Plan d'action
	Social	07	EGAPRO	Index Egapro	> 85	moy. 87 ✓ Altitude Infra Covage Linkt
08		QVCT	Notation <i>Great Place to Work</i>	1 ^{re} soumission	✓ moy. 69 % répondant moy. <i>Trust Index</i> 65/100	Label
09		DÉVELOPPEMENT RH	Taux de formation	60 %	73 % ✓	60 %
			Taux de mobilité interne (intra et inter activités)	15 %	28 % ✓	15 %
Sociétal	10	NUMÉRIQUE RESPONSABLE	Montant dépensé au titre de notre engagement sociétal	1 M€	602 k€ ⬆	2 M€

GOUVERNANCE

Ambition 01 - Sensibiliser

UN E-LEARNING RSE FAIT MAISON

Conçu en interne avec l'appui de Civitime, le premier e-learning RSE du Groupe a été déployé en fin d'année. Son ambition : comprendre les grands enjeux du développement durable, mesurer l'impact du numérique et découvrir les actions menées au sein du Groupe.

79% des collaborateurs ont finalisé le premier épisode, consacré au changement climatique, au 31 décembre 2025.



Ambition 02 - Évaluer

ECOVADIS : L'ARGENT POUR LES TROIS ACTIVITÉS

La démarche d'évaluation externe porte ses fruits : Altitude Infra, Covage et Linkt décrochent chacune la médaille d'argent Ecovadis, et Airmob conserve sa médaille « engagé ».

Altitude Infra
avec une note de **70/100**

Covage
avec une note de **73/100**

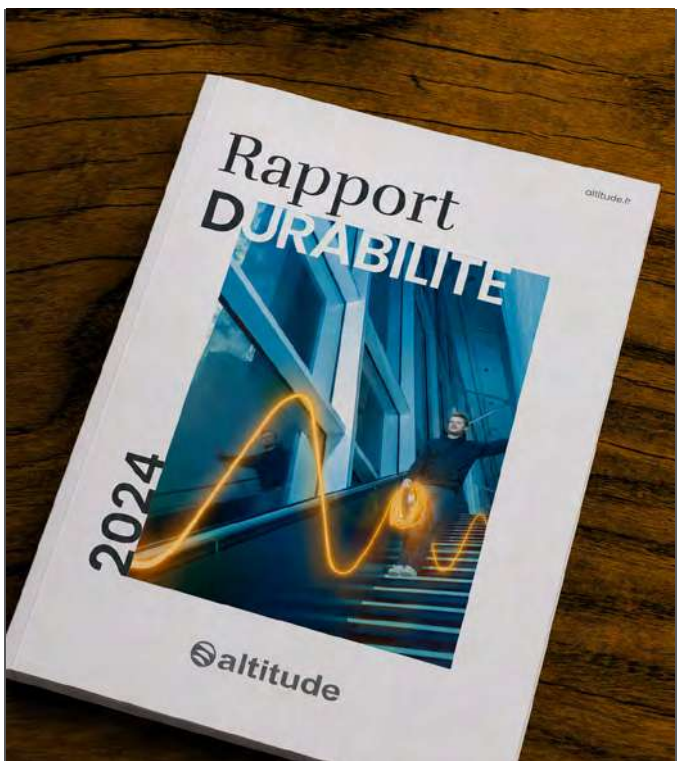
Linkt
avec une note de **76/100**



Ambition 03 - Reporting ESG

UN PREMIER RAPPORT DE DURABILITÉ AU FORMAT VSME

Le reporting extra-financier, annuel et trimestriel, est désormais structuré. D'abord adossé à l'outil Tennaxia, le process a été réorienté en cours d'année vers un outil développé en interne, plus adapté. Deux concrétisations en 2025 : la publication du premier rapport de durabilité au format VSME (exercice 2024) et le suivi trimestriel du tableau de bord de nos 10 ambitions RSE.



Engagement

PACTE MONDIAL : UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ, ANNÉE APRÈS ANNÉE

Depuis 2023, le Groupe renouvelle chaque année son engagement auprès du Pacte mondial des Nations unies et publie sa Communication sur le progrès (COP), qui rend compte de ses avancées au regard des dix principes du Pacte.

Financements

DES FINANCEMENTS SOUS ENGAGEMENT RSE

Le Groupe obtient son premier certificat RSE, après audit, au titre de la clause ESG du prêt à impact LCL signé en 2023 pour le refinancement d'Airmob. Le refinancement du projet Fibre 31 est quant à lui labellisé *Social Loan* par Moody's.

Achats

ACHATS RESPONSABLES : LES FOURNISSEURS EMBARQUÉS

Coconstruite par Altitude Infra, Covage et Linkt, la démarche achats responsables se déploie. Une charte achats responsables a été rédigée, diffusée auprès des fournisseurs principaux (un panel représentant 80 % des dépenses) et approuvée par près de 30 % d'entre eux. En parallèle, sur la base d'une cartographie des risques fournisseurs, un processus d'évaluation de leur maturité RSE est en place via la plateforme Ecovadis ; depuis 2024, les efforts se concentrent sur les fournisseurs à risque « élevé » ou « moyennement élevé ».

70% des fournisseurs à risque disposent d'une évaluation Ecovadis à fin 2025 : objectif atteint.



Ambition 04 - Réduire

UNE EMPREINTE CARBONE PLUS PRÉCISE, ET EN FORTE BAISSÉ

Quatrième du nom, le calcul de notre empreinte carbone 2025 couvre l'intégralité du périmètre télécom et confirme une approche toujours plus concrète : 85 % de l'empreinte est calculée à partir de données physiques plutôt que monétaires (contre 80 % en 2024 et 10 % en 2023), selon le guide sectoriel BEGES des activités télécoms publié début 2025 par InfraNum, auquel le Groupe Altitude a largement contribué.

Résultat : 65 724 tCO₂eq (méthode *GHG Protocol market-based*), soit -31% sur les scopes 1 et 2 et -21% sur le scope 3 par rapport à 2024*. Sur le scope 3, qui pèse 95 % de l'empreinte totale, la baisse tient essentiellement au recul de l'activité construction et à la rationalisation des équipements clients.

-31% d'émissions sur les scopes 1 et 2 par rapport à 2024*.

-21% d'émissions sur le scope 3 par rapport à 2024*

* Recalculé sur la base des changements méthodologiques 2025 opérables sur N-1.



Electrification

LE PARC AUTO ACCÉLÈRE SUR L'ÉLECTRIQUE

Engagé en 2024, le verdissement volontariste du parc se poursuit : près de 60 véhicules électriques achetés en 2025, soit 83 % des renouvellements de véhicules de fonction.

25% de véhicules de fonction électriques dans le parc à fin 2025.



Electricité verte

DE L'ÉLECTRICITÉ GARANTIE D'ORIGINE SUR TOUT LE RÉSEAU

Un contrat d'électricité avec garantie d'origine couvre désormais 100 % des points de livraison. Il s'inscrit dans le projet global de « pilotage de l'énergie », qui vise la maîtrise de l'efficacité énergétique de l'équipement réseau.



Ambition 06 - Résilience

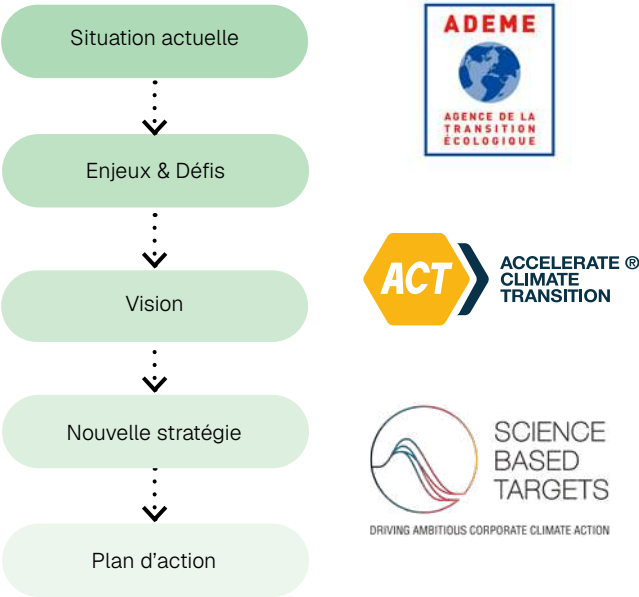
RISQUES CLIMATIQUES : LES RÉSEAUX INTÉGRALEMENT CARTOGRAPHIÉS

Mené en commun par Altitude Infra et Covage, le projet « résilience » a permis d'établir, fin 2025, la cartographie des risques physiques et climatiques de 100 % des infrastructures réseaux, selon cinq types de risques : inondation, feu de forêt, risque SEVESO, sécheresse et accident de la route. Le calcul livre à ce stade un « risque brut » : un critère d'absorption (redondance et sécurisation) sera intégré courant 2026, avec une extension aux risques vents et submersion.

Ambition 05 - Trajectoire

STRATÉGIE CLIMAT : LA VISION 2030 EST POSÉE

Conduit selon la méthode ACT pas-à-pas de l'ADEME, le projet « stratégie climat » a abouti en 2025 à la définition de la vision climat long terme du Groupe et à la construction des plans d'action par métier et par activité. Sa traduction en engagements et cibles à horizon 2030 a été finalisée début 2026 (voir le focus page 32). Fin 2025, Linkt s'est par ailleurs engagée dans la certification SBTi (attendue en 2026) pour attester de la crédibilité et du niveau d'ambition de la stratégie climat ; Altitude Infra et Covage entameront la démarche courant 2026.

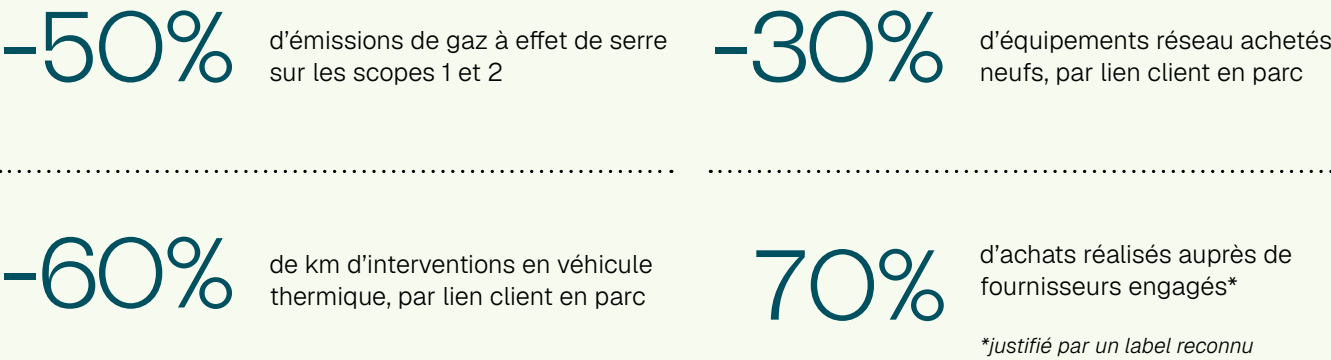


100% de nos infrastructures réseaux cartographiées

FOCUS STRATÉGIE CLIMAT

En 2025, le Groupe Altitude et ses activités ont défini une stratégie climat qui vise à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Les actions engagées doivent contribuer à la transition climatique des territoires dans lesquels ils opèrent et des clients qu'ils servent grâce à la décarbonation des réseaux et une exploitation utile de la donnée.

D'ici 2030, le Groupe Altitude fera :



Cette stratégie est mise en œuvre avec un plan en huit actions qui transforme notre outil industriel, notre offre de services et notre programme d'innovations.

Un outil industriel aussi performant que durable

- Réduire les consommations d'électricité et de carburants
- Réduire le nombre et l'impact des interventions par lien
- Réduire le nombre et l'impact des équipements neufs déployés
- Engager la chaîne de valeur (fournisseurs engagés)
- Réduire les risques climat

Une offre qui accompagne la transition de nos clients

- Décarboner nos offres de connectivité
- Déployer une offre « Data for good »

Une démarche d'innovation intégrant les enjeux climat

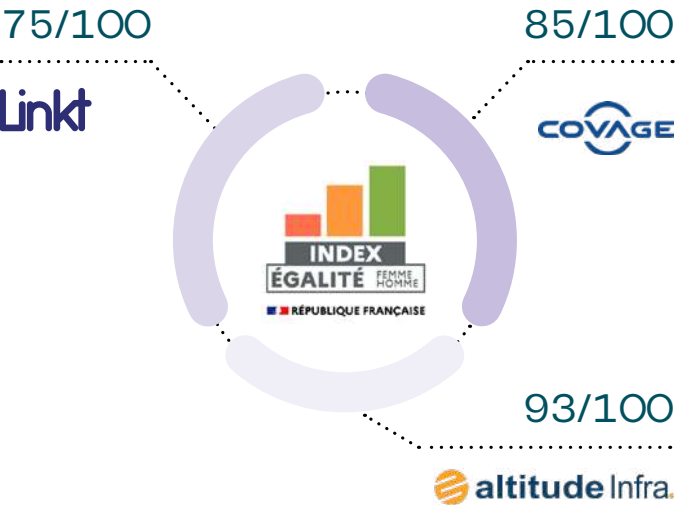
- Évaluation climat systématique des projets d'innovation

SOCIAL

Ambition 07 - Egapro

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE : LE GROUPE SE MAINTIENT

Obligation légale pour la plupart des activités, l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes atteint en moyenne 86/100 (contre 86,7 l'année précédente) : 93 pour Altitude Infra, 85 pour Covage, 75 pour Linkt. Au-delà des chiffres, plusieurs actions ont été menées pour la promotion des femmes dans les télécommunications.



86/100 l'index Egapro moyen du Groupe.

Ambition 08 - QVCT

GREAT PLACE TO WORK : LABELLISÉS DÈS LA PREMIÈRE ANNÉE

Pour sa première évaluation externe de satisfaction et d'expérience collaborateurs, le Groupe a soumis l'ensemble de ses activités à l'enquête *Great Place To Work*. Résultats de cette première édition : près de 70 % de participation, un score moyen de 65/100 (le niveau attendu pour la labellisation) et deux entités labellisées d'emblée, Linkt et le Groupe Altitude.



2 LABELS obtenus dès la première participation (Linkt et le Groupe Altitude).

Ambition 09 - Développement RH

MYRH, UN SIRH UNIQUE POUR TOUT LE GROUPE

Déployé début 2025 et commun à l'ensemble des activités, le nouveau système d'information RH réunit la gestion des recrutements, des talents, des formations, ainsi que la gestion administrative et la paie.



Ambition 10 - Numérique responsable

LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE, DU DISCOURS AUX TERRITOIRES

L'engagement sociétal et local du Groupe s'est poursuivi en 2025 sur deux fronts. La sensibilisation des clients au numérique responsable d'abord, au GreenTech Forum, au Club Linkt, à IT Partners ou encore au Forum des Interconnectés. Les expérimentations au service de la décarbonation des territoires ensuite : déploiement d'un réseau multi-services (plateforme de services managés) en Haute-Garonne, et d'IoT et d'infrastructures LoRa à Arras, Deauville et Touques pour une gestion optimisée du trafic urbain. Des initiatives financées en partie par les fonds de soutien à l'usage du numérique (FSUN).



L'édition d'octobre 2025 du Club Linkt avait pour thème le numérique responsable.

Cybersécurité

CYBERSÉCURITÉ : CAP SUR L'ISO 27001

Le Groupe s'est doté d'une politique de cybersécurité commune et renforcée, et déploie un système de management de la sécurité de l'information (SMSI) cadré par la norme ISO 27001. La certification d'Altitude Infra, Covage et Linkt est prévue courant 2026.



Ubicité

UBIONE MET LA DONNÉE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Lancée en 2025 par l'activité Ubicité, la plateforme UbiOne permet aux collectivités de piloter, simplifier et valoriser leur action publique grâce à la donnée et aux services numériques.



LES ACTIONS RSE DU GROUPE ALTITUDE

Ces initiatives contribuent activement à bâtir un avenir plus durable et équitable.

À travers leurs engagements, Altitude Infra, Covage et Linkt démontrent leur volonté de répondre aux défis contemporains tout en soutenant les communautés locales et en valorisant leurs talents internes.

- **PROMOUVOIR DES PRATIQUES RESPECTUEUSES ET RESPONSABLES**
- **SOUTENIR LES TERRITOIRES DANS LEUR TRANSFORMATION NUMÉRIQUE**
- **ENCOURAGER L'INCLUSION ET L'ENGAGEMENT**

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DES ACTIONS MENÉES DANS LES ACTIVITÉS



Opérateur d'infrastructures fibre optique grand public. Leader de l'aménagement numérique des territoires, 1^{er} partenaire des collectivités locales, 5 millions de prises FTTH.



Opérateur d'infrastructures fibre et mobile pour le B2B. Covage déploie, exploite et commercialise des infrastructures dédiées aux opérateurs B2B et aux collectivités.



Opérateur de services télécoms 100 % B2B. Linkt adresse les besoins critiques des entreprises et collectivités en services télécoms, intégration et Cloud.

REPORTING EXTRA- FINANCIER 2025

00. Table des matières détaillée et correspondance VSME	
01. Informations générales	
02. Environnement	
03. Social	
04. Sociétal	
05. Gouvernance	
06. Annexes	

TABLE DES MATIÈRE DÉTAILLÉE

Informations générales	p.40
Bases de préparation	p.40
Modèle d'affaires.....	p.44
Enjeux de durabilité	p.48
 Environnement	p.54
Un socle: notre stratégie climat	p.54
Enjeu: Réduction de l’empreinte carbone	p.56
Enjeu: Transition énergétique	p.65
Enjeu: Résilience des infrastructures numériques	p.68
Enjeu: Économie circulaire	p.71
 Social	p.74
Notre structuration RH et nos effectifs.....	p.74
Enjeu: Santé et sécurité des collaborateurs	p.79
Enjeu: Dialogue social et QVCT	p.81
Enjeu: Développement RH	p.84
Enjeu: Diversité et égalité des chances	p.87
Enjeu: Conditions de travail chez nos sous-traitants	p.90
 Sociétal	p.92
Enjeu: Développement des territoires	p.92
Enjeu: Numérique responsable	p.95
Enjeu: Qualité de service	p.97
Enjeu: Cybersécurité	p.99
 Gouvernance	p.102
Enjeu: Performance RSE.....	p.103
Enjeu: Achats responsables	p.105
Enjeu: Éthique des affaires	p.107
 Annexes	p.109
Liste des Réseaux d’Initiative Publique du Groupe Altitude.....	p.110
Liste des établissements du Groupe Altitude	p.112
Glossaire	p.116

RÉCAPITULATIF DES EXIGENCES DE PUBLICATION VSME

Module de base

B1 – Base d'établissement	p.40
B2 – Pratiques, politiques et initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable	p.50
B3 – Énergie et émissions de gaz à effet de serre	p.66 ; p.60
B4 – Pollution de l'air, de l'eau et des sols	non publié
B5 – Biodiversité	non publié
B6 – Eau	non publié
B7 – Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets	p.71
B8 – Effectifs : caractéristiques générales	p.75
B9 – Effectifs : santé et sécurité	p.80
B10 – Effectifs : rémunération, négociation collective et formation	p.81
B11 – Condamnations et amendes en matière de lutte contre la corruption et les actes de corruption	p.108

Module narratif

C1 – Stratégie : modèle économique et initiatives liées à la durabilité.....	p.44
C2 – Description des pratiques, des politiques et des initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable	p.51
C3 – Cibles de réduction des émissions de GES et transition climatique	p.61
C4 – Risques climatiques.....	p.68
C5 – Caractéristiques supplémentaires (générales) des effectifs.....	p.77
C6 – Informations complémentaires sur les effectifs de l'entreprise – Politiques et procédures en matière de droits de l'homme.....	p.78
C7 – Incidents graves en matière de droits de l'homme.....	p.91
C8 – Recettes de certains secteurs et exclusion des indices de référence de l'UE.....	p.108
C9 – Ratio femmes/hommes au sein de l'organe de gouvernance.....	p.89

01. INFORMATIONS GÉNÉRALES

BASES DE PRÉPARATION

B1

Base d'établissement

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B1-1	Choix du module VSME	24. (a)	

Depuis le 6 décembre 2023, et la retranscription en droit Français de la Directive UE 2022/2464 du 30 juin 2022, le Groupe Altitude était soumis à une obligation de reporting extra-financier à partir de l'année 2026 (sur l'exercice 2025), parfois appelé 'vague 2'. En effet, le Groupe Altitude dépassait les 3 critères d'éligibilité (plus de 250 salariés, plus de 50 millions d'euros de chiffres d'affaires, plus de 25 millions d'euros de total de bilan).

Mais les 1^{er} et 3 avril 2025, le Parlement Européen a décalé ce calendrier de 2 ans pour les entreprises comme le Groupe Altitude. Il s'agit de la directive UE 2025/794, faisant partie du paquet dit 'Omnibus'. La loi n°2025-391 du 30 avril 2025, dite 'DDADUE', a déjà aligné la loi française sur ce nouveau calendrier. **Le Groupe Altitude sera soumis à une obligation de reporting extra-financier selon les normes ESRS à partir de l'année 2028 (sur l'exercice 2027) puisqu'il dépasse les nouveaux seuils de 1000 salariés et de 450 millions d'euros de chiffres d'affaires.**

Malgré ce changement réglementaire, le **Groupe Altitude a fait le choix de publier volontairement un Rapport de Durabilité selon la norme VSME contenant le module de base (Basis Module) et le module complet (Comprehensive Module).**

De plus, comme l'autorise le format VSME, nous avons complété certains chapitres avec des indicateurs spécifiques propres à notre activité d'opérateur télécom et que nous jugeons pertinents de publier.

Enfin, en décembre 2025, le comité d'expert EFRAG a, sur demande de la Commission Européenne, étudié et proposé une réduction notable du nombre de datapoints. Cette simplification devrait être entérinée durant l'année 2026. Ce calendrier permettra au Groupe Altitude de publier dès 2027 un Rapport de Durabilité selon les normes ESRS révisées

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B1-2	Description des informations omises (classifiées ou sensibles)	24. (b)	

Les informations fournies dans ce Rapport de Durabilité sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. Le Groupe Altitude souhaite respecter l'objectif de transparence rappelé par la norme.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B1-3	Périmètre du rapport	24. (c)	

Le présent Rapport de Durabilité porte sur la quasi-totalité des activités du Groupe Altitude, avec à sa tête la société mère Altitude SAS.

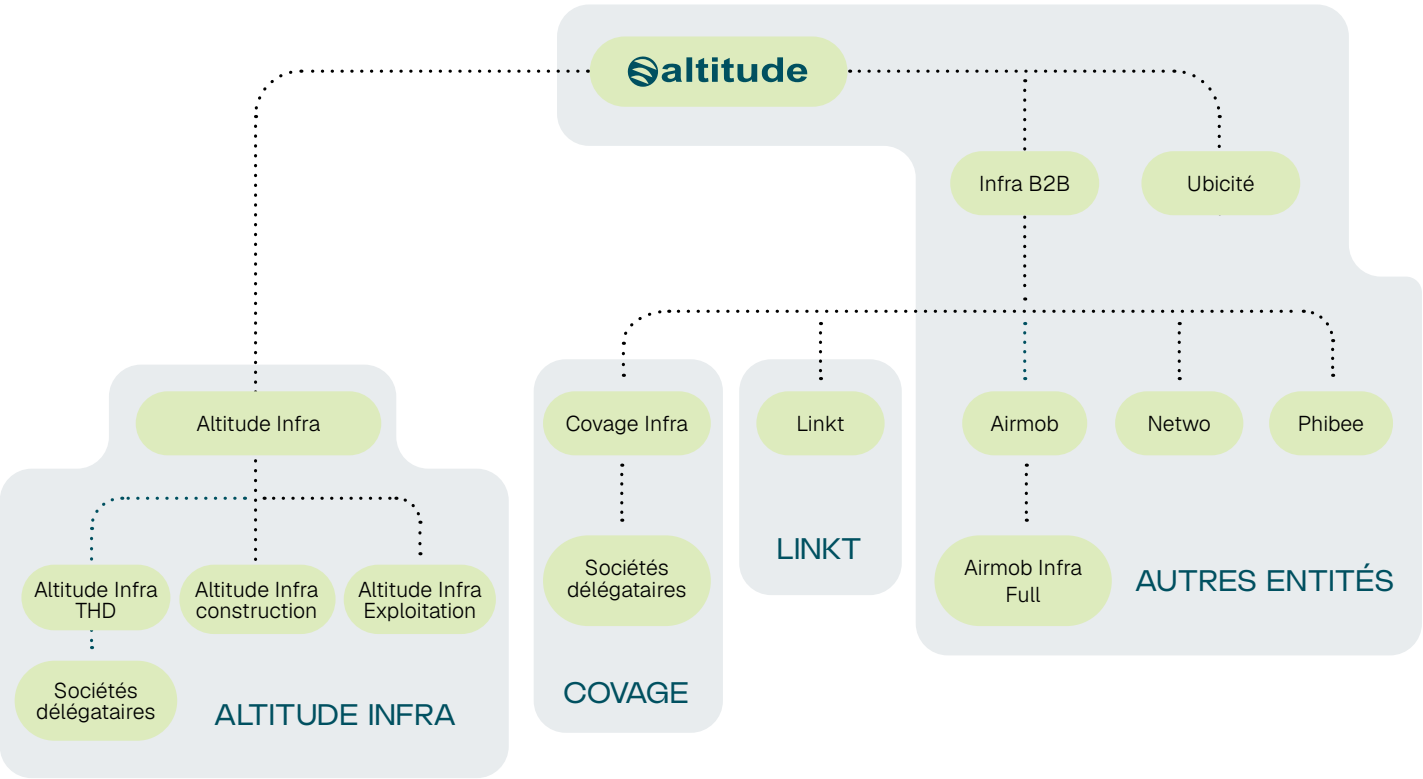
Par rapport à l'exercice 2024 limité aux 3 principales filiales, le périmètre de reporting pour l'exercice 2025 a été agrandi à toutes les entités ayant une activité dans les télécommunications, c'est-à-dire :

- Altitude Infra ainsi que ses sous-filiales Déléataires de Service Public (DSP)
- Covage ainsi que ses sous-filiales Déléataires de Service Public (DSP)
- Linkt
- Airmob et ses sous-filiales comme Airmob Infra Full
- Netwo
- Phibee Telecom
- Ubicité

A des fins de pertinence et compte-tenu de leur taille relativement modeste, les entités Airmob, Netwo, Phibee Telecom, Ubicité et la maison-mère Altitude seront regroupées sous le terme de « Autres entités ».

De plus, Altitude SAS et Infra B2B holdco sont deux entités avec des activités de holding. Elles n'ont pas d'activité industrielle. Elles possèdent des salariés qui sont intégrés uniquement dans les indicateurs sociaux. Les activités du Groupe Altitude dans l'immobilier sont marginales en terme de chiffres d'affaires et avec une gestion distincte de la politique RSE. Ce présent rapport est donc consacré à l'activité essentielle du groupe.

Organisation juridique des activités du Groupe Altitude correspondant aux quatre périmètres de reporting 2025 dans les pages suivantes



Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B1-4	Nom et adresse des filiales incluses dans le rapport	24. (d)	
B1-5	Statut juridique de l'entreprise	24. (e)	68.
B1-6	Codes NACE	24. (e)	69. 70.

- **Altitude** : SIREN 379 617 822, 23 rue de l'Arcade 75008 PARIS, SAS société par actions simplifiée, NACE 70.10Z Activités des sièges sociaux, « maison-mère ».
- **Altitude Infra** : SIREN 922 350 418, Tour Trinity 1 bis Place de la Défense 92400 COURBEVOIE, SAS société par actions simplifiée, NACE 61.10Z Télécommunications filaires.
- **Covage Infra** : SIREN 894 565 431, Tour Trinity 1 bis Place de la Défense 92400 COURBEVOIE, SAS société par actions simplifiée, NACE 61.90Z Autres activités de télécommunication.

- **Linkt** : SIREN 815 109 467, Tour Trinity 1 bis Place de la Défense 92400 COURBEVOIE, SAS société par actions simplifiée, NACE 62.02A Conseil en systèmes et logiciels informatiques.
- **Airmob Groupe** : SIREN 891 000 069, 9 avenue Yves Brunaud, ZAC Guillaumet 31500 TOULOUSE, SAS société par actions simplifiée, NACE 62.02A Conseil en systèmes et logiciels informatiques.
- **Netwo** : SIREN 844 125 229, Tour Trinity 1 bis Place de la Défense 92400 COURBEVOIE, SAS société par actions simplifiée, NACE 63.12Z Portails Internet.
- **Phibee Telecom** : SIREN 537 507 022, Tour Trinity 1 bis Place de la Défense 92400 COURBEVOIE, SAS société par actions simplifiée, NACE 62.02A Conseil en systèmes et logiciels informatiques.
- **Ubicité** : SIREN 905 247 300, Tour Trinity 1 bis Place de la Défense 92400 COURBEVOIE, SAS société par actions simplifiée, NACE 66.30Z Gestion de fonds.

Id	Exigence de publication		Norme	Guidance	
B1-7	Total Bilan		24. (e)		
Montant du Bilan (k€)	Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres entités	Conso Altitude
2023	7 154 257	631 381	119 983	-	6 885 818
2024	6 971 785	639 807	133 258	-	6 736 814
2025	6 801 228	614 594	115 997	-	6 730 454

Il est important de rappeler que les montants pour les filiales Altitude Infra, Covage sont une sous-consolidation financière de leurs sous-filiales respectives (notamment DSP), et non les contributifs respectifs dans le consolidé groupe.

Pour les autres, les montants sont issus des comptes sociaux.

Par exception au reste du document, le montant pour ‘Conso Altitude’ représente bien le total consolidé pour la totalité des activités du groupe.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B1-8	Total Chiffre d'Affaires	24. (e)	

Chiffre d'affaire (k€)	Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres entités	Conso Altitude
2023	531 700	128 861	80 080	-	721 196
2024	614 600	141 811	85 676	-	817 032
2025	639 378	142 103	90 592	23 761	837 647

Il est important de rappeler que les montants pour les filiales Altitude Infra, Covage sont une sous-consolidation financière de leurs sous-filiales respectives (notamment DSP), et non les contributifs respectifs dans le consolidé groupe.

Pour les autres, les montants sont issus des comptes sociaux.

Par exception au reste du document, le montant pour ‘Conso Altitude’ représente bien le total consolidé pour la totalité des activités du groupe.

Id		Exigence de publication		Norme	Guidance
B1-9		Nombre de salariés		24. (e)	71. 72.
Effectifs (Nb de salariés)	Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres entités	Total
2023	932	380	347	-	1659*
2024	963	412	408	-	1783*
2025	977	439	440	187	2 043

* Total du périmètre restreint à Altitude Infra, Covage et Linkt

Les effectifs en nombre de personnes sous contrat (CDI, CDD, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, hors stagiaire) sont donnés au 31 décembre de la période de référence.

Il est à noter qu'à partir de l'exercice 2025, toutes les données sont fournies par un seul outil de gestion des Ressources Humaines, commun groupe, afin de se donner les moyens d'améliorer la fiabilité.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B1-10	Liste des principaux pays d'opération et localisation des actifs majeurs	24. (e)	73. 74. 75.

Les entités du Groupe Altitude opèrent exclusivement en France métropolitaine.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B1-11	Emplacement des sites détenus, loués ou exploités	24. (e)	73. 74. 75. 76.

Historiquement originaire de la région de Rouen, le Groupe Altitude y garde ses principales implantations à Mont-Saint-Aignan (76) et à Val-de-Reuil (27).

Afin d'assurer une présence en région parisienne, plusieurs entités et leurs organes de Direction sont situés dans la Tour Trinity située dans le quartier d'affaires de La Défense (92).

De plus, pour ses besoins opérationnels et de proximité en région, le Groupe Altitude est présent dans près de soixante-dix agences technico-commerciales dans les principales agglomérations françaises.

La liste des établissements, avec les informations détaillées au format spécifié par l'EFRAG, est fournie en annexe.

Au-delà de ces différents établissements, ce sont les réseaux de télécommunications possédés ou exploités par le Groupe Altitude qui représentent un enjeu d'un point

de vue environnemental et sociétal. Ces réseaux sont tous situés en France métropolitaine. Ils sont constitués de points de présence (locaux techniques accueillant les équipements de télécommunication) et des infrastructures passives (armoire de rue, poteau, chambre, boîte d'épissure, câble de fibre optique) situées sur le domaine public, en bord de route.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B1-12	Brève description des labels ou certifications de durabilité obtenus	25.	



Le Groupe Altitude est membre du Pacte Mondial de l'ONU depuis le 18 avril 2023. Le Pacte Mondial est une initiative pour inciter le monde économique à respecter les principes universels de Durabilité (ODD). Dorothée Lebarbier, a répondu à cet appel et a engagé le Groupe Altitude au sein du Pacte Mondial Réseau France. Chaque année, le Groupe Altitude publie sa Communication On Progress (COP), en répondant à près de 70 indicateurs de durabilité. Ces informations sont publiques et disponibles sur le site du Pacte Mondial : <https://unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/157616>



Les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt ont chacune obtenu la médaille d'Argent Ecovadis en 2025. Avec respectivement les notes de 70/100, 73/100 et 76/100, ces labellisations prouvent la progression de nos 3 principales filiales dans leur performance RSE.



Le centre de données de Linkt est certifié HDS et ISO 27001. Ces certifications sont des garanties pour les clients de l'activité d'hébergement de Linkt. Elles sont renouvelées régulièrement et disponibles à l'adresse : <https://www.linkt.fr/solutions/hebergement-de-donnees/>.



Pour la 4e année consécutive, **Altitude Infrastructure THD** s'est soumis à l'évaluation du GRESB. Pour 2025, Altitude Infrastructure THD a obtenu la note globale de 87/100 au GRESB Benchmark Report (soit une évolution de 7 points par rapport à l'année précédente). GRESB est une organisation indépendante de référence depuis 2009 qui fournit des évaluations annuelles de la durabilité d'actifs d'infrastructure, notamment à destination de partenaires financiers.



En juin 2025, **Altitude Infra a reçu le prix “Creating Better Future Awards” organisé par InfraRed Capital Partners Ltd** (partenaire financier du Groupe Altitude). Cette nomination a récompensé le projet d'installation de panneaux solaires sur un NRO déployée par Fibre 31 (filiale d'Altitude Infra dans la Haute-Garonne).



En décembre 2025, l'engagement social du Groupe s'est concrétisé à travers la labellisation du prêt social de Fibre 31, filiale détenue par le Groupe Altitude. Cette **labellisation atteste de l'alignement du financement sur des objectifs sociaux mesurables**, notamment en matière d'aménagement numérique du territoire, d'inclusion et d'accès équitable aux infrastructures télécoms. Elle illustre la capacité du Groupe à mobiliser des instruments financiers responsables au service de son impact territorial et sociétal.



Au cours de l'année 2025, le Groupe Altitude a lancé un projet d'évaluation et de labellisation de la **Qualité de Vie et des Conditions de Travail de ses collaborateurs**. Cette démarche commune à toutes les entités s'est traduite par une consultation directe des collaborateurs. Linkt et Altitude, **2 entités ont été labellisées Great Place To Work dès cette première année.**

MODÈLE D'AFFAIRES

ACTIVITÉS ET OFFRES DE SERVICE

C1 Stratégie : modèle économique et initiatives liées à la durabilité

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C1-1	Description des principaux groupes de produits et/ou services offerts	24. (a)	

Dans le secteur des télécommunications, les métiers du Groupe Altitude se regroupent autour de 3 activités :

1. Les réseaux connectés pour le grand public
- AltitudeInfra propose différentes offres qui expliquent son chiffre d'affaires :
- La construction de réseaux de fibre optique, confiée par des collectivités locales sur leur territoire via des contrats de Délégation de Service Public (DSP)
 - L'exploitation et la maintenance de ces réseaux de fibre optique pendant toute la durée des contrats de DSP
 - La commercialisation des liens de fibre optique FttH, en passif ou activé, sous forme d'abonnement mensuel ou en cofinancement, à destination des clients finaux grand public et entreprises
 - La commercialisation de lien de collecte longue distance pour rapatrier le trafic vers des points de concentration régionaux ou nationaux
 - La commercialisation de câble de fibre optique dite noire
 - La commercialisation d'hébergement dans des locaux techniques (shelters NRO)

2. Les télécoms pour le secteur public et les entreprises
- Covage commercialise à des opérateurs de service des solutions de connectivité
- Des liens de fibre optique dédiée FttO, sur son réseau en propre ou en DSP
 - Des liens de fibre optique mutualisée FttH pro, dégroupé ou en revente
- Linkt commercialise à des entreprises une large gamme de services
- Internet, interconnexion VPN IP, VPN Ethernet etc.
 - Téléphonie mobile, téléphonie fixe IP, trunk SIP Teams etc.
 - Cybersécurité, SOC, anti-DDoS etc.
- Airmob commercialise des services mobiles multi-opérateurs (lien 4G/5G, carte SIM, IoT, backup...)
- Netwo propose une marketplace et des solutions d'automatisation des services télécoms
- Phibee Telecom agrège les services d'opérateurs télécom pour les clients opérateurs internationaux qui souhaitent s'installer en France

3. Les services et usages connectés pour les collectivités

Ubicité propose des services de connectivité aux Collectivités leur permettant de piloter leurs politiques publiques grâce au numérique et à la data

POSITIONNEMENT DE MARCHÉ

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C1-2	Description des principaux marchés sur lesquels l'entreprise opère (tels que le B2B, le commerce de gros ou de détail ou les pays)	47. (b)	

Les entités du Groupe Altitude ont des positionnements complémentaires dans le **marché des télécommunications en France** :

Les réseaux connectés pour le grand public

Altitude Infra est un opérateur d'infrastructure FttH qui, dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, répond à des appels d'offres de Collectivités Locales pour construire ab initio des réseaux de fibre optique, en assurer l'exploitation-maintenance et commercialiser les fibres optiques sous forme d'abonnement. Généralement, le contrat entre Altitude Infra et la collectivité publique se matérialise par une Délégation de Service Public (DSP) sur des durées longues (20 à 30 ans). Différents types de concession de service public existent (concessif, affermage, affermo-concessif). Altitude Infra s'est engagé aussi directement via des AMEL (Appel à Manifestation d'Engagement Local) en investissant en propre dans 2 départements (Côte d'Or et Landes).

Les télécoms pour le secteur public et les entreprises

Covage est un opérateur de gros « wholesale » B2B. Il est le seul opérateur français à proposer une gamme complète de solutions de connectivité, de la fibre (FttO, FttH, FttE) au mobile (4G, 5G), sur un réseau exclusivement dédié au marché entreprise.

Linkt est un opérateur de service, sur le marché de détail entreprises commercialisant ses offres directement vers les ETI, Grands Comptes et Collectivités.

Airmob est un opérateur de service mobiles MVNO. Il opère en direct vers les entreprises et en marque blanche vers les opérateurs via sa filiale AIF.

Netwo est un éditeur de logiciel, développeur d'une plateforme SaaS utilisée à la fois en marché de détail et en wholesale.

Phibee Telecom est un opérateur « wholesale » vers les opérateurs internationaux.

Les services et usages connectés pour les collectivités

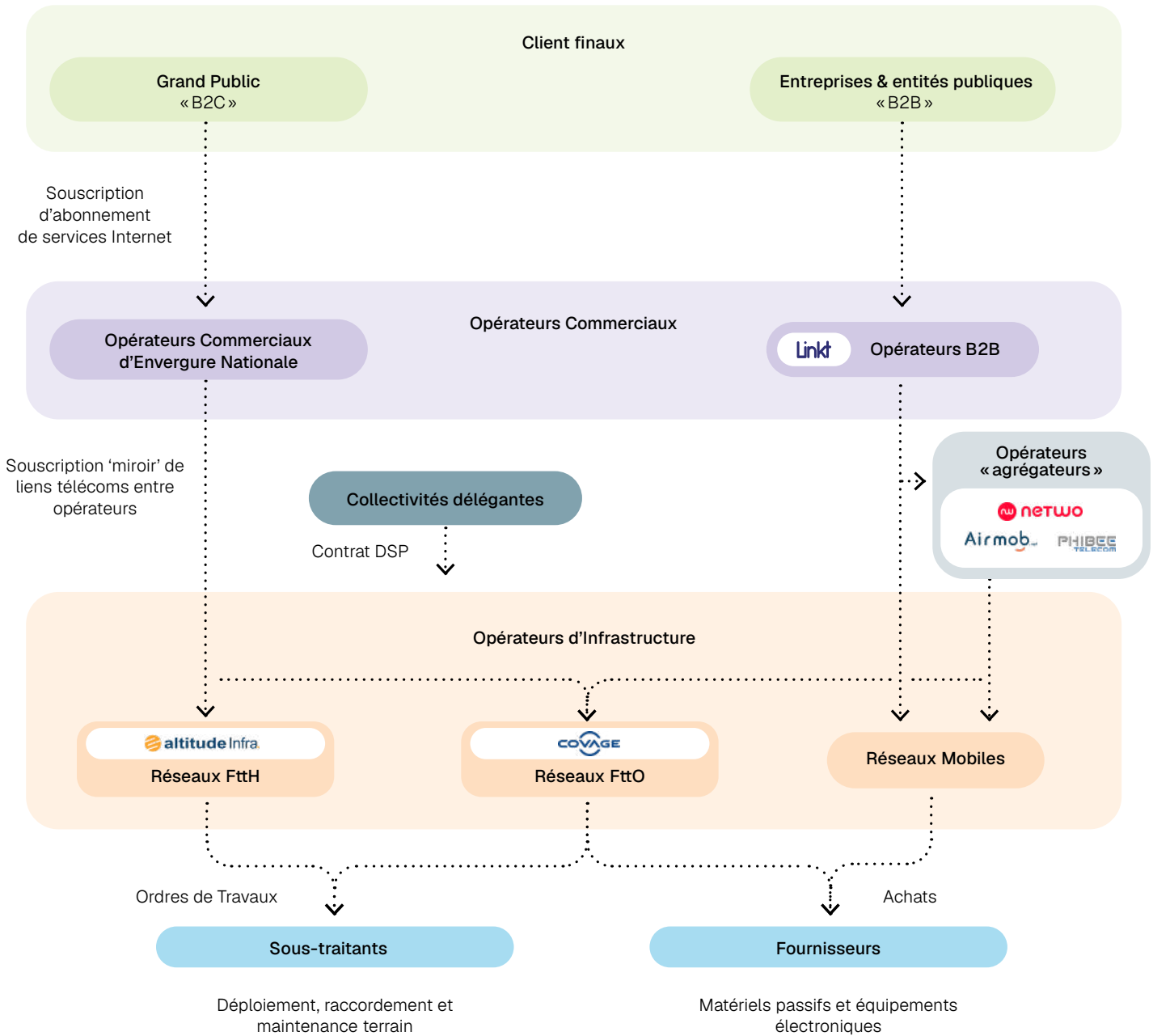
Ubicité opère en direct avec les Collectivités territoriales.

RELATIONS D'AFFAIRES

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C1-3	Description des principales relations d'affaires (telles que les fournisseurs clés, les canaux de distribution et les consommateurs)	47. (c)	

Dans la structure du Groupe Altitude, plusieurs filiales peuvent avoir des relations client/fournisseur entre elles. Ainsi, il est possible qu'un client final professionnel s'abonne à un service Internet fourni par Linkt, qui lui-même souscrit un lien activé et collecté par Covage, qui lui-même loue le brin de fibre passive à Altitude Infra.

Représentation schématique des relations d'affaire sur le marchés des télécoms



PARTIES PRENANTES

Les Parties Prenantes du Groupe Altitude sont de plusieurs types :

- Les **collectivités délégantes** : (agglomérations, départements, régions, syndicat mixte) délégrant la construction, l'exploitation et la commercialisation de leur réseau de fibre optique via un contrat de Délégation de Service Public (DSP). En 2025, Altitude Infra est en relation avec 29 collectivités (principalement des départements, pour leur territoire rural), Covage est en contrat avec 27 collectivités (principalement des métropoles ou des agglomérations en zone urbaine). La liste de ces réseaux est fournie en annexe.
- Les **entreprises et entités publiques** sont les clients de Linkt souscrivant directement des services Internet pour leur besoin propre, sous forme d’abonnement.
- Les **clients opérateurs** en aval de la chaîne de valeur, souscrivent des liens télécom, généralement sous forme d’abonnement, pour chaque site de leurs propres clients finaux.
 - Pour Altitude Infra, les clients sont **des opérateurs commerciaux d'envergure** nationale (Orange, Free, SFR, Bouygues Telecom) à destination du grand public et marginalement des opérateurs locaux (Nordnet, Kiwi, K-net). Derrière ces clients opérateurs, on parlera d’usagers, de consommateurs ou de clients finaux.
 - Pour Covage, Airmob, Netwo, Phibee Telecom les clients sont des **opérateurs B2B** tels que Linkt, Bouygues Telecom Pro, OVH, Adista/Inhérent, AlphaLink, Sewan, Free Pro, Verizon, AT&T
 - Pour Altitude Infra et Covage, des Groupements Fermés d’Utilisateurs (GFU) regroupant des entités publiques (collectivité locales, groupement hospitalier etc.) achètent des fibres optiques dites « noires » ou « passives », c’est-à-dire sans équipement électronique de l’opérateur.
- Les **fournisseurs et sous-traitants**, en amont de la chaîne de valeur, sont détaillés dans le chapitre suivant. En aval, nous travaillons avec des prestataires spécialisés pour collecter et revaloriser les équipements clients.
- Les **partenaires financiers**, les banques ou fonds d’investissements, dont la plupart exige des reportings financiers et extra-financiers annuellement.
- Les **partenaires institutionnels** comme l’ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) autorité administrative indépendante chargée de la régulation des télécommunications en France, ou comme l’Avicca association regroupant des collectivités locales.

- les **partenaires de la filière** des télécoms comme la fédération InfraNum.

FOURNISSEURS

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C1-4	Estimation du nombre de fournisseurs, de leurs secteurs d'activité et de leurs pays d'implantation		212.

Pour 2025, une analyse basée sur les montants dépensés vers nos fournisseurs (spend) a permis de comptabiliser 294 fournisseurs externes représentant 95% de nos dépenses. Cet indicateur est détaillé dans l’enjeu “Achats Responsables”. Les fournisseurs du Groupe Altitude sont de plusieurs types :

- Les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt, Airmob, Phibee Telecom sollicitent **des entreprises de travaux télécoms, des sous-traitants** spécialisés tels que Circet, Sogetrel, Sade, Ensio, Axians pour réaliser la quasi-totalité des actes sur le terrain (construction initiale, raccordement client, opérations de maintenance etc...). Les équipes techniques internes réalisent le pilotage des sous-traitants. Les sous-traitants interviennent en amont de la chaîne de valeur pour réaliser le déploiement initial des réseaux de fibre optique ; et en aval lors des raccordements des clients finaux et pour les actes de maintenance. Ces sous-traitants sont tous basés en France et situés en région, à proximité des lieux d’intervention. Le volume d’affaires, le nombre de techniciens et leurs déplacements impliquent des enjeux d’éthique, de santé/sécurité et de décarbonation. Ce modèle d’affaires est commun à la plupart des opérateurs de télécommunication en France.
- Les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt, Airmob, Phibee Telecom se fournissent en équipements électroniques de télécommunication auprès **d’équipementiers télécom** internationaux tels que Cisco, Huawei, Alcatel-Lucent-Nokia. Ce sont ces équipements dits actifs qui font transiter l’information numérique dans les câbles de fibre optique sous forme de signaux lumineux.
- Les filiales Altitude Infra, Covage se fournissent en câbles de fibre optique et en matériels passifs (boîtes de protection BPE, jarretières, armoires de rue) auprès de fabricants **d’infrastructures passives** internationaux tels que Acome, Draka-Prismian, Corning, 3M.

- Altitude Infra et Covage utilisent des infrastructures de génie civil telles que des fourreaux, des chambres, des poteaux appartenant à **d’autres opérateurs d’infrastructure** tels que Orange ou Enedis. Dit autrement, les câbles de fibre optique du Groupe Altitude sont, en très grande partie, déployés en réutilisant des infrastructures existantes afin d’accélérer le temps de déploiement, réduire les coûts de construction et réduire l’impact écologique.
- Nos réseaux utilisent ou sont interconnectés avec **d’autres opérateurs de collecte** (tels que Orange, SFR ou des opérateurs autoroutiers) assurant des liaisons longue-distance et permettant le rapatriement des points régionaux avec le cœur réseau en Île-de-France (comme Cogent, Level3, Colt), ou **des opérateurs hébergeurs** (comme Telehouse, Equinix, Interxion-DigiTalRealty) permettant aux opérateurs de s’interconnecter en accueillant leurs équipements respectifs dans un même lieu sécurisé.

ENJEUX DE DURABILITÉ

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C1-5	Brève description des principaux aspects de la stratégie en lien avec les enjeux de durabilité ou les impactant		47. (d).

En partenariat avec les Collectivités locales d’un territoire, Altitude Infra et Covage conçoivent, déploient, commercialisent et exploitent des réseaux de télécommunications pour proposer des services de télécommunications à la population ou aux entreprises.

Nos réseaux de télécommunications utilisent des infrastructures existantes (fourreaux, poteaux aériens) qui supportent des câbles de fibre optique.
Or, ces réseaux de fibre optique (infrastructures et câbles) sont soumis aux aléas climatiques tels que les tempêtes, les crues ou les feux de forêts.
Le Groupe Altitude est doté de moyens techniques, humains et organisationnels pour prévenir et résoudre les situations de dégradation actuelles.

Nos réseaux sont constitués d’équipements de télécommunication, achetés à des équipementiers internationaux et hébergés dans des sites techniques.
Or ces équipements ont nécessité des ressources pour la fabrication de leurs composants électroniques. Ils sont consommateurs d’énergie électrique et ont besoin d’être refroidi.

Par nature, nos réseaux sont déployés dans des territoires ruraux (Altitude Infra) et en milieu urbain (Covage) nécessitant le déplacement de techniciens sur le terrain.
Or ces interventions sont réalisées généralement sur le domaine public, en bord de route, et majoritairement avec des véhicules thermiques.

De manière plus exhaustive et issu de notre Analyse de Double Matérialité, les 16 enjeux de durabilité pour le Groupe Altitude sont présentés dans le tableau ci-contre.

ESRD	Thème VSME	Enjeu de durabilité	Objectif de l'enjeu
E1	Changement climatique	Réduction de l'empreinte carbone	S'inscrire dans une trajectoire de décarbonation, notamment par des achats responsables et en favorisant une mobilité sobre et durable
		Résilience des infrastructures numériques	Cartographier les risques climat sur nos infrastructures et déployer le plan d'adaptation associé
		Transition énergétique	Diminuer la consommation énergétique de nos sites et infrastructures, et développer l'utilisation des énergies renouvelables
E5	Économie circulaire	Économie circulaire	Mettre en place une gestion circulaire de nos équipemen
S1	Effectifs de l'entreprise	Santé et sécurité des collaborateurs	Prévenir les risques professionnels et promouvoir une culture de sécurité au travail
		Dialogue social et Qualité de Vie au Travail	Offrir un cadre de travail collaboratif et stimulant garantissant
		Développement RH	Favoriser la mobilité interne et contribuer au développement professionnel de nos collaborateurs
		Diversité et égalité des chances	Promouvoir la diversité, l'égalité des chances et déployer une organisation professionnelle inclusive
S2	Travailleurs de la chaîne de valeur	Conditions de travail chez nos sous-traitants	Renforcer nos exigences de qualité, sociales et éthiques, pour garantir la sécurité des travailleurs intervenant sur nos réseaux
S3	Communautés touchées	Développement Numérique des Territoires	Développer nos réseaux en faveur de l'égalité numérique et des nouveaux usages pour des territoires connectés et durables
S4	Consommateurs et utilisateurs finaux	Numérique Responsable	Promouvoir le Numérique Responsable, en interne, avec nos clients et dans la société, notamment avec des services sobres et transparents
		Qualité de Service	Garantir une expérience client fiable, performante et continue, en maîtrisant nos standards de qualité
		Cybersécurité	Agir pour garantir la protection des données et renforcer la cybersécurité de nos services et infrastructures
G1	Conduite des affaires	Performance RSE	Promouvoir le Numérique Responsable, en interne, avec nos clients et dans la société, notamment avec des services sobres et transparents
		Achats responsables	Garantir une expérience client fiable, performante et continue, en maîtrisant nos standards de qualité
		Éthique des affaires	Agir pour garantir la protection des données et renforcer la cybersécurité de nos services et infrastructures

B2

Pratiques, politiques et initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable

	Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
	B2-1	Des pratiques, politiques ou initiatives futures spécifiques sont-elles définies sur ce sujet de durabilité ?	26.	78.
	B2-2	Les politiques sont-elles disponibles publiquement ?	26.	78.
	B2-3	Des objectifs sont-ils définis ?	26.	78.

ESRS	Enjeu de durabilité	B2-1	Maturité de l'enjeu 1 Pratique 2 Process 3 Projet 4 Politique	B2-1	B2-3
E1	Réduction de l'empreinte carbone	Oui	3 Projet « Stratégie Climat » (ex. SBTi)	Non	Oui
	Résilience des infrastructures numériques	Oui	3 Projet « Résilience »	Non	Oui
	Transition énergétique	Oui	3 Projet « Pilotage de l'énergie »	Non	Oui
E5	Économie circulaire	Oui	2 Process actuels (ex. récupération des CPE)	Non	Non
S1	Santé et sécurité des collaborateurs	Oui	4 Politique RH et accords collectifs	Non	Oui
	Dialogue social et Qualité de Vie au Travail	Oui	4 Politique RH (ex. GreatPlaceToWork)	Non	Oui
	Développement RH	Oui	4 Politique RH et accords collectifs	Non	Oui
	Diversité et égalité des chances	Oui	4 Politique RH et accords collectifs	Non	Oui
S2	Conditions de travail chez nos sous-traitants	Oui	2 Process actuels (ex. « Contrat STOCv2 »)	Non	Oui
S3	Développement Numérique des Territoires	Oui	1 Pratiques actuelles (ex. « FSUN »)	Non	Oui
S4	Numérique Responsable	Oui	1 Pratiques actuelles	Non	Non
	Qualité de Service	Oui	2 Process actuels (ex. Exploit./Maint., PCA)	Non	Oui
	Cybersécurité	Oui	4 Politique PSSI	Non	Oui
G1	Performance RSE	Oui	4 Politique RSE	Non	Oui
	Achats responsables	Oui	3 Projet « Achats Responsables »	Non	Oui
	Éthique des affaires	Oui	2 Process actuels (ex. Code Ethique)	Non	Oui

Le Groupe Altitude ne rend pas publiques ces différentes politiques en tant que telles. En revanche, toutes ces thématiques sont présentées dans les Rapports RSE annuels des différentes filiales. Ces Rapports RSE sont communiqués publiquement et accessibles sur leurs sites web respectifs.

C2

Description des pratiques, des politiques et des initiatives futures pour une transition vers une économie plus durable

	Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
	C2-1	Brève description des pratiques, politiques et initiatives futures évoquées en B2	48.	213.
	C2-2	Niveau le plus élevé de la hiérarchie responsable de la mise en œuvre de ces pratiques, politiques et initiatives futures	49.	213.
	C2-3	Description des objectifs évoqués en B2		213.

Enjeu de durabilité	C2-1	C2-2	C2-3
Réduction de l'empreinte carbone	Le premier chantier pour réduire son empreinte carbone est de connaître ses émissions de GES. Le Groupe Altitude réalise chaque année depuis 2023 un bilan carbone selon le GHG protocol en utilisant près de 85 % de données physiques.	Directeur Général de la filiale	Ambition 04. Réduire nos émissions de 15 % sur les scopes 1 & 2 et de 10 % sur le scope 3 d'ici fin 2026
	Afin de définir sa « Stratégie Climat », le Groupe Altitude a initié en 2024 la démarche ACT Pas-à-Pas de l'ADEME et ACT Initiative. Ce projet est mené au plus haut niveau hiérarchique du groupe et accompagné par le cabinet Utopies.	Directeur RSE Groupe	Ambition 05. Valider une trajectoire de décarbonation SBTi d'ici fin 2026
Résilience des infrastructures numériques	Le plan appelé « Résilience » regroupe les actions actuelles (exploitation, maintenance) et les initiatives à prendre pour garantir la robustesse des réseaux de fibre optique exploités par le Groupe Altitude face à tous les risques physiques et climatiques actuels et futurs (adaptation au changement climatique).	Directeur Général de la filiale	Ambition 06. Cartographier et scorer les risques physiques et climatiques de 100 % de nos infrastructures d'ici fin 2026
Transition énergétique	Les réseaux de télécommunication sont consommateurs d'énergie électrique pour le fonctionnement des équipements et pour les climatiseurs. Le Groupe Altitude a lancé différentes initiatives : efficacité énergétique des sites, modernisation des équipements, expérimentation de panneaux photovoltaïques, achat achat d'électricité avec Garantie d'Origine renouvelable.	Directeur Réseau, Acheteur des Achats et Responsable des Moyens Généraux de chaque filiale	Projet de définition des objectifs courant 2026
Économie Circulaire	Les filiales Linkt et Covage ont des process d'économie circulaire pour récupérer les équipements clients (CPE, ONT) après la résiliation du lien, les tester, les reconditionner et les réallouer à un nouveau client. D'autres actions concernent par exemple les déchets électroniques DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques).	Directeur Marketing, Directeur Technique, Directeurs des Achats selon les filiales	
Santé et sécurité des collaborateurs	Chaque filiale met en œuvre un plan de prévention des risques professionnels, un DUERP, des formations obligatoires, des équipements de protection individuels, un suivi des indicateurs d'accidents et des préventions des risques psychosociaux.	DRH groupe et filiales	Objectif de zéro accident du travail

Enjeu de durabilité	C2-1	C2-2	C2-3
Dialogue social et QVCT	En cohérence grâce à une DRH groupe, les filiales déploient leur politique RH notamment sur les 2 axes suivants (i) dialogue social : instances représentatives (CSE), entretiens professionnels (ii) QVCT : charte télétravail, etc.	DRH groupe et filiales	Ambition 08. Évaluer notre QVCT et viser une labellisation externe d'ici 2026
Développement RH	Un plan de développement des compétences est mis en place avec un suivi personnalisé : parcours métiers, formations techniques (fibre, cybersécurité, sobriété numérique), entretiens annuels, accompagnement de la mobilité interne et entre les filiales.	DRH groupe et filiales	Ambition 09. Promouvoir l'engagement et viser un taux de formation de 60 % et un taux de mobilité interne de 15 % d'ici fin 2026
Diversité et égalité des chances	La politique diversité du Groupe vise à garantir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap et à respecter les différences culturelles de chacun. Des accords collectifs et un suivi d'indicateurs (index égalité femmes-hommes, taux d'emploi handicapés) sont déployés.	DRH groupe et filiales	Ambition 07. Renforcer l'égalité professionnelle et viser un index Egapro >90 d'ici 2026
Conditions de travail chez nos sous-traitants	Les filiales imposent contractuellement à leurs sous-traitants le respect strict des règles de sécurité et des standards sociaux. Des audits de terrain réalisés par nos équipes internes valident la conformité des ouvrages réalisés et garantissent la protection des travailleurs.	Directeurs achats et/ou Directeurs Réseau et/ou Directeur Production selon les filiales	Objectif de zéro accident grave sur nos chantiers
Développement des Territoires	Le Groupe Altitude déploie et exploite des réseaux très haut débit principalement dans les zones rurales et périurbaines. Il agit en partenariat avec les collectivités locales pour réduire la fracture numérique et accompagne des projets d'innovation pour la décarbonation des territoires en abondant le FSUN (Fonds de Soutien aux Usages du Numérique).	Directeurs de concession des différents réseaux	Ambition 10. Mobiliser 2 millions d'euros par an à la promotion d'un numérique responsable et au développement de nouveaux usages numériques destinés à la décarbonation des territoires
Numérique Responsable	Grâce sa position d'opérateur d'infrastructure télécom en France, le Groupe Altitude s'investit pour un Numérique Responsable, (i) en interne avec la formation de ses équipes informatiques, (ii) vers nos clients avec des offres de services éco-conçues.	(i) Directeur informatique de chaque filiale (ii) Directeur marketing de chaque filiale	Ambition 10. Mobiliser 2 millions d'euros par an à la promotion d'un numérique responsable et au développement de nouveaux usages numériques destinés à la décarbonation des territoires
Qualité de Service	La Qualité de Service est la première exigence d'un opérateur télécom. L'objectif des services Exploitation est de garantir une disponibilité des réseaux à ses clients, 24h/24, 7j/7, 365j/an.	Directeur Réseau et/ou Directeur Exploitation de chaque filiale	Différents taux de disponibilité ou d'engagement existent selon le réseau, la technologie ou la filiale. On retiendra pour exemple la valeur contractuellement garantie par Covage pour son offre BPE de 99,90 %.
Cybersécurité	Conscient des risques de cybersécurité, le Groupe Altitude s'est engagé dans un plan ambitieux dans la perspective de la directive NIS2.	Directeur de la Sécurité des Systèmes d'Information du groupe	Objectif de zéro incident de sécurité

Enjeu de durabilité	C2-1	C2-2	C2-3
Performance RSE	Le Groupe Altitude promeut une véritable culture d'entreprise en sensibilisant l'ensemble des collaborateurs aux enjeux ESG.	Responsable RSE de chaque filiale	Ambition 01. Sensibiliser 90% de nos collaborateurs aux enjeux RSE d'ici fin 2026
	La performance RSE (i) est mesurée grâce à un Système d'Information dédié et (ii) évaluée annuellement par EcoVadis.	(i) Responsable reporting extra-financier groupe (ii) Responsable RSE de chaque filiale	(i) Ambition 03. Disposer d'un système d'information de nos données ESG commun à nos filiales dès 2026 (ii) Ambition 02. Évaluer notre démarche RSE et viser la médaille d'or EcoVadis d'ici 2026
	Les critères ESG seront intégrés dans la politique d'incentive et de rémunération afin d'aligner les intérêts des collaborateurs avec les engagements du Groupe.	DRH groupe et filiales	
Achats responsables	Une politique achats responsables intègre des critères ESG dans les appels d'offres et impose des exigences de circularité et de réduction carbone aux fournisseurs critiques. Un suivi régulier est réalisé via des évaluations et des audits.	Directeur des Achats de chaque filiale	Signature de la charte achats par nos fournisseurs principaux
Éthique des affaires	Depuis 2024, les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt ont mis en place un code éthique auprès de leurs collaborateurs dans le cadre d'une conformité à la loi anti-corruption (Sapin II).	Directeur Général et/ou Directeur des Ressources Humaines et/ou Directeur Juridique selon la filiale	Objectif de zéro incident de corruption



02. ENVIRONNEMENT

En préambule du pilier environnement, un premier chapitre présente :

- **La Stratégie Climat du Groupe Altitude.** Bien que le l'environnement ne se limite pas au climat, les enjeux traités sur cette année 2025 ont été travaillés autour de ce projet socle.

Le pilier environnement se construit ensuite autour des 4 enjeux, issus de notre Analyse de Double Matérialité :

- **La réduction de l'empreinte carbone** (atténuation du changement climatique),
- **La transition énergétique** (atténuation du changement climatique),
- **La résilience des infrastructures numériques** (adaptation au changement climatique),
- **L'économie circulaire** (transition des usages)

UN SOCLE : NOTRE STRATÉGIE CLIMAT

PROJET « STRATÉGIE CLIMAT »

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C3-9	Si et quand, le cas échéant, l'entreprise compte adopter un plan de transition pour l'atténuation du changement climatique	56.	

Sous l'impulsion du Comité Stratégique RSE du Groupe Altitude et après trois premiers exercices de calcul de émissions de GES des principales filiales, il a été acté, en 2024, le lancement d'un **projet majeur nommé « Stratégie Climat »**.

Les objectifs sont :

- Pouvoir aller au-delà des simples **actions de réduction court-terme** déjà lancées
- Ancrer dans le temps une stratégie ambitieuse, portée et **validée au plus haut niveau**.
- Se projeter à 2050 afin de pouvoir **définir une trajectoire** de réduction de ses émissions de Gaz à Effet de Serre conforme à l'Accord de Paris.
- Projeter, à terme, la soumission d'objectifs de réductions via l'Initiave Science-Based Targets (**SBTi**).

Pour guider ces travaux, la **méthode ACT (Accelerate Climate Transition)** a été retenue. Cette initiative internationale créée par l'ADEME, le CDP et la World Benchmarking Alliance, est aujourd'hui le seul cadre méthodologique existant pour la définition d'une stratégie climat.

La méthode ACT Pas-à-Pas va non seulement challenger la quantité d'émissions de Gaz à Effet de Serre émis par l'organisation, mais aussi questionner le rôle du groupe dans le cadre de la transition bas-carbone : sensibilisation de l'écosystème, promotion des solutions éco-responsables, innovation autour des sujets environnementaux.

Cette démarche se structure en 5 étapes. Elle permet de pouvoir s'assurer que l'ensemble des actions sélectionnées répondent aux besoins d'une stratégie et d'une vision d'entreprise dans un monde bas-carbone. Chaque étape de la méthode (vision, feuille de route, plan d'actions) est discutée et validée par le ComEx du Groupe Altitude.

Ce sujet d'importance est porté par une équipe projet composée de membres du ComEx et de fonctions stratégiques du Groupe Altitude, afin de définir une vision stratégique conforme aux enjeux de notre secteur et en lien avec le développement de nos activités. Pour définir sa Stratégie Climat avec la méthode ACT pas-à-pas, le Groupe Altitude se fait accompagner par un cabinet extérieur spécialisé, Utopies.

Le projet en quelques chiffres, c'est :

- 18 mois de projet ;
- 41 participants (mixité entre les filiales) ;
- 13 ateliers d'échanges et de construction ;
- 16 entretiens/interviews ;
- 3 formations du COMEX.

La finalisation de la Stratégie Climat est prévue pour le premier trimestre 2026. Néanmoins, pour l'année 2025, la vision, les engagements et thèmes traités ont été validés et sont présentés dans la suite du document.

POLITIQUE « STRATÉGIE CLIMAT »

Issu de notre démarche projet, le Groupe Altitude a défini sa vision 2050.

Une idée forte

Altitude au service de la transition des territoires et de ses clients

Un fil rouge

La maitrise décarbonée des réseaux, et une exploitation souveraine de la donnée

Notre Vision

En 2050, le développement du Groupe Altitude se poursuit grâce à ses expertises fortes et des relations de confiance et de proximité avec l'ensemble de son écosystème (clients, partenaires, équipes).

Pour limiter l'impact de ses infrastructures et maîtriser la hausse de ses besoins énergétiques, Altitude a mis en œuvre une **démarche de performance et de résilience** sur l'ensemble de sa chaine de valeur.

La proximité d'Altitude avec ses clients et les territoires lui a permis de développer, proposer et déployer des **offres au service de la décarbonation de ses clients**.

L'innovation demeure au cœur de son développement guidée par une approche de long terme basée sur la science et la preuve. Ces atouts lui permettent de coconstruire les réponses aux enjeux et besoins de ses clients et des territoires.

Découlant de cette vision, la politique « Stratégie Climat » est détaillée autour de 3 piliers :

Un outil industriel durablement performant

Pour limiter l'impact de ses infrastructures et maîtriser la hausse de ses besoins énergétiques, le Groupe Altitude a mis en œuvre une démarche de performance et de résilience sur l'ensemble de sa chaine de valeur.

- Le Groupe Altitude réduit ses consommations d'énergie et leurs impacts.
- Les installations font l'objet d'éco-conception, avec un choix d'équipements robustes, permettant un allongement de la durée de vie et une maintenance optimisée.

- Les principes de l'économie circulaire sont appliqués au service de la souveraineté et de la maitrise des impacts
- Les risques locaux pesant sur les réseaux sont suivis et anticipés assurant la qualité de service
- La mobilisation des fournisseurs et sous-traitants permet de réduire les impacts des chantiers et interventions

Des solutions au service de la décarbonation de ses clients

La proximité du Groupe Altitude avec ses clients et les territoires lui a permis de développer, proposer et déployer des offres au service de la décarbonation de ses clients.

- Grâce à la relation de confiance établie, le Groupe Altitude accompagne ses clients et les territoires dans la compréhension des enjeux environnementaux liés à leurs activités et construit des offres responsables adaptées.
- Le Groupe Altitude accompagne ses clients pour limiter l'impact du numérique via le juste dimensionnement des installations et services.
- Le Groupe Altitude accompagne ses clients et territoires dans la réduction de leurs consommations et impacts environnementaux à travers la gestion des données associées, via sa filiale Ubicité.

De l'innovation permanente au service de la transition

Le modèle d'affaires du Groupe Altitude permet de se projeter dans une vision de long terme, d'investir et de faire évoluer ses offres, en interaction avec ses parties prenantes et son écosystème.

- Un dialogue établi avec les parties prenantes permet l'identification des chantiers prioritaires d'innovation. Ces innovations bénéficient à d'autres enjeux de résilience et de gestion des réseaux
- L'innovation durable est structurée au travers d'une organisation et de processus internes permettant l'incubation des projets proposés par les équipes du Groupe Altitude
- La singularité du Groupe Altitude en fait le porte-voix d'écosystèmes nationaux d'innovation et de partenariats entre acteurs de la chaine de valeur par exemple : relocalisation de la chaine d'approvisionnement ou la mise en place de normes facilitant la mutualisation des équipements)

ENJEU : RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE

L'enjeu de réduction de l'empreinte carbone du Groupe Altitude correspond à la participation à l'atténuation du changement climatique.

MESURE DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Définition de l'empreinte carbone

Le calcul de l’empreinte carbone d’une entreprise repose sur l’analyse de toute sa chaîne de valeur, incluant les émissions directes (Scope 1), indirectes liées à l’énergie (Scope 2) et autres émissions indirectes (Scope 3). Chaque poste d’émission est estimé à partir de données d’activité (quantités consommées, distances parcourues, etc.) multipliées par des facteurs d’émissions. Ces facteurs traduisent une activité en équivalent de GES émis, c’est-à-dire la quantité de gaz à effet de serre relâchée dans l’atmosphère. Le calcul permet d’identifier les postes les plus émetteurs et les leviers de réduction prioritaires. Ce calcul est une estimation, reposant souvent sur des hypothèses ou approximations lorsque les données précises ne sont pas disponibles. La comptabilité carbone est un sujet en constante évolution et très dépendante du secteur d’activité étudiée. **Au-delà d'une donnée chiffrée, ce que l'on cherche à obtenir c'est un panorama exhaustif nous renseignant sur les ordres de grandeur des émissions de l'entreprise.** Une fois analysée, ces résultats permettent de se concentrer nos actions sur les postes d’émissions les plus significatifs, mesurer/piloter l’avancement de nos actions.

Historique et évolution de notre calcul des émissions GES

Les deux premiers bilans (2022, 2023) étaient très majoritairement basés sur des données financières, faute de méthodologie cadrée dans le secteur des télécommunications et de collecte de données métiers. Depuis l’année 2024, nous avons donc changé de cap et orienté notre collecte sur des données physiques et pertinentes pour nos métiers. Cette progression a été rendue possible grâce à (i) l’impulsion de notre nouvel expert climat, arrivé courant 2024 (ii) la mobilisation des équipes métiers (iii) la publication d’un guide sectoriel de recommandations pour la réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre de la filière des infrastructures de télécommunications InfraNum (auquel le Groupe Altitude a d’ailleurs largement contribué).

Ainsi, nous sommes passés de 10 % en 2023 à **80 % en 2024 des émissions GES calculées à partir de données physiques** dans le bilan consolidé du groupe. Ce taux de données physiques utilisées dans le calcul des émissions GES est un bon indicateur de pertinence

d’un bilan GES. Mieux caractériser permet de mieux comprendre et donc de mieux réduire les émissions du groupe. Ce bond qualitatif majeur dans notre calcul des émissions GES renforce la fiabilité et surtout la pertinence de nos analyses. C’est pourquoi, même si le bilan des émissions GES 2023 a parfois servi de valeur de référence. Le bilan des émissions 2024 a vocation à être la baseline fiable et pertinente notamment pour la Stratégie Climat. L’année 2025 a permis d’élargir le périmètre des calculs d’empreinte carbone réalisés (8 entités concernées) couvrant ainsi l’ensemble du périmètre des activités de télécommunications du groupe :

- Altitude Infra
- Covage
- Linkt
- Airmob
- Phibee
- Ubicity
- Netwo
- Altitude (holding)

Pour l’année 2025, la même méthodologie et le même plan de collecte que pour 2024 ont été réutilisés et appliqués à toutes les entités. En utilisant la même approche, ce second exercice nous permet une comparabilité et une analyse des évolutions, détaillée par ailleurs. Ces calculs ont également été amélioré suite à la vérification méthodologique (qui a jugé conforme notre méthodologie) par un tiers de notre bilan 2024 et nous permet de progresser encore en passant de 80 à 85 % de données physiques utilisées pour calculer notre empreinte carbone.

Méthodologie retenue pour le calcul des émissions GES

Pour l’établissement du bilan GES de l’ensemble des filiales du Groupe Altitude, la méthode du **GHG Protocol** a été retenue. Le GHG Protocol est un standard international, choisi comme cadre de référence dans la CSRD et la Science Based Targets initiative (SBTi). C’est une alternative à la méthode Bilan Carbone® plus spécifique à la France. Deux de ses spécificités sont les suivantes :

- La non-immobilisation des émissions, ce qui signifie que les émissions sont comptabilisées l’année où elles sont générées, sans lissage.
- La possibilité de valoriser les choix de l’origine de l’électricité achetée (i) ‘Location-based’ qui correspond au mix électrique français (ii) ‘Market-based’ réalité des contrats souscrits par l’entreprise.

Règles et hypothèses de calcul des émissions GES

Les émissions du **scope 1** sont calculées en utilisant les données d’activités physiques (consommations d’énergie, fuite des fluides frigorigènes) par les facteurs d’émissions pertinents, tous issus de la base empreinte de l’ADEME. Les énergies considérées sont notamment : le fioul, le

gaz, l’essence, le gazole pour lesquelles les factures/ consommations réelles ont été relevées. Les fuites de fluides frigorigènes utilisés pour la climatisation (dans le domaine tertiaire ou les locaux techniques) sont incluses dans le scope 1. Sur ce sujet, pour certains locaux où la donnée n’était pas disponible, elle a été estimée sur la base des hypothèses de fuites par puissance de groupe froid, qui sont proposés dans les méthodologies, notamment issu du Plan Carbone Général (PCG). Les émissions du **scope 2** sont les émissions de combustion liées aux consommations d’électricité et des réseaux de chaleur/froid. Selon les recommandations du GHG Protocol, les émissions du scope 2 sont évaluées à la fois avec la méthodologie location-based (facteur d’émission du pays de consommation) et market-based (prises en compte de la part des achats d’électricité d’origine renouvelable). Comme la plupart des entreprises, et pour valoriser les achats d’énergies renouvelables, le Groupe Altitude communique majoritairement en market-based mais les deux sont calculées. Les facteurs d’émissions pour le location-based sont ceux de la Base Empreinte de l’Ademe et ce sont ceux de l’AIB (Association of Issuing Bodies, administrateur du système européen des certificats pour les énergies renouvelables) pour le market-based.

Dans le cadre des consommations en propre, il a été récupéré les factures et consommations réelles. Lorsque nos équipements sont hébergés dans des points de présence tiers, il a été posé des hypothèses de consommations sur la base de la consommation moyenne des équipements (ou puissance souscrite auprès de l’hébergeur) et de leur nombre. Hors des exclusions justifiées par ailleurs, le Groupe Altitude évalue ses émissions sur l’ensemble des postes d’émissions du **scope 3** du GHG Protocol. Les données physiques ont été collectées majoritairement, quitte à en estimer certaines pour s’assurer d’un bilan pertinent et pilotable. Les émissions à partir de flux monétaires ont été limitées aux émissions moins significatives pour les activités du groupe (honoraires, achats de services génériques, etc.). Les données ont été issues des différents départements métiers des entités, et valider par ces mêmes fonctions opérationnelles. Les facteurs d’émissions utilisés proviennent de différentes sources : Base Empreinte de l’Ademe, guide sectoriel, fournisseurs lorsque disponible, mais aussi la base de données française Exiobase concernant les facteurs d’émissions monétaires utilisés. Les différentes données et méthodes d’évaluation sont décrites dans le tableau suivant, présentées selon les catégories du GHG Protocol.

Catégories d’émissions de GES de scope 3	Méthode d’évaluation
3.1 – Achats de biens et services	Evaluée Cette catégorie concerne davantage les achats de services que les achats de biens. En effet, en dehors des fournitures tertiaires et des équipements clients revendus pour certaines activités, la grande majorité des biens sont des biens immobilisés. Pour ces équipements, les ACV sont récupérés auprès des équipementiers, ou par défaut il est utilisé les facteurs d’émissions issus du guide sectoriel des infrastructures de télécommunications de l’ADEME. Les services spécifiques aux télécoms sont comptés en distance (tranchées, tirage, interventions de maintenance) ou en unité (raccordements). Ces valeurs sont multipliées par des facteurs d’émissions génériques de la filière ou posées sur base d’hypothèses. Les achats de services non spécifiques à l’activité (honoraires, assurance, etc.) sont caractérisés par leurs dépenses (fichiers d’écriture comptable) et multipliés par des facteurs d’émissions financiers issus du référentiel EXIOBASE pour la France.
3.2 – Immobilisations	Evaluée Cette catégorie rassemble l’ensemble des équipements passifs/actifs achetés pour construire et entretenir les réseaux de l’activité d’opérateur d’infrastructure du groupe, ainsi que l’ensemble des équipements clients de l’activité d’opérateur de services. Pour les équipements passifs, les données physiques récupérées (distance, unité) sont multipliées par des facteurs d’émissions génériques. Pour les équipements actifs, des ACV sont récupérés auprès des équipementiers, ou par défaut il est utilisé les facteurs d’émissions issus du guide sectoriel des infrastructures de télécommunications de l’ADEME. On retrouve aussi dans cette catégorie les achats de véhicules du groupe, comptés en unité physique grâce au suivi de flotte. Certains achats immobilisés sont eux comptés à partir des dépenses récupérées dans les fichiers d’écritures comptables.
3.3 – Amont de l’énergie	Evaluée Les émissions du sous-poste sont calculées à partir des données collectées pour les scopes 1&2 : consommation des sources mobiles et fixes, consommation d’électricité, de chaleur et de froid. Les facteurs d’émission de l’électricité sont ceux de l’ADEME.

Catégories d'émissions de GES de scope 3	Méthode d'évaluation
3.4 – Transport et distribution amont	Evaluée Les émissions calculées le sont en grande partie sur la base d'hypothèses de distance (sur base de provenance moyenne) et de moyens de transport utilisés pour acheminer les principaux biens (fibre optique, PM, équipements réseaux et clients).
3.5 – Déchets	Evaluée Les émissions calculées le sont en grande partie, par type de déchets, sur la base d'hypothèses de poids et type de traitement. Ces hypothèses ont été faites sur les déchets tertiaire (données statistiques) ou spécifiques (DEEE sur la base des poids des équipements, déchets de chantiers, etc.).
3.6 – Déplacements professionnels	Evaluée Sur ce sujet, une enquête annuelle est réalisée auprès des salariés pour connaitre leurs modalités de déplacements pour leur trajet domicile-travail. Sur la base des résultats de l'enquête, et d'une extrapolation au nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein), les distances totales parcourues par mode sont multipliées par des facteurs d'émission de l'ADEME par passager-kilomètre.
3.7 – Déplacements domicile-travail	Evaluée Sur ce sujet, une enquête annuelle est réalisée auprès des salariés pour connaitre leurs modalités de déplacements pour leur trajet domicile-travail. Sur la base des résultats de l'enquête, et d'une extrapolation au nombre d'ETP (Equivalent Temps Plein), les distances totales parcourues par mode sont multipliés par des FE l'ADEME par passager-kilomètre.
3.8 – Actifs loués en amont	Evaluée Pour ses activités télécoms, les entités du groupe louent à des opérateurs tiers des lignes de boucle locale (optique et cuivre), ainsi que de l'hébergement en data center ou points de présence. Les données sont collectées en nombre de lignes, distance, puissance hébergée ou en monétaires dans une très grande minorité. Les facteurs d'émissions utilisés sont issus d'ACV interne ou de fournisseurs comme Orange Wholesale France.
3.9 – Transport et distribution aval	Evaluée Les émissions sont issues des déclarations des prestataires missionnés pour la livraison des équipements clients pour les activités BtoB du groupe.
3.10 – Transformation des produits vendus	Non applicable.
3.11 – Utilisation des produits vendus	Evaluée La consommation annuelle globale des produits vendus est obtenu en multipliant par type d'équipement, le nombre d'équipements par leur consommation électrique annuelle (déterminé par leur puissance nominale fois le nombre d'heures dans l'année) sur la durée de vie du produit. Pour obtenir les émissions de GES, il faut multiplier cette consommation électrique totale par le facteur d'émission du mix électrique français.
3.12 – Fin de vie des produits vendus	Evaluée Estimation du poids de déchets générés et traitement associé par les équipements vendus sur les activités d'opérateur de services.
3.13 – Actifs loués en aval	Evaluée La consommation annuelle globale des produits loués (équipements actifs) est obtenu en multipliant par type d'équipement, le nombre d'équipements par leur consommation électrique annuelle (déterminé par leur puissance nominale fois le nombre d'heures dans l'année). Pour obtenir les émissions de GES, il faut multiplier cette consommation électrique totale par le facteur d'émission du mix électrique français.

3.14 – Franchises	Non applicable.
3.15 – Investissements	Non Evaluée Catégorie optionnelle. Émissions de GES non significatives et non évaluées

Ressources mobilisées pour le calcul des émissions GES

Le Groupe Altitude a décidé d’internaliser les compétences climat avec le recrutement, au sein de l’équipe RSE holding, d’une ressource dédiée, expert climat. Les responsables RSE des filiales Altitude Infra, Covage, Linkt ont été sollicitées pour la collecte des données dans leurs entreprises respectives. Le responsable du reporting extra-financier groupe et les contrôleurs de gestion extra-financier des activités du groupe ont également fortement contribué à la récupération de l’ensemble des données. Dans chacune des filiales, la collecte de données a été menée, dans des ateliers dédiés, avec **différentes équipes opérationnelles métiers**, dont notamment le réseau, la production, l’exploitation/maintenance, les moyens généraux. La collecte a été un exercice à la fois technique et pédagogique. Elle a permis d’identifier des pistes concrètes d’amélioration tout en renforçant la culture climat au sein du Groupe. Plus qu’un simple reporting, ce bilan GES devient un outil de transformation opérationnelle. Il alimente la réflexion métier, guide les choix futurs et prépare le terrain pour notre stratégie climat. L’ensemble des données collectées et des émissions calculées l’ont été avec l’outil carbone de l’éditeur de logiciel Tennaxia. Cet outil est certifié conforme à la méthode Bilan Carbone® de l’ABC (Association pour la transition Bas-Carbone, <https://abc-transitionbascarbone.fr>).

ACTIONS « CLIMAT »

Notre politique « Stratégie Climat » est mise en œuvre avec un plan en **8 engagements 2030** qui transforme l’outil industriel, l’offre de service et le programme d’innovation du Groupe Altitude. Les engagements se traduisent ensuite en actions, contribuant chacune à rendre réel l’engagement pris.

Un outil industriel aussi performant que durable

1. Réduire les consommations d'électricité et de carburants

- Electrification de la flotte de véhicules de fonction
- Electrification de la flotte de véhicules de services
- Achat d’électricité renouvelable garantie d’origine
- Réduction de nos consommations d’énergie réseau au service rendu

2. Réduire le nombre et l'impact des interventions par lien

- Amélioration des installations et déploiement client : raccordement en mode opérateur d’infrastructure, augmentation du taux d’installation en une seule intervention « once-and-done », mutualisation des raccordements entre opérateur d’infrastructure et opérateur de service
- Diminution du taux de panne annuel pour éviter des déplacements : maintenance préventive, amélioration des outils de ticketing et de corrélation de pannes
- Réduction des interventions à tort et en échec : intervenir une seule fois si le besoin de déplacement est avéré
- Augmenter la part de nos sous-traitants se déplaçant en véhicules électriques en travaillant avec eux sur le sujet

3. Réduire le nombre et l'impact des équipements neufs déployés

- Récupération des équipements clients résiliés pour les remettre dans le circuit de production et ainsi diminuer l’achat d’équipements neufs
- Redéploiement des équipements clients récupérés lors de nouvelles commandes clients
- Achat d’équipements reconditionnés, qui permet la réduction d’impacts à la fabrication

4. Engager la chaine de valeur

- Augmentation du volume d’achats avec des clauses climat
- Accroissement de la part des dépenses effectuées auprès des fournisseurs engagés
- Réduire la distance annuelle par collaborateur en avion
- Développement de la part des salariés adoptant un Forfait Mobilité Durable ou se faisant rembourser les transports en commun

5. Réduire les risques climat

Cette partie est développée dans le chapitre « Résilience des Infrastructures Numériques ».

- Evaluation de l’impact des risques climatiques en continu et en projectif sur le réseau
- Diminution du score de vulnérabilité climatique du réseau et des services

Une offre qui accompagne la transition de nos clients

6. Décarboner nos offres de connectivité

- Evaluation carbone des offres de connectivité
- Réduction de l'impact des offres de connectivité avec une approche d'éco-conception.

7. Déployer une offre “Data for good”

Une démarche d'innovation « Climate native »

8. Evaluation climat systématique des projets d'innovation

INDICATEURS ET CIBLES « CLIMAT »

B3 Émissions de gaz à effet de serre

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
	Emissions brutes de GES (GHG protocol)	30.	
B3-6	dont émissions de GES - Scope 1 (tCO2e)	30. (a)	94.
B3-7	dont émissions de GES - Scope 2 location-based (tCO2e)	30. (b)	94.
	dont émissions de GES - Scope 2 market-based (tCO2e)		
B3-8	Intensité des émissions de GES	31.	

Tableau des émissions scopes 1 et 2 par filiale, par année.

Emissions de GES Scopes 1&2 (tCO2e) (GHG protocol)		Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres entités	Total
2024	TOTAL scopes 1&2 location-based	3 409	851	654	57**	4 884
	TOTAL scopes 1&2 market-based	3 354	866	656	63**	4 940
	dont scope 1 (tCO2e)	2 302	420	595	54**	3 373
	dont scope 2 location-based (tCO2e)	1 017	431	59	3**	1 511
	dont scope 2 market-based (tCO2e)	1 052	446	61	9**	1 567
	Intensité des émissions de GES (kCO2e/kd'euros)	5,55	6,00	7,63	-	6,08
2025	TOTAL scopes 1&2 location-based	2 989	679	574	138	4 380
	TOTAL scopes 1&2 market-based	2 324	491	539	123	3 482
	dont scope 1 (tCO2e)	2 152	355	507	96	3 109
	dont scope 2 location-based (tCO2e)	837	324	67	42	1 271
	dont scope 2 market-based (tCO2e)	172	136	32	27	373
	Intensité des émissions de GES (kCO2e/kd'euros)	4,67	4,78	6,34	5,81	5,23

** Pour l'année 2024, seules les émissions de GES des entités Altitude holding et Airmob ont été calculées.

A périmètre équivalent 2024, les émissions directes (scope 1) ont diminué de 9 % entre 2024 et 2025. Cette diminution traduit la transition ambitieuse du parc de véhicules du groupe vers de la mobilité électrique. Sur les émissions du scope 2 en approche market-based, la diminution atteint 78 % à périmètre équivalent : c'est l'effet immédiat de la souscription à de l'électricité garantie d'origine renouvelable par notre fournisseur pour 100 % de la consommation de nos PDL. Les émissions des scopes 1&2 du Groupe ont diminué de 31 % à périmètre équivalent en approche market-based et sont désormais de 3 482 tCO2e sur l'ensemble du périmètre télécom du groupe. L'intensité des émissions de GES est calculée à partir des émissions scope1 et scope2 location-based et du chiffre d'affaires communiqué en B1-8.

C3 Objectifs de réduction des GES et transition climatique

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C3-1	Emissions de GES - Scope 3 (tCO2e)	50. 52. 53.	215.

Les émissions du scope 3 du Groupe Altitude ont diminué de 21 % à périmètre équivalent entre 2024 et 2025. Cette réduction est portée par la réduction de 23 % des émissions du scope 3 d'Altitude Infra, elle-même imputable à la fin du déploiement initial des réseaux du plan France Très Haut Débit. Elle s'accompagne par une baisse des achats des équipements passifs et actifs, ainsi que du nombre d'interventions de déploiement. Il est à noter que depuis la mise en place du calcul de notre empreinte carbone dans le groupe, ces deux exercices 2024 et 2025 sont les premiers à pouvoir être comparés de manière pertinente, compte tenu de la continuité méthodologique.

Tableau des émissions scope 3 par filiale, par année

Emissions de GES Scope 3 (tCO2e) (GHG protocol)		Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres entités	Total
2024	Total scope 3	59 067*	8 773	7 549	1 293**	76 682
	part du scope 3 sur le total des émissions de GES market-based	94,6%	91,0%	92,0%	95,4%	93,9%
2025	Total scope 3	45 748	6 905	6 918	2 671	62 242
	part du scope 3 sur le total des émissions de GES market-based	95.2%	93,4%	92,8%	95,6%	94,7%

* Les émissions pour 2024 ont été corrigées pour Altitude Infra suite à une erreur manifeste de collecte d'une donnée impactante (distance de tranchées en Génie Civil)
** Pour l'année 2024, seules les émissions de GES des entités Altitude holding et Airmob ont été calculées

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Détail des émissions de GES	Indicateur spécifique	

Tableau des émissions de GES pour l'année 2025, détaillées au format GHG Protocol, par filiale. Voir la page suivante.

La répartition des émissions met en avant que 80 % des émissions du bilan total concernent les produits et services achetés, les biens immobilisés, ou services en leasing amont. Cette ventilation démontre une forte dépendance aux fournisseurs et aux achats externes de notre impact environnemental.

Dans sa politique RSE 2023-2026, le Groupe Altitude s'est fixé 2 ambitions fortes. Elles sont chiffrées et datées :

- Ambition 04. Réduire notre empreinte carbone de 15 % sur les scopes 1 et 2 et de 10 % sur le scope 3 d'ici fin 2026, avec un point de passage à fin 2025 à -10 % sur les scopes 1 et 2, et à -5 % sur le scope 3.
- Ambition 05. Soumettre une trajectoire de décarbonation SBTi d'ici fin 2026

Détail des émissions de GES 2025 - (GHG protocol) (kgCO2e)		Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres entités	Total
1-1	Emissions directes des sources fixes de combustion	1 258	-	22 395	954	24 606
1-2	Emissions directes des sources mobiles de combustion	1 902 355	341 002	484 294	88 488	2 816 139
1-3	Emissions directes des procédés hors énergie	-	-	-	-	-
1-4	Emissions directes fugitives	248 454	13 733	-	6 091	268 278
1-5	Emissions issues de la biomasse	-	-	-	-	-
2-1	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité (market-based / location-based)	169 207 / 834 105	128 397 / 316 358	35 450 / 64 806	22 980 / 38 337	356 034 / 1 253 606
2-2	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	2 961	7 876	2 568	3 820	17 226
3-1	Produits et services achetés	34 462 199	2 278 524	962 503	811 312	38 514 537
3-2	Biens immobilisés	3 302 142	2 888 128	1 804 309	707 895	8 702 475
3-3	Emissions liées aux combustibles et à l'énergie (non inclus dans les scopes 1 ou 2)	829 419	229 581	151 544	39 067	1 249 612
3-4	Transport de marchandise amont et distribution	22 045	39 791	131 905	1 008	194 749
3-5	Déchets générés	305 676	37 521	35 211	11 947	390 354
3-6	Déplacements professionnels	210 666	70 455	28 216	86 007	395 344
3-7	Déplacements domicile travail	1 057 602	129 171	371 873	53 918	1 612 564
3-8	Actifs en leasing amont	133 712	922 377	3 168 431	861 230	5 085 749
3-9	Transport de marchandise aval et distribution	-	-	11 750	3 448	15 198
3-10	Fabrication des produits vendus	-	-	-	-	-
3-11	Utilisation des produits vendus	5 424 681	-	28 402	58 554	5 511 637
3-12	Fin de vie des produits vendus	-	-	26 970	1 799	28 769
3-13	Actifs en leasing aval	-	309 222	196 906	34 825	540 953
3-14	Franchises	-	-	-	-	-
3-15	Investissements	-	-	-	-	-
TOTAL market-based		48 072 377	7 395 778	7 462 727	2 793 343	65 724 224



Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
Ambition O4 : réduction de l'empreinte carbone scopes 1&2 et scope 3, par filiale		Indicateur spécifique	
Tableau d'évolution de l'empreinte carbone par scope, par filiale			
Filiales	Scopes 1&2 Variation 2024-2025	Scope 3 Variation 2024-2025	
Altitude Infra	-31%	-24%*	
Covage	-44%	-22%	
Linkt	-18%	-9%	
Airmob	+116%	+18%*	
Netwo	-	-	
Ubicité	-	-	
Phibee	-	-	
Holding	+9%	+73%	
Total	-31%**	-21%**	

* valeur 2024 recalculée.
** à périmètre équivalent

L’ambition 04 avait été définie avec l’année 2023 comme année de référence. Depuis la refonte des méthodologique, il a été acté que 2024 deviendrait l’année

de référence pour une meilleure comparabilité et une meilleur interprétation.
En prenant l’année 2024 comme année de référence, l’ambition 04 de la stratégie RSE du Groupe Altitude a été atteinte avec respectivement une réduction de 31% sur les scopes 1&2 et de 21% sur le scope 3. Sur les scopes 1&2, les actions engagées (électrification de la flotte de véhicules, achat de garanties d’origine) ont permis l’atteinte de ces résultats. Attention néanmoins à l’interprétation des réductions sur le scope 3 qui a encore des incertitudes calculatoires ne permettant pas d’affirmer que ce ne sont que les actions engagées (récupération des équipements, achats responsables, etc.) qui ont permis l’atteinte des ambitions.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
Ambition 05 : soumettre une trajectoire de décarbonation SBTi d’ici fin 2026		Indicateur spécifique	

Cette ambition a été atteinte par Linkt à la fin 2025. En effet, Linkt a servi de premier test de soumission SBTi de par sa maturité et sa nécessité business de pouvoir obtenir cette certification. Les travaux de stratégie climat terminée, cette ambition pourra être déclinée à Altitude Infra et Covage sur le nouveau cycle d’ambitions.

Cette ambition de décarbonation est complétée par d’autres indicateurs de suivi, plus opérationnels. On évoquera par exemple, le taux de verdissement de la flotte automobile, le suivi des consommations d’électricité et de carburant, etc.
Ces indicateurs métiers sont calculés trimestriellement et reportés aux CoPil RSE et CoStrat RSE. Ils permettent un suivi régulier des actions engagées et de vérifier l’alignement avec les objectifs.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Parc automobile	Indicateur spécifique	

Tableau du parc automobile (véhicule de fonction et véhicule de service), par filiale et par année

Nombre de véhicules (au 31/12 de chaque année)		Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres entités	Total
2023	2023	408	126	189	-	723
	dont véhicules 100% électriques	6	0	2		8
	dont véhicules hybrides	5	46	6		57
	dont véhicules thermiques	397	80	181		658
2024	2024	445	133	194	-	772
	dont véhicules 100% électriques	18	14	25		57
	dont véhicules hybrides	17	60	11		88
	dont véhicules thermiques	410	59	158		627
2025	2025	481	119	191	49	832
	dont véhicules 100% électriques	30	37	42	22	127
	dont véhicules hybrides	22	55	10	13	100
	dont véhicules thermiques	429	27	139	14	605

On peut constater que la part des véhicules 100 % électriques sur l'ensemble du parc a plus que doublé (+123 %) en une seule année. Si on ajoute les véhicules hybrides, cela représente plus d'un quart des véhicules qui sont électriques ou hybrides. Cette progression est rapide d'autant plus que l'électrification des véhicules utilitaires restent problématique pour des contraintes opérationnelles d'autonomie et de taille.

Dans le cadre du projet de stratégie climat, un certain nombre d'indicateurs et de cibles seront définis début 2026. Ils serviront de base aux ambitions RSE 2030 sur le pilier environnement.

ENJEU : TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

L'enjeu de transition énergétique du Groupe Altitude correspond à la participation à l'atténuation du changement climatique.

POLITIQUE « ENERGIE »

Le Groupe Altitude a défini dans son pilier environnement dès 2023 la priorité « Améliorer la performance énergétique de nos sites et de nos infrastructures, et développer l'utilisation des énergies renouvelables ».

Dans le cadre de « Stratégie Climat », la politique énergie du Groupe Altitude se traduit notamment par la mise en œuvre d'une démarche de réduction de ses consommations d'énergie et de leurs impacts.

La nomination de responsables Energie pour le réseau dans les filiales, d'une responsable Energie transverse pour tous les bâtiments tertiaires et d'un responsable de la flotte de véhicules du groupe, ont permis en 2025 de commencer à mettre en œuvre un certain nombre de suivis réguliers qui feront l'objet de suivi d'indicateurs spécifiques dans la mise en œuvre de la politique énergie (dans le cadre de la stratégie climat). Par ailleurs, pour la mise en œuvre complexe du suivi de l'électricité consommée dans nos différents points de présence (hébergé ou en propre), un chef de projet groupe a été désigné pour travailler sur le sujet et harmoniser mais aussi mutualiser les pratiques entre les filiales. Sur l'ensemble de ces sujets, des échanges a minima trimestriels sont organisés avec un représentant du COMEX du groupe pour s'assurer de l'avancée des actions.

ACTIONS « ENERGIE »

La transition énergétique constitue à elle seule un des engagements de la politique climat se traduisant ainsi : « Réduire les consommations d'électricité et de carburants » avec des actions telles que :

- Electrification de la flotte de véhicules de fonction
- Electrification de la flotte de véhicules de services
- Achat d'électricité renouvelable garantie d'origine
- Réduction de nos consommations d'énergie réseau au service rendu

Correspondant à ces engagements, certaines actions sont d'ores-et-déjà mises en œuvre au niveau de l'énergie :

- Pilotage de l'énergie : responsabilisation et outillage via un système d'information de l'énergie pour remonter les données de consommations d'électricité

réseau (pour Altitude Infra et Covage), tertiaire et mobilité (pour toutes les activités du Groupe Altitude) à une maille fine pour un réel pilotage et une mesure des actions mises en œuvre.

- Plan d'électrification de la flotte de véhicules pour toutes les activités du Groupe Altitude. Point détaillé au chapitre « Climat ».
- Achat d'électricité renouvelable : un contrat a été signé avec notre principal fournisseur d'électricité en vue d'acheter des Garanties d'Origine pour couvrir 100 % de notre consommation dès le 1^{er} janvier 2025 avec des Garanties d'Origine. Une Garantie d'Origine est un certificat attestant que de l'électricité achetée a été produite à partir d'une source d'énergie renouvelable et injectée sur le réseau électrique.
- Production d'électricité renouvelable : prototype de solutions de panneaux photovoltaïques. Altitude Infra a installé, depuis 2023, des panneaux photovoltaïques sur 2 sites techniques (Nœud de Raccordement Optique, NRO) pour valider la faisabilité technique, la pertinence et la rentabilité de cette solution. Cette expérimentation s'est poursuivie en 2025. De plus, sur les 2 principaux sites tertiaires du Groupe Altitude (Val-de-Reuil, Mont-Saint-Aignan), les parkings ont été aménagés avec des ombrières équipées de panneaux photovoltaïques.
- Efficacité énergétique de nos sites techniques :
 - Audit énergétique des sites techniques NRO de Saint-Lô (50) et Cabourg (14) réalisé début 2025. Les premières conclusions ont pointé une mauvaise gestion (sous-exploitation du free-cooling), des améliorations possibles comme la mise en place de sous-compteurs ou l'optimisation de la climatisation et un potentiel gain de consommation de 14 %.
 - Modernisation des équipements avec l'ajout de critères de performance énergétique dans le choix des matériels pour l'upgrade du backbone de Covage notamment. L'exigence mise sur les équipementiers est forte car la performance énergétique permet de baisser la consommation électrique, donc le coût d'exploitation mais aussi de baisser la quantité de chaleur à dissiper par les climatiseurs.

INDICATEURS ET CIBLES « ENERGIE »

Mesure des consommations d'énergie

Les consommations d'énergie (électricité et combustibles fossiles) sont calculées principalement grâce aux factures des fournisseurs d'énergie, et suivies par les directions Achats des filiales en charge de ces contrats. Toutes les données sont collectées et centralisées, a minima annuellement, dans le cadre du reporting environnemental et de l'établissement du bilan d'émissions de gaz à effet de serre.

Consommations d'énergie

Les activités d'opérateurs de télécommunications des filiales imposent l'utilisation d'équipements électroniques consommateurs d'énergie pour les alimenter en électricité et pour les refroidir. En y ajoutant les consommations d'électricité des bâtiments du groupe (bureau, agence commerciale, stock), les consommations d'électricité représentent 75 % de la consommation d'énergie (en GWh). Ensuite, les combustibles fossiles (pour la mobilité pour la quasi-totalité) représentent eux environ 25 % en GWh consommés.

B3 Énergie

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B3-1	Consommation totale d'énergie (MWh)	29.	81. 82.
B3-2	dont énergie renouvelable (MWh)	29.	81. 82.
B3-3	dont énergie non-renouvelable (MWh)	29.	
B3-4	dont électricité (MWh)	29.	83. 84. 86.
B3-5	dont combustibles fossiles (MWh)	29.	85. 86. 88. 89.

Tableau des consommations d'énergie du Groupe Altitude.

Consommation totale d'énergie (MWh)		Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres entités	Total
2024	2024	34 566	12 527	3 860	420***	53 329
	dont électricité	25 679	10 736	1 452	202	38 070
	dont électricité d'origine renouvelable*	7 139	2 985	404	56	10 583
	dont électricité d'origine non-renouvelable	18 541	7 752	1 049	146	27 486
	dont vapeur et froid	54	84	20	5	163
	dont combustibles fossiles**	8 833	1 707	2 407	213	15 096
2025	2025	31 734	10 536	3 968	1 506	47 745
	dont électricité	23 832	9 039	1 852	1 095	35 817
	dont électricité d'origine renouvelable*	18 580	5 054	751	382	9 671
	dont électricité d'origine non-renouvelable	5 252	3 985	1 100	713	26 147
	dont vapeur et froid	33	89	29	43	194
	dont combustibles fossiles**	7 870	1 408	2 087	368	11 733

*Cela regroupe les Garanties d'Origine et la part de renouvelable du mix français pour le reste. Valeurs du mix, fournies par RTE: 27,8 % pour 2024 et 27,0 % pour 2025.
** Il a été retenu de ne pas distinguer la part d'origine renouvelable dans les carburants à la pompe (ex. B7 contient 7 % de biodiesel issu de sources renouvelables).
*** Pour l'année 2024, seules les consommations d'énergies des entités Altitude holding et Airmob ont été calculées.

Les consommations totales d'énergies des trois entités (Altitude Infra, Covage, Linkt) diminuent de 9 % entre 2024 et 2025. Cette diminution s'explique en partie par la diminution de la consommation d'énergies fossiles. Par ailleurs la consommation d'électricité renouvelable a fortement augmenté, imputable à la souscription de Garanties d'Origine auprès du fournisseur d'électricité à hauteur de 100% de la consommation de nos PDL.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Consommations électriques de nos infrastructures		Indicateur spécifique

Tableau des consommations électriques par filiale et par année

	Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres entités	Total
2024	25 679	10 736	1 452	202**	38 070
2025	23 882	9 039	1 852	1 095	35 817

** Pour l'année 2024, seules les consommations d'énergie des entités Altitude holding et Airmob ont été calculées.

La diminution des consommations électriques est de 6 % pour Altitude Infra, et de 16 % pour Covage. Elle est imputable à la fois à la fiabilisation de la mesure (notamment pour Covage) mais aussi à l'ensemble des actions citées précédemment. L'augmentation de 27% des consommations de Linkt peut s'expliquer par la mise en place du projet « Nuage » visant à internaliser nos services cloud et applications internes. C'est donc une relocalisation de l'énergie consommée qui était auparavant supporté par nos fournisseurs de services. Dans le cadre du pilotage de l'énergie, il sera pertinent de pouvoir rapporter ces consommations au service rendu (prises raccordées, liens clients, applications hébergées, etc.).

Dans le cadre du projet de stratégie climat, des indicateurs et cibles seront définis début 2026 sur la thématique énergie. Ils serviront de base aux ambitions RSE 2030 sur le pilier environnement.

ENJEU : RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES

L'enjeu de résilience des infrastructures numériques du Groupe Altitude correspond à la participation à l'adaptation au changement climatique.

C4 Risques climatiques

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C4-4	L'entreprise a-t-elle pris des mesures d'adaptation au changement climatique face à ces événements ?	57. (d)	

Les activités du Groupe Altitude sont d'ores-et-déjà exposées aux aléas climatiques. En particulier, Altitude Infra fait d'ores-et-déjà face aux conséquences du changement climatique. Des exemples : crue en octobre 2020 à Saint-Martin-Vésubie (06) ; tempête Ciaran en novembre 2023 dans la Manche (50) ; feu de forêt en août 2025 dans le massif des Corbières (11).

Les actions actuelles mises en œuvre pour y faire face sont communes à celles pour faire face aux risques physiques ou technologiques. Elles font partie du métier de base d'opérateur exploitant de réseau. Au quotidien, ce sont les équipes d'exploitation-maintenance qui ont la charge de maintenir les réseaux en condition opérationnelle. Cette activité d'exploitation-maintenance est détaillée avec l'enjeu 'Qualité de Service'.

POLITIQUE « RÉSILIENCE »

Dans le cadre de la définition de sa politique « Stratégie Climat », la politique « Résilience des Infrastructures Numériques » (ci-après « Résilience ») se traduit notamment par le suivi des risques locaux pesant sur les réseaux et l'anticipation assurant la qualité de service.

Le projet « Résilience » structure l'ensemble des dispositifs, actions et investissements mis en œuvre par le Groupe Altitude pour garantir la continuité, la robustesse et la performance de ses réseaux de télécommunications.

Son objectif est d'assurer à long terme et de façon durable une qualité de service élevée et stable pour les clients finaux, y compris dans des contextes dégradés (aléas climatiques, incidents techniques, actes de malveillance), en anticipant les risques actuels et futurs.

Porté de manière transverse au niveau du Groupe, ce plan mobilise en priorité les filiales Altitude Infra et Covage, en raison de l'exposition directe de leurs infrastructures sur le terrain. Par définition, la résilience est entendue comme la capacité des infrastructures et des organisations à prévenir les défaillances, à en limiter les impacts, à maintenir les fonctions essentielles en cas de perturbation et à rétablir, dans des délais maîtrisés, le niveau de service nominal.

À ce titre, le Groupe Altitude s'engage à intégrer systématiquement les principes de résilience dans la conception, l'exploitation et l'évolution de ses réseaux, ainsi que dans ses processus de gestion des risques et de continuité d'activité.

ORGANISATION ET MOYENS « RÉSILIENCE »

L'équipe projet mobilise des ressources dans les différentes filiales selon les besoins. Le comité de pilotage de « Résilience », mené par Jean-Baptiste Mouterde directeur du patrimoine chez Altitude Infra, regroupe des responsables jusqu'au plus haut niveau du Groupe Altitude.

Une organisation projet dédiée a été mise en place, transverse entre Altitude Infra et Covage. Différents ateliers, comités projet et comités de pilotage ont eu lieu durant l'année 2025. Des communications régulières vers l'ensemble des collaborateurs ont été effectuées grâce à des newsletters dédiées.

Le projet « Résilience » est structuré autour de 4 chantiers :

1. Réactions aux évènements (restauration)
- Capacité de détection des pannes pour les usagers
 - Capacité de réparation des réseaux (moyens techniques et humain, spare, procédures d'exploitation et de communication)
 - Plan de Restauration/Continuité de l'Activité, PRA/PCA
 - REX et plans d'action d'amélioration continue
 - Plans d'action process et organisation
2. Résilience des services (absorption)
- Identification des services vendus et de leur criticité
 - Tourné vers l'usage final
 - Cartographie des risques type spof, désécurisation,...
 - Plan d'action ingénierie, marketing et commercial

3. Résilience des services (résistance)
- Cartographie terrain des risques (type inondation, submersion, vent, élagage, ...)
 - Process de remontés d'alertes terrain
 - Identification des plans d'action potentiels
 - Plan d'action travaux
4. Socle de connaissance et capacité d'exploitation
- Etat des lieux de notre connaissance des infrastructures et de leur usage
 - La méconnaissance cause des pannes (exemple, on coupe une collecte en tentant de raccorder un pro) et empêche les réparations
 - Plan d'action patrimoine et process prod/déploiement

ACTIONS « RÉSILIENCE »

L'année 2025 a marqué une accélération du projet « Résilience » notamment sur le premier chantier « Réactions aux Événements » dédié à notre capacité d'exploiter et maintenir nos réseaux. Les actions menées ont visé à renforcer notre capacité collective à :

- Détecter les pannes et réparer les réseaux grâce mobilisation des moyens techniques et humains
- Rédiger le Plan de Continuité d'Activité PCA et les procédures techniques associées « Fiches Réflexes »,
- Exploiter les retours d'expérience pour optimiser les processus et renforcer l'efficacité organisationnelle.

Le PCA Réseau est le document de référence qui décrit l'ensemble des moyens mis à notre disposition et leurs procédures d'usage pour la continuité du réseau. Ce document encadre et structure le déroulement opérationnel d'une gestion de crise ou d'un incident impactant le réseau. Il vise à garantir la continuité des activités essentielles et à communiquer vers nos parties prenantes institutionnelles : délégants, préfectures, services de secours (SDIS, police, gendarmerie), centres médicaux, ainsi que les partenaires sensibles qui s'appuient sur nos services.

Les Fiches Réflexes décrivent le déroulé théorique d'une crise et les grandes lignes directrices d'action, tout en laissant la place à l'adaptation des techniciens, capables d'improviser face à des situations inhabituelles. Plusieurs scénarios ont été priorisés par les métiers selon leur degré de vraisemblance. Ces scénarios, considérés comme les plus probables, pourront être enrichis au fil du temps, tant en contenu qu'en nombre. Exemples de scénarios travaillés :

- Inaccessibilité de nos sites (NOC / stocks / ...)
- Défaillance de sous-traitants
- Perte d'un site technique (par exemple, incendie d'un NRO)

INDICATEURS ET CIBLES « RÉSILIENCE »

La première cible pour le projet « Résilience » était définie dans l'ambition 6 de la politique RSE. Elle vise à « Cartographier et scorer les risques physiques et climatiques de 100 % de nos infrastructures d'ici fin 2026 ».

Afin d'atteindre cet objectif, un travail préalable de benchmark des sources de données disponibles et intégrables a permis de sélectionner les bases les plus pertinentes parmi les bases de données externes de référence relatives aux risques naturels et technologiques (GéoRisques, Météo-France, DREAL, Plans de Prévention des Risques Inondation, données ministérielles ...). Ensuite, ces bases ont été croisées avec les référentiels techniques de nos infrastructures. Au croisement géographique, s'ajoutent plusieurs critères : la sensibilité, la criticité et le niveau de vulnérabilité du site. Cette démarche expérimentale a conduit à la réalisation d'une première cartographie multirisque couvrant les aléas suivants : inondations, feux de forêt, risques industriels (Seveso), sécheresse et accidents routiers.

À fin 2025, cette analyse des risques est réalisée sur 100 % des sites techniques d'Altitude Infra et de Covage, atteignant ainsi de manière anticipée la cible fixée.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Cartographie des risques de nos infrastructures	Indicateur spécifique	

Tableau d'analyse des risques de nos points d'infrastructure

Analyse des risques	Point d'infrastructure réseau
Très faible	59,64 %
Faible	34,72 %
Modéré	3,66 %
Elevé	1,29 %
Très élevé	0,69 %

Dans une logique d'amélioration continue, le Groupe Altitude engage désormais le développement d'un modèle de scoring de vulnérabilité consolidé, structuré autour de cinq dimensions complémentaires, afin d'affiner l'évaluation des risques et de prioriser les actions de résilience.

La logique de scoring de vulnérabilité reposera sur la combinaison des facteurs suivants :

- Probabilité et fréquence de l'aléa, fondées sur des données historiques et des projections climatiques
- Impact potentiel sur les infrastructures, évalué au regard du nombre et du type d'usagers concernés
- Rôle et importance de l'infrastructure dans le réseau, en lien avec sa criticité systémique
- Durée estimée d'interruption de service en cas de survenance de l'aléa
- Capacité d'absorption, intégrant les dispositifs de redondance et de sécurisation existants

Ce modèle aura vocation à renforcer le pilotage de la résilience, en permettant une allocation plus ciblée des investissements et une hiérarchisation des risques à l'échelle du Groupe Altitude.

ENJEU : ÉCONOMIE CIRCULAIRE

POLITIQUE « ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

B7 Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B7-1	Appliquez-vous les principes de l'économie circulaire ?	37.	
B7-2	Description sur la façon dont les principes de l'économie circulaire sont appliqués	37.	

Dans leurs activités, les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt appliquent les principes de l'économie circulaire. Cette démarche vise à réduire l'empreinte environnementale de nos activités, à prolonger la durée de vie des équipements et à valoriser les ressources tout au long de leur cycle de vie.

De plus, par nature, les activités d'opérateur télécom du Groupe Altitude ont pour principe :

- **Réutilisation de la même infrastructure de fibre optique** quelle que soit l'évolution du service du client (upgrade) ou le changement de client final (churn). Ce point est en lien avec la réglementation de la Taxonomie verte européenne, Objectif 4 - Economie circulaire - Code 5.5. L'Autorité des Normes Comptables a ressorti un consensus favorable à l'éligibilité de l'activité de fibre optique dans les réseaux télécoms.
- **Réutilisation des infrastructures existantes** d'hébergement (notamment les NROs et les Datacenter en zone urbaine) et de génie civil (offre GC-BLO de l'opérateur historique)
- **Mutualisation du réseau FttH** pour tous les clients grand public, principe de base des Réseaux d'Initiative Publique (RIP) et du Plan France très Haut Débit.
- **Pérennisation dans le temps** les infrastructures de fibre optique avec une durée de vie estimée entre 30 et 50 ans.

Le groupe Altitude a défini dans son pilier environnement dès 2023 la priorité « Mettre en place une gestion circulaire de nos équipements ».

Dans le cadre de la définition de sa politique « Stratégie Climat », la politique d'économie circulaire d'Altitude se

traduit notamment par des installations qui font l'objet d'éco-conception, avec un choix d'équipements robustes, permettant un allongement de la durée de vie et une maintenance optimisée. Par ailleurs, Les principes de l'économie circulaire sont appliqués au service de la souveraineté et de la maîtrise des impacts.

ACTIONS « ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

Pour rappel, l'économie circulaire constitue à elle seule un des engagements de la politique climat se traduisant ainsi : Réduire le nombre et l'impact des équipements neufs déployés avec des actions telles que :

- Récupération des équipements clients résiliés pour les remettre dans le circuit de production et ainsi diminuer l'achat d'équipements neufs ;
- Redéploiement des équipements clients récupérés lors de nouvelles commandes clients ;
- Achat d'équipements reconditionnés, qui permet la réduction d'impacts à la fabrication.

Correspondant à ces engagements, certaines actions sont d'ores-et-déjà mises en œuvre au niveau de l'énergie, détaillées ci-dessous :

- **Mesure des impacts environnementaux** sur le cycle de vie : Linkt et Covage ont avancés sur le sujet. Ces démarches sont le socle indispensable d'une démarche plus générale d'éco-conception des offres.
 - Linkt : suite à l'analyse du cycle de vie (ACV) des services de fourniture d'accès internet en 2024, Linkt est allé plus loin en 2025 avec son projet d'affichage environnemental personnalisé. Il vise à transformer les résultats de l'ACV en une fonctionnalité concrète, utile et accessible pour les clients.
 - Covage : en 2025, Covage a initié sa première démarche d'ACV en interne, en commençant par son service phare de fourniture d'accès internet par l'infrastructure FTTO. Elle terminera son étude début 2026 avant de proposer aux clients une restitution de leurs impacts.
- **Eco-conception des offres de service** chez Linkt visant à réduire l'impact environnemental dès la phase de conception marketing, en intégrant des critères de sobriété numérique, de durabilité des équipements, d'optimisation des ressources (matériaux bio-sourcés ou recyclés), de performance énergétique (pour minimiser la consommation électrique chez nos clients) et du cycle de vie des équipements.
- **Récupération des équipements clients** pour Covage et Linkt à la suite d'une résiliation d'abonnement. A ce jour, le constat est que les clients finaux ou leurs opérateurs ne renvoient pas les équipements d'extrémité comme il le devraient contractuellement. Cette étape est celle qui impacte le plus

- défavorablement le taux de reconditionnement. Pour les réinjecter dans le processus classique il faut : les tester, valider leur fonctionnement et les réinitialiser, les reconditionner et les réintégrer en stock pour finalement les réaffecter à de nouveaux clients. Cette logique de réemploi permet de limiter les achats d'équipements neufs, de réduire les déchets électroniques et de maîtriser les coûts tout en garantissant la qualité de service. Il est important de noter que cette démarche est également poussée par les clients Grands Comptes de Linkt dont la plupart ajoutent ce critère de réutilisation à leur cahier des charges. Linkt et Covage font appel à des prestataires spécialisés dans la logistique de ces équipements électroniques. En 2025, Covage a mis en place une filière de reconditionnement des CPE et ONT retournés par les clients. Altitude Infra n'est pas concerné par cet enjeu de reconditionnement, car ce sont les opérateurs commerciaux qui fournissent, exploitent et récupèrent les box des clients grand public.
- Fin de vie des équipements électroniques** constituant le réseau opérateur des filiales Altitude Infra, Covage, Linkt, Airmob, Phibee. L'augmentation du trafic, les évolutions technologiques ou le renouvellement contractuellement garanti aux Collectivité obligent les filiales à retirer des équipements réseau pour les remplacer par des nouveaux. Ces anciens équipements, parfois encore en état de fonctionnement, sont décommissionnés, c'est-à-dire retiré des réseaux en production. Sur le site principal d'Altitude Infra dans l'Eure, deux bennes DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) ont été mises en place pour le tri et la collecte des déchets électroniques des équipements backbone et informatique, en partenariat avec le prestataire Vidéal spécialisé dans la valorisation de ce type de déchets. Ce prestataire fournit le volume de déchets collectés et le pourcentage de valorisation. La gestion des déchets électroniques n'est pas encore structurée en région. Courant 2025, Linkt a mis en place un partenariat avec un prestataire externe pour une gestion de bout-en-bout des équipements réseaux, des équipements clients et du parc informatique bureautique.
 - Gestion des déchets de chantiers** : du côté d'Altitude Infra, même si la majorité des déploiements réutilisent des infrastructures existantes et même si la quasi-totalité des réseaux sont finis de construire, l'enjeu de circularité réside dans la gestion des déchets issus des chantiers de construction ou de vie du réseau. On peut citer par exemple les actions suivantes : réutilisation immédiate des terres excavées lors de travaux de génie civil grâce à la technique de micro-tranchée, réduction des chutes de câbles de fibre optique, tri des matériaux etc. Toutes ces actions sont portées par les sous-traitants réalisant les actions sur le terrain.

Néanmoins, Altitude Infra a mené un projet en 2025 pour auditer la gestion des déchets dans 22 agences régionales. Le but était d'identifier les éventuelles anomalies ou manquements, d'homogénéiser les pratiques et de respecter la réglementation. Ce projet aura des conséquences pratiques en 2026.

Tous ces thématiques d'économie circulaire s'inscrivent dans une logique de performance durable, en cohérence avec les engagements RSE du Groupe Altitude.

INDICATEURS ET CIBLES « ÉCONOMIE CIRCULAIRE »

Le suivi de la performance en matière d'économie circulaire repose sur plusieurs indicateurs, tels que :

- Nombre d'équipements clients (CPE, ONT) récupérés et réutilisés
- Taux de réemploi des équipements réseaux (OLT, routeurs, etc.)
- Volume de déchets DEEE collectés et le pourcentage de valorisation

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Nombre d'équipements retournés par les clients	Indicateur spécifique	

Nombre d'équipements retournés par les clients	Altitude Infra	Covage	Linkt
2023	-	-	2 437
2024	-	-	6 375
2025	-	-	8 700

A date, seul Linkt suit, de façon fiable, l'indicateur du taux d'équipements actifs « non neufs » réintégrés en stock (achat reconditionné, reconditionnement, réparation). Pour 2025, sa valeur était d'environ 1000 CPE routeurs qui ont pu être remis en circulation grâce au reconditionnement.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B7-3	Quantité totale annuelle de déchets dangereux générés	38. (a)	160. 161 162. 163. 165. 168.

Notre Analyse de Double Matérialité a confirmé que les déchets dangereux ne représentaient pas un enjeu dans nos activités télécom.

Néanmoins l'interrogation des métiers dans le cadre de ce présent rapport a permis de référencer l'utilisation de certains produits dangereux. Les équipes techniques sollicitées ont produit une liste de 16 produits contenant des matières dangereuses. Ces produits sont : Efface-graffiti, Alcool ISO, Air sec, Insecticide, Détecteur de fumée, Peinture pour sol, Dégraissant, Lingettes nettoyantes, Lubrifiant/ dégraissant, Silicone, Lubrifiant. Ces produits sont tous des accessoires utilisés par les équipes maintenance pour entretenir les installations physiques (ex. alcool et efface-graffiti pour nettoyer les dégradations sur les armoires de rue). Le volume des déchets n'est pas significatif par rapport à la taille de l'entreprise. Remarque, 2 produits dont l'usage est désormais interdit, sont remplacés au fil des réapprovisionnements.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B7-4	Quantité totale annuelle de déchets non dangereux générés	38. (a)	160. 168.

A date, il n'existe pas de processus fiable pour mesurer la quantité de déchets produits dans les différentes filiales. Pour le besoin du calcul de nos émissions de GES, seules des estimations de quantité de déchets sont effectuées, notamment pour les ordures ménagères de nos bureaux.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B7-5	Quantité totale annuelle de déchets recyclés ou réutilisés	38. (b)	160. 168. 169.

A date, il n'existe pas de processus fiable pour mesurer la quantité de déchets recyclés ou réutilisés dans les différentes filiales. En effet, la majorité des déchets sont générés et traités par les sous-traitants réalisant les actions sur le terrain.

Concernant les déchets électroniques DEEE collectés au site principal d'Altitude Infra à Val-de-Reuil (équipements de télécommunication et matériels informatiques), le prestataire Vidéal a fourni un bilan de valorisation des 968kg traités en 2024 :

- 86,2% ont été valorisés 'matière'
- 2,7% ont été réutilisés
- 0,7% ont été valorisés 'énergie'
- 10,4% n'ont pas été valorisés

Soit un taux global de 89,6% de valorisation pour ces déchets DEEE.

Les déchets des agences sont triés conformément aux règles applicables aux ordures ménagères.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B7-6	Quantité totale annuelle des flux de matériaux significatifs	38. (c)	160. 168. 173.

Le métier d'opérateur de télécommunication n'est pas identifié comme une activité traitant un flux annuel important de matières telle que la fabrication, la construction ou l'emballage.

En préambule du pilier social, un chapitre générique détaille :

- **Notre structuration RH et nos effectifs**, pour évaluer nos risques, définir notre politique RH, présenter notre organisation et reporter les grands chiffres de nos effectifs.

Le pilier social se construit ensuite autour des 5 enjeux, issus de notre Analyse de Double Matérialité, détaillés dans la suite du document :

- **Santé sécurité des collaborateurs,**
- **Dialogue social et Qualité de Vie et Conditions de Travail,**
- **Développement RH,**
- **Diversité et égalité des chances,**
- **Conditions de travail chez nos sous-traitants**

NOTRE STRUCTURATION RH ET NOS EFFECTIFS

POLITIQUE RH

Évaluation des risques sociaux

Les activités principales du Groupe Altitude (opérateur de télécommunication) n'exposent pas nos collaborateurs à des risques majeurs systémiques. En revanche, les risques particuliers sont répertoriés au sein de chaque filiale dans le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP). Les différents travaux internes (comme le DUERP ou l'Analyse de Double Matérialité) ont permis d'identifier les impacts et les risques sur nos collaborateurs selon les catégories suivantes :

- **Santé physique**
 - Accidents de travail > cf. enjeu « *Santé et Sécurité des Collaborateurs* »
 - Maladies professionnelles > cf. enjeu « *Santé et Sécurité des Collaborateurs* »
 - Qualité des conditions de travail > cf. enjeu « *Dialogue social et QVCT* »
- **Santé mentale**, risques psychosociaux et le bien-être social
 - Stress, burnout > cf. enjeu « *Santé et Sécurité des Collaborateurs* »
 - Harcèlement & discrimination > cf. enjeu « *Diversité et égalité des chances* »
 - Isolement social, conflits > cf. enjeu « *Dialogue social et QVCT* »
 - Équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle > cf. enjeu « *Dialogue social et QVCT* »

- Égalité salariale > cf. enjeu « *Diversité et égalité des chances* »
- **Impact économique et organisationnel**
 - Inclusion, personnes en situation de handicap, diversité > cf. enjeu « *Diversité et égalité des chances* »
 - Absentéisme et turnover, perte de performance > cf. enjeu « *Développement RH* »
 - Fuite de données personnelles > cf. enjeu « *Cybersécurité* »
 - Montée en compétence et évolution > cf. enjeu « *Développement RH* »

Les éléments de cette liste sont hétérogènes. Les réponses apportées par l'entreprise sont explicitées dans les chapitres suivants selon les différents enjeux.

Cadre réglementaire

Le Groupe Altitude, en tant qu'entreprise de droit Français, s'engage à respecter le cadre légal général national (ex. Droit du Travail) et international (ex. Droits de l'Homme). Le Groupe Altitude s'engage envers ses salariés via des accords collectifs, dont les plus notables sont l'Accord sur le Temps de Travail, l'Accord sur le Télétravail, l'Accord collectif sur l'égalité professionnelle (pour Altitude Infra). Les accords-cadres entre l'entreprise et les représentants des salariés sont signés au niveau des filiales et selon la maturité de la filiale mais dans un objectif de cohérence groupe. Les politiques et accords RH sont à date encore divers selon les filiales, de taille et de maturité différentes. Mais le recrutement, en 2024, d'une Directrice des Ressources Humaines Groupe puis les rencontres régulières entre les DRH filiales ont pour effet d'homogénéiser les pratiques entre les différentes entités.

ORGANISATION RH

Structure Hiérarchique

La structure hiérarchique du Groupe Altitude dépend de la taille, de la maturité et des spécificités opérationnelles des différentes filiales. Néanmoins, pour les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt, on peut simplifier les niveaux hiérarchiques de la façon suivante :

1. Collaborateur
2. Chef d'équipe
3. Manager, responsable de service
4. Directeur
5. Directeur Général filiale
6. Directeur de participations (au niveau holding)
7. Président du Groupe Altitude

Le niveau hiérarchique le plus élevé du groupe est donc Président de Altitude SAS, en la personne de Dorothée LEBARBIER.

Appliqué aux sujets RH, l'organigramme peut se simplifier de la façon suivante :

1. Collaborateur
2. Manager, responsable de service (encadrement intermédiaire)
3. Directeur des Ressources Humaines de la filiale
4. Directeur Général de la filiale
5. Directeur des Ressources Humaines du Groupe Altitude
6. Président du Groupe Altitude

Directions RH

Les politiques RH sont de la responsabilité de chacun des filiales. Néanmoins, depuis 2024, une nouvelle organisation se met en place avec la création d'une Direction RH transverse à tout le Groupe Altitude. Au cours de l'année 2024, une **Directrice des Ressources Humaines Groupe** a été recrutée avec notamment les objectifs de définir et coordonner les politiques RH au sein de toutes les filiales, en collaboration avec les différents DRH des filiales.

Au sein de chaque filiale, sous la direction d'un **Directeur des Ressources Humaines**, les **équipes RH** se composent de collaborateurs spécialisés par fonction (le recrutement, la paie, le social etc.). Au total, ce sont près de 50 collaborateurs en charge des fonctions RH chez Altitude Infra, Covage, Linkt. Dans autres les filiales plus petites, la fonction RH est parfois mutualisée avec la Finance et s'appuie sur des expertises apportées par le groupe.

De plus, dans chaque filiale dépassant les 50 collaborateurs, conformément à la loi, un **Comité Social et Economique** (CSE) composé de salariés constitue l'instance de représentation du personnel, avec notamment, la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT).

Enfin, chez Altitude Infra et chez Covage, **des responsables QSE** (qualité, sécurité, environnement) sont en charge, dans les directions métiers Réseau, de mettre en place et d'améliorer les politiques de qualité et de sécurité.

INDICATEURS RH

A partir de l'année 2025, la gestion RH des collaborateurs est réalisée par une même application transverse à toutes les filiales, appelée « SI RH ». Cette gestion centralisée permet une uniformisation et une fiabilisation des données RH produites dans ce chapitre.

B8 Effectifs : caractéristiques générales

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B8-1	Répartition du nombre de salariés par type de contrat (permanent / temporaire)	39. (a)	181.

Tableau des salariés par type de contrat, par année et par filiale.

Salariés par type de contrat (effectif au 31 décembre de l'année)		Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres entités	Total
2023	2023	932	380	347	-	1 659
	dont CDI	852	334	246	-	1 432
	dont CDD, alternance ..	80	46	101	-	227
2024	2024	963	412	408	-	1 783
	dont CDI	868	354	356	-	1 578
	dont CDD, alternance ..	95	58	52	-	205
2025	2025	977	439	440	187	2 043
	dont CDI	884	376	380	173	1 813
	dont CDD, alternance ..	93	63	60	14	230

L'entité Altitude Infra représente à elle seule près de la moitié des effectifs du Groupe Altitude.

Avec 89 % (1 813/2 043) de contrats dits permanents (CDI), le Groupe Altitude se place nettement au-dessus de la moyenne nationale établie en 2024 à 72,9 %. Cet indicateur démontre l'investissement du Groupe Altitude pour pérenniser ses ressources humaines.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B8-2	Répartition du nombre de salariés par genre	39. (b)	179.

De façon macro, les effectifs sont composés d'1 femme pour 2 hommes. Les actions en faveur de la féminisation de notre secteur d'activité sont présentées avec l'enjeu « Diversité et égalité des chances ».

Tableau des salariés par genre, par année et par filiale .

Salariés par genre (effectif au 31 décembre de l'année)		Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres activités	Total
2023	2023	932	380	347	-	1 659
	dont femmes	333	125	94	-	552
	dont hommes	599	255	253	-	1 107
2024	2024	963	412	408	-	1 783
	dont femmes	349	149	110	-	608
	dont hommes	614	263	298	-	1 175
2025	2025	977	439	440	187	2 043
	dont femmes	355	159	113	73	700
	dont hommes	622	280	327	114	1 343

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Répartition du nombre de salariés par classe d'âge	Indicateur spécifique	

Tableau des salariés par classe d'âge et par filiale.

Salariés par âge (effectif au 31 décembre de l'année)		Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres activités	Total
2025	2025	977	439	440	187	2 043
	égal ou inférieur à 24 ans	59	38	48	10	155
	de 25 à 34 ans	335	136	161	66	698
	de 35 à 44 ans	348	156	139	65	708
	de 45 à 54 ans	173	75	69	31	348
	égal ou supérieur à 55 ans	62	34	23	15	134

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B8-3	Répartition du nombre de salariés par pays	39. (c)	180.

100 % des salariés du Groupe Altitude sont employés en France.
A titre exceptionnel, certains collaborateurs peuvent être résidents dans un pays étranger.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B8-4	Taux de turnover	40.	182. 183

Tableau du taux de turnover par année, par filiale

Taux de turnover	Altitude Infra	Covage	Linkt	Moyenne Altitude
2024	11,9 %	25,2 %	17 %	16,1 %
2025	12,8	34,0 %	17,3 %	18,7 %

La définition donnée par la norme est de compter le nombre de départ durant la période par rapport au nombre de collaborateurs. Les règles de cet indicateur seront précisées lors du prochain exercice, notamment pour exclure les mobilités intra-groupe.
A titre de comparaison, la moyenne nationale du taux de rotation des effectifs se situe à près de 16 % en 2025.

C5 **Caractéristiques supplémentaires (générales) de la main-d'œuvre**

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C5-2	Nombre de travailleurs indépendants exclusifs non-salariés	60.	234.

Tableau des travailleurs indépendants par année, par filiale

Nombre de travailleurs indépendants exclusifs non-salariés	Altitude Infra	Covage	Linkt
2023	-	45	-
2024	-	51	5
2025	-	38	6

La définition retenue pour cet indicateur est le nombre de personnes en effectif, au 31 décembre de l'année de référence, travaillant au sein des agences mais n'étant pas salarié par une entreprise du Groupe. Ces travailleurs sont donc en dehors des effectifs présentés aux chapitres B1-9 et B8.

Les différentes filiales du Groupe Altitude ont recours à des travailleurs externes, de la sous-traitance sous forme de prestations de service. On parle ici de **prestataires en régie**, généralement à demeure, parmi les équipes métiers

internes. Ces prestations permettent de compenser une charge d'activité exceptionnelle, un manque de personnel en cours de recrutement ou plus souvent un besoin d'expertise spécifique pour un projet donné. Par exemple, pour Covage, les personnes en prestation de service sont principalement :

- Des techniciens d'exploitation,
- Des ingénieurs réseaux,
- Des développeurs ou des chefs de projet informatique au sein de la DSI.

Ces personnes en prestation participent à la vie des équipes et sont généralement bien intégrées à la vie dans l'entreprise. Toutes ces prestations sont encadrées par des contrats renouvelés généralement tous les 3 ou 6 mois, et pour des durées inférieures à 3 ans.

Le cas des **sous-traitants agissant sur le terrain** est exclu de ce calcul. Il s'agit dans ce cas d'une contractualisation par une direction métier (construction, production, maintenance) et non directement avec les ressources humaines, et pour la réalisation d'une prestation (raccordement client, intervention de maintenance).

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C5-3	Nombre de travailleurs temporaires	60.	234.

Tableau des travailleurs temporaires par année, par filiale

Nombre de travailleurs temporaires	Altitude Infra	Covage	Linkt
2023	-	17	-
2024	-	7	6
2025	-	13	2

La définition retenue pour cet indicateur est le nombre de personnes en effectif, au 31 décembre de l'année de référence, travaillant au sein des agences mais n'étant pas salarié par une entreprise du Groupe. Ces travailleurs sont donc en dehors des effectifs présentés aux chapitres B1-9 et B8.

Les différentes filiales du Groupe Altitude peuvent avoir recours à des travailleurs intérimaires. On parle ici de **travailleurs employés par des agences d'intérim**, intervenant à demeure, parmi les équipes métiers internes. Ces prestations permettent généralement de compenser

une charge d'activité exceptionnelle ou un manque de personnel en cours de recrutement.

Les chiffres modestes par rapport aux effectifs internes du Groupe Altitude démontrent l'absence d'enjeu social pour cet indicateur.

C6	Informations supplémentaires sur les effectifs propres – Politiques et processus en matière de Droits de l'Homme		
Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C6-1	Disposez-vous d'un code de conduite ou d'une politique relative aux droits humains pour vos propres salariés ?	61. (a)	237.
C6-2	Couvre-t-il le travail des enfants ?	61. (b)	
C6-3	Couvre-t-il le travail forcé ?	61. (b)	
C6-4	Couvre-t-il le trafic des êtres humains ?	61. (b)	
C6-5	Couvre-t-il la discrimination ?	61. (b)	
C6-6	Couvre-t-il la prévention des accidents ?	61. (b)	
C6-7	Couvre-t-il d'autres sujets ?	61. (b)	
C6-8	Quels sont les autres sujets couverts ?	61. (b)	

Oui, les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt appliquent à tous ses salariés une politique relative aux droits humains qui proscrit le travail des enfants, le travail forcé, le trafic d'êtres humains, la discrimination et prévient les accidents du travail.

ENJEU : SANTÉ ET SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

POLITIQUE « SANTÉ ET SÉCURITÉ »

La Politique Santé-Sécurité constitue un pilier structurant de la politique RH présentée précédemment. Elle vise à **garantir la protection de la santé physique et mentale des collaborateurs**, ainsi que la prévention des risques professionnels, dans l'ensemble des activités du groupe.

Conformément à la réglementation, l'employeur a l'obligation d'assurer la sécurité et de protéger la santé des travailleurs, notamment par la mise en place d'actions de prévention, d'information et de formation. Dans ce cadre, les différentes filiales ont mis en place des **process QSE (Qualité, Sécurité et Environnement)** visant à identifier, évaluer et maîtriser les risques professionnels dans les activités opérationnelles (sur les chantiers) et dans les activités tertiaires (dans les bureaux).

Tous les collaborateurs du Groupe Altitude sont situés en France métropolitaine et bénéficient de ce fait d'un cadre réglementaire fort et protecteur. Les collaborateurs bénéficient également d'une couverture sociale fournie par la Sécurité Sociale sur les risques "maladie/maternité/invalidité/décès", "accidents du travail/maladies professionnelles", "vieillesse", "autonomie" et "famille".

La Politique Santé-Sécurité s'appuie sur une démarche d'amélioration continue, intégrant la sensibilisation régulière des collaborateurs, le suivi d'indicateurs de sécurité, ainsi que la mise en œuvre de plans d'actions correctifs en cas d'incident. Une attention particulière est portée à la prévention des accidents graves, notamment via le **renforcement des standards de sécurité et le pilotage des sous-traitants**. Ce point est d'ailleurs considéré comme un enjeu à part entière. Il sera détaillé au chapitre Enjeu. Conditions de travail chez nos sous-traitants.

Enfin, la **mobilisation des équipes, à tous les niveaux de l'organisation**, constitue un levier essentiel pour diffuser une culture de sécurité partagée, favoriser les comportements responsables et garantir un environnement de travail sûr et conforme aux exigences réglementaires.

ACTIONS ET MOYENS « SANTÉ ET SÉCURITÉ »

Risques physiques Réseau

Concernant les risques opérationnels de sécurité, des **référents QSE** sont présents au sein des directions Réseau des filiales afin de mieux connaître les enjeux techniques et d'être au plus proche des collaborateurs sur le terrain.

Des analyses sont régulièrement menées entre les directions des Ressources Humaines et les personnels en charge de la sécurité des personnels (référents QSE). Pour Altitude Infra (la filiale la plus importante en effectif), ces analyses ont pris corps dans le projet "RISKS". Il en est résulté que **le principal risque d'accident concernait les collaborateurs en intervention sur le terrain**. Une vigilance accrue a donc été apportée à la fourniture et à l'usage de matériels adaptés EPI (Equiperment de Protection Individuelle). On peut également citer des plans de prévention des risques au sein de la filiale Altitude Infra : "PS12_00_PR_008_02 - Gestion des plans de prévention des risques", "PS12_00_PR_023_00 - Sécurisation d'un collaborateur travailleur isolé en cas d'intrusion sur le site La Base".

Risques physiques tertiaires

Pour les collaborateurs situés en agence, on peut retenir les actions suivantes : la présence des systèmes anti-incendie, la formation de Sauveteurs Secouristes du Travail, la désignation de GuideFile-SerreFile en cas d'évacuation incendie, la mise en place de défibrillateurs DAE, etc ... Pour information, même si aucun établissement du groupe n'est soumis à l'accueil du public, on notera que les bureaux principaux en région parisienne, dans la tour Trinity à La Défense sont conformes à l'accueil de personnes handicapées.

Risques psychosociaux

Enfin, concernant les risques psychosociaux (RPS), Altitude Infra, Covage, Linkt ont retenu des prestataires externes (Welii, Stimulus, Ressources Mutuelles Assistance d'Harmonie Mutuelle) pour mettre à disposition de leurs salariés une plateforme d'écoute et de soutien psychologique. Ces plateformes d'écoute sont joignables de façon anonyme et gratuite par téléphone.

Exemples d'actions 2025

Linkt a renforcé ses actions en Santé et Sécurité au Travail afin de protéger les collaborateurs, structurer ses processus et diffuser une culture sécurité sur l'ensemble de ses sites. Une sensibilisation des chefs d'établissement au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) a notamment été réalisée et tous les DUERP ont été actualisés. Un Programme Annuel de Prévention des Risques et d'Améliorations des Conditions de Travail (PAPRIACT)est en cours de structuration.

Parallèlement, les formations réglementaires se sont poursuivies, en particulier en région. Pour Covage, sur le site de Mont-Saint-Aignan, un numéro dédié à la sécurité au travail a été mis en place, 12 collaborateurs ont été formés pour devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST),

22 aux procédures d'évacuation et 10 à la manipulation des extincteurs. Ces actions ont permis de diviser par deux le temps d'évacuation lors des exercices incendie.

INDICATEURS ET CIBLES « SANTÉ & SÉCURITÉ »

L'efficacité de nos politiques RH est mesurée par différents indicateurs suivis par la Direction des Ressources Humaines et la Direction Générale de chaque filiale. Ces indicateurs sont communiqués aux représentants du personnel (CSE) via la BDESE (Base de Données Economiques, Sociales et Environnementales).

La cible évidente pour cet enjeu 'Santé et Sécurité' est l'objectif de 0 accident du travail.

B9 Personnel – Santé et sécurité

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B9-1	Nombre d'accidents du travail	41. (a)	

Tableau du nombre d'accidents du travail, par année et par filiale

Nombre d'accidents du travail	Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres activités	Total Groupe
2023	15	5	5	-	25
2024	8	5	3	-	16
2025	11	2	3	1	17

Conformément à la réglementation VSME, sont comptabilisés uniquement les accidents du travail déclarés par un certificat médical prescrit par un médecin et ayant entraîné un arrêt de travail.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B9-2	Taux de fréquence d'accidents du travail	41. (a)	184. 185.

Tableau de fréquence d'accidents du travail, par année et par filiale

Fréquence d'accidents du travail	Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres activités	Moyenne Groupe
2023	2,00	1,64	1,79	-	1,88
2024	1,03	1,51	0,92	-	1,12
2025	1,40	0,57	0,85	0,67	1,04

Conformément à la réglementation VSME, la règle de calcul est : (nombre d'accidents du travail enregistrés dans l'année / total d'heures travaillées par tous les salariés dans l'année) x 200 000. Le total d'heures travaillées par tous les salariés dans l'année est calculé sur la base légale de 1607 heures.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B9-3	Nombre de décès dus à des blessures professionnelles et à des problèmes de santé liés au travail	41. (b)	187. 188. 189. 190. 191.

En 2025, le Groupe Altitude n'a enregistré aucun décès dus à des blessures professionnelles ou à des problèmes de santé liés au travail.

ENJEU : DIALOGUE SOCIAL ET QVCT

POLITIQUE « DIALOGUE SOCIAL »

Le dialogue social dans le Groupe Altitude permet de gérer les enjeux concernant ses salariés. Evidemment, ce dialogue social répond aux différentes obligations légales selon la taille des filiales. **Ce dialogue social met en relation les organes de Direction (DRH, DG) avec les salariés et/ou leurs représentants.** Ces échanges contribuent à l'orientation des politiques RH, à l'amélioration des conditions de travail, à l'évolution des parcours professionnels des collaborateurs etc. Le dialogue social s'inscrit dans une **dynamique continue au sein du Groupe Altitude.**

L'implication des organes de gouvernance (Codir filiales et comex groupe) se matérialise par la présence systématique d'un directeur RH dans ces comités et par le suivi trimestriel des grands indicateurs RH (recrutements, arrêts maladie etc.) De plus, le Groupe Altitude a toujours souhaité mettre en avant le **rôle clef des managers de proximité** dans la collecte et le traitement des griefs de ses collaborateurs.

ACTIONS ET MOYENS « DIALOGUE SOCIAL »

Le Dialogue Social repose sur des échanges réguliers et structurés entre les collaborateurs, le management, les ressources humaines et les instances représentatives du personnel. Il s'appuie sur des dispositifs complémentaires, tels que les entretiens annuels et professionnels, les réunions périodiques avec les comités sociaux et économiques (CSE), ainsi que des enquêtes ponctuelles portant sur le climat social, la qualité de vie et des conditions de travail ou encore l'engagement des collaborateurs.

L'interaction entre l'entreprise et les salariés se déploie à la fois de manière directe, à travers les échanges individuels et collectifs (entretiens, réunions d'équipe), et de manière indirecte via les représentants du personnel et les organisations syndicales. Cette complémentarité permet d'assurer une prise en compte des attentes des collaborateurs à différents niveaux de l'organisation.

Par ailleurs, les **outils de communication interne** sont mobilisés de façon ciblée afin de diffuser une information pertinente et accessible à l'ensemble des collaborateurs. Les filiales s'appuient ainsi sur différents canaux adaptés aux usages, tels que les communications par email, les campagnes d'affichage, les réunions en visioconférence, les intranets, les newsletters internes ou encore les réseaux sociaux d'entreprise comme Viva Engage. Ces dispositifs contribuent à renforcer la transparence, la circulation de l'information et l'appropriation des sujets clés par les collaborateurs.

Enfin, le **traitement des remontées des salariés** repose sur plusieurs mécanismes complémentaires, combinant dispositifs réglementaires et initiatives propres aux filiales. Les collaborateurs peuvent ainsi s'exprimer et être accompagnés via les représentants du personnel, les organisations syndicales, des dispositifs d'écoute tels qu'une hotline psychologique externe ou encore des enquêtes internes, garantissant une prise en compte adaptée des besoins et des situations individuelles.

INDICATEURS ET CIBLES « DIALOGUE SOCIAL »

Aucune cible spécifique n'est définie pour cet enjeu.

L'efficacité de nos politiques RH est mesurée par différents indicateurs suivis par la Direction des Ressources Humaines et la Direction Générale de chaque filiale. Ces indicateurs sont communiqués aux représentants du personnel (CSE) via la BDESE (Base de Données Economiques, Sociales et Environnementales).

B10 Personnel – Rémunération, négociations collectives et formation

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B10-1	Les salariés perçoivent-ils un salaire égal ou supérieur au salaire minimum applicable dans le pays où l'entreprise reporte (loi nationale ou convention collective) ?	42. (a)	192. 193.

Tous les salariés du Groupe Altitude perçoivent un salaire égal ou supérieur au cadre légal du SMIC, augmenté du cadre conventionnel avec le Salaire Minimum Conventionnel suivant la convention collective de la filiale.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B10-3	Pourcentage de salariés couverts par des conventions collectives	42. (a)	202. 203. 204. 205.

Tous les salariés du Groupe Altitude sont couverts par au moins une convention collective. Le pourcentage est donc de **100 %**.

Les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt représentant la très grande majorité des collaborateurs, dépendent de la **convention collective nationale des télécommunication (IDCC 2148)**. La société-mère Altitude dépend de la convention collective Syntec (IDCC 1486).

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C6-9	Disposez-vous d'un mécanisme de traitement des plaintes pour vos propres salariés ?	61. (c)	

Les mécanismes de traitement des plaintes ou simplement des remontées des collaborateurs sont multiples, certains obligatoires (donc présents dans toutes les filiales du groupe) et d’autres volontaires propres à chaque filiale.

On peut citer les représentants du personnel, les syndicats, une hotline psy externe, des sondages internes etc...

De plus, le Groupe Altitude a toujours souhaité mettre en avant le rôle clef des managers dans la collecte et le traitement des griefs de ses collaborateurs.

POLITIQUE « QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL »

Les filiales du Groupe Altitude ne disposent pas de politique dédiée à la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT). Néanmoins, ces enjeux sont pleinement intégrés dans la politique RH du Groupe Altitude et font l’objet d’actions concrètes déployées au sein des toutes les filiales.

Organisation du travail

La QVCT s’appuie d’abord sur une organisation du travail visant à **garantir un équilibre entre performance et bien-être**. Une attention particulière est portée à la charge de travail des collaborateurs, à la prévention des situations de stress ou de mal-être des collaborateurs et à la clarté des priorités. Les dispositifs de management, les entretiens réguliers et les enquêtes internes contribuent à identifier les éventuelles difficultés, adapter les organisations et renforcer le sens et l'utilité des missions confiées. Cette approche vise à favoriser l’engagement des collaborateurs en donnant de la visibilité sur leur contribution aux objectifs de l’entreprise.

Cadre de travail

Les conditions matérielles de travail constituent un second levier important. Les filiales veillent à proposer des environnements de travail adaptés, tant sur les sites administratifs que sur les sites opérationnels, en prenant en compte des critères tels que l'ergonomie des postes, la convivialité des espaces de travail, l’accessibilité ou encore la qualité des équipements mis à disposition. Des actions régulières d’amélioration sont menées pour **garantir des conditions de travail sûres, fonctionnelles et agréables**.

Relation de travail

Enfin, la QVCT repose également sur la qualité des relations de travail et la convivialité au sein des équipes. Les filiales encouragent des temps de partage formels et informels (événements internes, réunions plénières, initiatives d’équipe), contribuant à renforcer la cohésion, l'esprit d’appartenance et une ambiance de travail positive. Ces actions participent à **créer un environnement professionnel stimulant**, favorisant à la fois la performance collective et le bien-être individuel.

ACTIONS ET MOYENS « QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL »

Evaluation de la QVCT

Dans une logique d'amélioration continue, une démarche de labellisation QVCT avec le prestataire **« Great Place To Work »** a été menée par Altitude Infra, Covage, Linkt et Altitude holding en 2025. Cette consultation anonyme, externe et directe vers les collaborateurs a permis d’évaluer la perception des collaborateurs. L’analyse des résultats permettra de structurer une feuille de route en matière de qualité de vie au travail. Répétée chaque année, cette consultation permettra de voir l’évolution du ressenti des collaborateurs et d’évaluer le résultat des actions menées.

Cadre de travail

Concernant les conditions de travail, les projets significatifs pour 2025 ont été :

- Le suivi du projet d’agrandissement du site ‘Marconi’ à Mont-Saint-Aignan. Des travaux importants d’extension ont eu lieu pour permettre à terme le regroupement de plusieurs filiales sur un même site physique. Le bâtiment a vocation à être labellisé Haute Qualité Environnementale.
- L’emménagement dans une nouvelle agence à Saint-Herblain (44) regroupant les équipes de Covage et Linkt.
- L’emménagement dans une nouvelle agence à Toulouse (31) regroupant des équipes Altitude Infra, Covage, Linkt, Ubicity et Airmob.
- Le réaménagement de l’agence d’Evry (91).

A noter que des sociétés spécialisées dans le déménagement de bureaux professionnels sont sollicitées systématiquement. Pendant ces opérations, les collaborateurs sont invités à rester en télétravail le temps des dérangements. Enfin des évènements festifs de type petits-déjeuners ou inauguration sont généralement organisés pour l’accueil des collaborateurs sur leur nouveau lieu de travail.

Relation de travail

La QVCT peut prendre différentes formes d’actions très diverses comme les séminaires annuels, des rencontres « team building » régulières, des soirées « after work », des repas d’équipe, des actions festives tout au long de l’année (galette des rois, journée pull de Noël) ou sportives (courses à pied).

Il faut noter que ces actions peuvent être à l’initiative de la Direction, du service Ressources Humaines, du CSE ou parfois même des collaborateurs directement (ex. soirées jeu vidéo organisées spontanément par les collaborateurs de la DSI de Covage).

Chez Altitude Infra, plusieurs actions de mobilisation des collaborateurs ont été menées autour de la qualité de vie au travail et des enjeux de santé. Une Semaine dédiée à la QVCT a ainsi été organisée, comprenant notamment un webinar animé par un sophrologue ainsi que des rencontres d’information avec des partenaires locaux. Par ailleurs, l’entreprise a encouragé les mobilités durables à travers sa participation à la Semaine de la mobilité, avec le challenge « Treely ». Il a réuni 303 participants qui ont couru 15 985 km et ainsi contribué à la protection de 1628 m² de forêts.

Enfin, des actions pour la prévention et le dépistage du cancer ont été déployées dans le cadre des campagnes « Octobre Rose » et « Movember ».

INDICATEURS ET CIBLES « QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL »

Le projet « Great Place To Work » porte la cible dans l’Ambition 08. Évaluer notre QVCT et viser une labellisation externe d’ici 2026.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Labellisation QVCT « GreatPlaceToWork »	Indicateur spécifique	

Tableau de résultats des consultations et de la labellisation, par année et par filiale

Résultats Great Place To Work	Altitude Infra	Covage	Linkt	Altitude holding
2025	-	-	Labellisé	Labellisé
Taux de réponse	60 %	81%	76%	85 %
Trust index	64/100	61/100	71/100	70/100

ENJEU : DÉVELOPPEMENT RH

POLITIQUE « DÉVELOPPEMENT RH »

Le plan de développement des Ressources Humaines du Groupe Altitude fait partie intégrante des politiques RH décrites précédemment.

Le développement des compétences des collaborateurs constitue un levier essentiel pour la performance durable de l'entreprise. Il permet d'assurer **l'adéquation entre les compétences disponibles et les besoins opérationnels**. Le développement des Ressources Humaines des collaborateurs est donc une condition indispensable à la bonne réalisation de nos missions. De plus, le développement des Ressources Humaines favorise leur **employabilité**, renforce leur capacité d'adaptation face aux évolutions des métiers, des technologies et des exigences du marché. En investissant dans la formation et la montée en compétences, l'entreprise sécurise ses savoir-faire, fidélise ses talents et renforce son attractivité, tout en contribuant à l'engagement et à l'épanouissement professionnel de ses équipes.

Conformément à la réglementation, tous les collaborateurs du Groupe Altitude passent un Entretien de Développement Personnel (obligatoire tous les 2 ans), en plus de leur entretien professionnel annuel. Mieux, depuis 2024, une **Conversation de Développement** a été intégrée dans l'outil de gestion RH transverse à tout le Groupe Altitude. Cette conversation oblige à un **suivi annuel du développement de chaque collaborateur**. Tous les collaborateurs du groupe utilisent cette même solution informatique de suivi des compétences et des carrières.

L'enjeu « Développement RH » est détaillé par la suite autour de 2 sous-thèmes : **la formation et la mobilité interne**.

ACTIONS ET MOYENS « FORMATION DES COLLABORATEURS »

Au sein des DRH de chaque filiale, un **responsable de la formation** est dédié au suivi et à la mise en œuvre des plans de formation. Il assure l'identification des besoins avec les managers et les orientations stratégiques de l'entreprise. Il pilote le déploiement des formations, veille au respect des obligations légales et produit les indicateurs associés. Ce rôle contribue à garantir la cohérence des parcours de formation et à accompagner le développement des compétences des collaborateurs dans la durée.

En priorité, des **plans de formations obligatoires** (notamment pour les questions de sécurité) sont mis en œuvre dans les directions des métiers concernés.

A ces plans de formation s'ajoutent des formations volontaires comme par exemple des sensibilisations à la RSE ou des sensibilisations aux risques de cybersécurité. L'ensemble des salariés étant soumis au droit du travail Français, les collaborateurs bénéficient d'un compte personnel de formation (CPF) auquel les entreprises du groupe abondent.

Les principales filiales ont mis en place un **accompagnement spécifique pour leurs managers** :

- « Parcours Managers » chez Altitude Infra
- « Campus Managers » chez Covage
- « Forum des Managers » chez Linkt

Cet accompagnement se traduit par des séminaires managers assimilables à des formations, dans lesquels différents thèmes sont abordés dont notamment la responsabilité managériale et le leadership.

En 2025, les entités du groupe ont poursuivi leurs efforts en matière de formation afin d'accompagner le développement des compétences et d'adapter les profils aux enjeux opérationnels et stratégiques :

- Chez **Altitude Infra**, plusieurs initiatives ont été mises en place, dont notamment l'organisation de *Welcome Days* en février et mars, ayant permis d'intégrer 76 nouveaux collaborateurs. Des formations ont ciblé la sécurité routière, identifiée comme la première cause d'accidents du travail (trajet domicile-travail et déplacements professionnels). Des formations aux normes ISO 27005 (sécurité de l'information) et ISO 45001 (santé-sécurité au travail) ont également été dispensées aux équipes DSI, HSE et juridiques afin de renforcer leur maîtrise de ces enjeux et en anticipation de futures certifications.
- **Linkt** a poursuivi le déploiement de son plan de formation, conçu comme un levier stratégique de gestion des talents. En 2025, 76,5 % des collaborateurs ont bénéficié d'au moins une formation, assurée à 58 % par des prestataires externes et à 42 % en interne, favorisant ainsi le partage des savoirs propres à l'entreprise. Les actions ont principalement porté sur la RSE, la cybersécurité et le management, en cohérence avec les transformations technologiques et sociétales.
- De son côté, **Covage** a déployé un ensemble d'actions diversifiées. 381 collaborateurs ont participé à des webinaires sur différentes thématiques, tandis que le Campus Managers, lancé fin 2025, a permis de former 29 managers via un parcours modulaire adapté aux différents niveaux de maturité. Les actions de formation ont également porté sur des enjeux opérationnels clés, tels que la sécurité (incendie, habilitations électriques, AIPR), les compétences informatiques, la gestion de projet ou encore le développement commercial.

INDICATEURS ET CIBLES « FORMATION DES COLLABORATEURS ».

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
	Nombre moyen d'heures de formation par salarié	42. (d)	
B10-4	Nombre moyen d'heures de formation par salarié – Femme	42. (d)	
B10-5	Nombre moyen d'heures de formation par salarié – Homme	42. (d)	

Les volumes de formation dépassant 15 000 heures chez Altitude Infra et avoisinant 6 000 heures pour Covage ou Linkt, traduisent de l'engagement concret du Groupe Altitude pour la montée en compétence de ses collaborateurs.

.....
Tableau des heures de formation du Groupe Altitude par année et par filiale

Nombre moyen d'heures de formation par salarié		Altitude Infra	Covage	Linkt
2024	2024	14,30	14,36	14,34
	par salarié Femme	8,46	11,43	8,46
	par salarié Homme	17,62	16,03	17,62
2025	2025	16,40	14,32	14,0
	par salarié Femme	13,65	14,04	14,4
	par salarié Homme	18,05	14,89	13,9

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Nombre de collaborateurs formés dans l'année	Indicateur spécifique	

Tableau du nombre de collaborateurs formés dans l'année, par filiale

Collaborateurs formés	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2024	688	202	298	1 198
2025	679	381	300	1 360

La règle de calcul est de considérer les collaborateurs ayant reçu au moins 1 formation d'au moins 3 heures dans l'année (formation en présentiel ou à distance, obligatoire ou non, certifiante ou non et quelle que soit la thématique).

Ce sont donc plus de 73% des collaborateurs des filiales Altitude Infra, Covage, Linkt qui ont été formés au cours de l'année 2025. Ce chiffre démontre l'engagement du Groupe Altitude pour le développement des compétences de ses collaborateurs.

ACTIONS ET MOYENS « MOBILITÉ INTERNE »

Le Groupe Altitude a toujours cherché à faire progresser ses salariés de façon transverse, à travers ses différentes filiales. C'est pourquoi la priorité est systématiquement donnée à une mobilité interne face à un recrutement externe.

A date, différents registres existent dans les différentes filiales permettant aux salariés d'avoir une vue transparente quant aux possibilités offertes aux salariés (par exemple, les ouvertures de poste sont communiquées en interne avant la publication d'annonces externes). Il est à noter qu'un projet informatique basée sur une solution de référence mondiale (CornerStone) est en cours d'intégration. Cette **solution de gestion des talents** permettra, pour tous les salariés du groupe, d'unifier le recrutement, le suivi des formations et l'évolution professionnelle d'un collaborateur.

Chez Altitude Infra, en 2025, des permanences se sont tenues mensuellement autour de la mobilité interne. Leur but était d'accompagner des salariés dans leurs éventuels projets d'évolution professionnelle en partageant des témoignages de collègues ou en participant à des **expériences de « vis-ma-vie » dans d'autres services**.

INDICATEURS ET CIBLES « MOBILITÉ INTERNE »

La Direction du Groupe a fixé aux 3 filiales Altitude Infra, Covage, Linkt comme cible pour l'Ambition 09, un taux de 15 % de mobilité interne d'ici fin 2025.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Mobilité interne	Indicateur spécifique	

Tableau du taux de mobilité interne des salariés par filiale

Taux de mobilité interne	Altitude Infra	Covage	Linkt
2024*	6 %	11,4 %	10,4 %
2025	31,7 %	10,3 %	36 %

**en 2024, n'ont pas été inclus les changements de fonction ou de poste, seuls les recrutements réalisés en interne sur des postes ouverts ont été intégrés*

Le but est de connaître les mouvements de salariés dans l'entreprise ou dans le groupe pour évaluer l'évolution des collaborateurs dans leur parcours professionnels.

Sont comptabilisés tous les collaborateurs en CDI sur la période dont le poste à changer et ayant entraîné une modification de leur contrat de travail par la signature d'un avenant : soit dans le cadre d'un recrutement interne (indicateur précédent), soit changement de fonction ou de poste (promotion, reclassement) dans la même entité ou inter-entités, soit changement d'affectation géographique. Ne sont pas intégrés, les ajouts de missions ponctuelles, les renommages/uniformisation des libellés de poste (modifications mineures), ni les alternants passés en CDI.

ENJEU : DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

POLITIQUE « DIVERSITÉ ET EGALITÉ DES CHANCES »

À ce jour, le Groupe Altitude ne dispose pas d'une politique dédiée à la diversité, à l'inclusion et à l'égalité des chances. Néanmoins, ces thématiques sont pleinement intégrées à la Politique RH et traitées au sein des filiales. Nos politiques RH détaillent les engagements relatifs à la non-discrimination, à l'égalité professionnelle et au respect des droits fondamentaux des collaborateurs. Dans ce cadre, les filiales déploient des actions concrètes visant à promouvoir un environnement de travail inclusif, respectueux et équitable. Ces initiatives contribuent à prévenir les discriminations, à favoriser l'égalité de traitement et à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à ces enjeux.

En pratique, dans les filiales, différents programmes ont déjà été mis en œuvre. On peut citer par exemple :

- Chez Covage, une campagne d'affichage comme le harcèlement a été mise en place dans les principales agences
- Chez Altitude Infra, un accord collectif concernant l'égalité professionnelle a été signé

L'enjeu « Diversité et Egalité des chances » est détaillé par la suite autour de 2 sous-thèmes : **l'égalité Homme/ Femme et le Handicap**.

ACTIONS ET MOYENS « EGALITÉ HOMME/ FEMME »

Concernant l'égalité homme/femme, le Groupe Altitude a mis la diversité et la **féminisation du secteur au cœur de ses engagements**.

L'accord collectif signé chez Altitude Infra, réaffirme le principe d'égalité dès le recrutement et de non-discrimination, durant tout le cycle de vie professionnelle des salariés. Pour autant, il faut constater, dans notre secteur d'activité composé de métiers d'exploitation et d'intervention terrain, un déséquilibre dans la situation comparée des femmes et des hommes, en particulier dans la faible représentation des femmes, induit par des phénomènes sociaux extérieurs, notamment liés à des choix de filières scolaires et professionnelles.

La mise en place de l'index femmes / hommes, le nouvel accord égalité professionnelle et les actions entreprises dans ce domaine doivent permettre une amélioration continue de la situation.

Conformément aux dispositions du Code du travail, les engagements et les mesures concrètes en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, s'articulent autour de 6 domaines d'actions complémentaires destinés à couvrir le parcours des salariés :

- La rémunération effective,
- L'embauche,
- La promotion professionnelle,
- La formation professionnelle,
- Les conditions de travail,
- L'articulation vie privée / vie professionnelle.

En 2025, de nouvelles actions concrètes ont été menées dans les filiales :

- Chez **Altitude Infra**, le programme « Startup for Girls » a été déployé auprès d'élèves de 3^e et de 2^{nde} sur notre site de Trinity, afin de sensibiliser les jeunes filles aux métiers du numérique et encourager leur orientation vers ces filières.
- Chez **Linkt**, un programme de sensibilisation au bien-être, à l'inclusion et aux évolutions du monde du travail a été déployé tout au long de l'année, mobilisant un nombre croissant de collaborateurs. Quatre temps forts ont rythmé l'année : une session sur la santé mentale en entreprise en mars (160 participants), une sensibilisation à l'IA générative en juin (167 participants), un atelier sur l'intergénérationnel en septembre (176 participants) et une conférence sur la reconnaissance et la valorisation de la neurodiversité en novembre (165 participants).
- Linkt** a également poursuivi son engagement en faveur de l'inclusion et de l'égalité des chances à travers son partenariat avec le CREPI Normandie et le renouvellement de sa collaboration avec l'association UNIK. Dans ce cadre, un challenge collaboratif organisé en novembre 2025 a permis de sensibiliser les collaborateurs aux enjeux du handicap. Par ailleurs, une première action a été menée avec La Cravate Solidaire afin de collecter des vêtements professionnels, redistribués sous forme de dons pour accompagner des personnes en recherche d'emploi.

INDICATEURS ET CIBLES « EGALITÉ HOMME/ FEMME »

L'ambition 07. Renforcer l'égalité professionnelle et viser un index Egapro > 90 d'ici 2026 définit la cible pour cet enjeu d'égalité homme/femme.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Index d'égalité professionnelle (Egapro)		Indicateur spécifique

Tableau de l'index Egapro par année, pour les filiales concernées

Index d'égalité professionnelle EgaPro	Altitude Infra	Covage	Linkt	Airmob
2023 (données 2022)	82	76		
			85	-
2024 (données 2023)	76	65		
			86	-
2025 (données 2024)	92	87		
			81	-
2026 (données 2025)	93	85		
			75	91

Le calcul et la publication annuelle de l'index d'égalité professionnelle (Egapro) est une obligation légale pour toutes les entreprises d'au moins 50 salariés. Cet indicateur n'est pas calculé au niveau groupe mais pour chaque entité concernée. Cet indicateur est public et disponible sur le site du Ministère du Travail : <https://egapro.travail.gouv.fr/>

Pour information, le taux moyen en France en 2024 de l'index EgaPro est de 88,5.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B10-2	Pourcentage d'écart entre la rémunération des femmes et celle des hommes	42. (b)	194. 195. 196. 197. 198.

Tableau de l'écart de rémunération moyenne des femmes par rapport aux hommes par filiale

Ecart de rémunération femmes - hommes	Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2024	12,50 %	20,80 %	33,80 %	19,29 %
2025	12,80 %	21,96 %	26,16 %	17,99 %

Conformément à la réglementation, l'écart salarial est défini comme la différence entre les niveaux de rémunération moyens des femmes et des hommes, exprimée en pourcentage du niveau de rémunération moyen des hommes.

Pour information, l'écart de rémunération en France est en moyenne autour de 22 %.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C5-1	Ratio femmes/hommes dans l'encadrement supérieur	59.	231. 232.

Le ratio femmes/hommes dans l'encadrement supérieur (manageuses ou directrices) est de 98 F / 287 H soit 0,34.

Tableau du ratio femmes/hommes au sein des managers, par filiale

Ratio femmes/hommes	Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres entités	Total
2025	44/146 = 0,30	20/48 = 0,42	14/61 = 0,23	20/32 = 0,62	98/287 = 0,34

Cet indicateur a pu être calculé à partir de 2025 grâce à la mise en place d'un nouvel outil de gestion RH transverse pour tous les collaborateurs du Groupe Altitude.

La règle de calcul est de calculer le nombre de femme ayant une responsabilité hiérarchique envers au moins 1 autre collaborateur ou ayant le statut de directrice. Remarque, la règle de calcul définie ne retient pas la qualification de manager pour un collaborateur qui encadrerait uniquement des alternants.

C9 Ratio femmes/hommes au sein de l'organe de gouvernance

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C9-1	Ratio femmes/hommes au sein de l'organe de gouvernance	65.	242. 243. 244.

L'organe de gouvernance le plus élevé du Groupe Altitude est le Comité Exécutif (COMEX) de la maison-mère Altitude SAS. Le ratio femmes/hommes tel que spécifié dans la réglementation VSME est donc de 1 F / 7 H soit 0,14.

A des fins de pertinence, nous souhaitons reporter également ce même ratio mais sur un périmètre élargi comprenant le Comité Exécutif (COMEX) de maison-mère Altitude SAS et les 3 Comités de Direction (CODIR) de toutes les filiales Linkt. Le ratio femmes/hommes au sein des organes de gouvernance est alors de 15 F / 44 H soit 0,34.:

Tableau du ratio femmes/hommes au sein des organes de gouvernance des filiales, par année

Ratio femmes/hommes	Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres activités	Total
2023	4/2 = 2,00	2/6 = 0,33	1/7 = 0,14	-	7/15 = 0,47
2024	3/3 = 1,00	2/7 = 0,26	2/9 = 0,22	-	7/19 = 0,37
2025	4/8 = 0,50	4/7 = 0,57	2/9 = 0,22	5/20 = 0,25	15/44 = 0,34

ACTIONS ET MOYENS « HANDICAP »

En réponse à la définition de la norme, seules les personnes handicapées sont considérées comme des collaborateurs en situation de vulnérabilité.

Altitude Infra, la principale filiale du groupe en nombre de collaborateur, a pris des engagements forts en faveur des personnes handicapées, regroupés dans une **charte du handicap** dont la première version date de 2022.

Les actions mises en œuvre portent sur :

- L'accueil et intégration des salariés en situation de handicap
- Les conditions de travail
- L'aide financière via des chèques CESU
- Un encouragement aux reconnaissances de qualité de travailleur handicapé

- La mesure d'accompagnement à la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
- Un soutien spécifique accordé aux collaborateurs concernés
- Une cellule psychologique à disposition des salariés

En 2025, de nouvelles actions en faveur de l'insertion des personnes handicapées ont eu lieu chez Altitude Infra :

- SEEPH (semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées), en partenariat avec Cap Emploi et l'Agefiph.
- Mise en place d'une journée de découverte des locaux de l'entreprise à Val-de-Reuil en collaboration avec Cap Emploi.
- Déploiement d'actions de type Handi'coaching afin d'accompagner et sensibiliser les collaborateurs.
- Action de sensibilisation à travers la « course avec Zoé ».

INDICATEURS « HANDICAP »

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Travailleurs handicapés		Indicateur spécifique

Tableau du nombre de collaborateurs en situation de handicap, par année, par filiale

Nb de travailleurs handicapés	Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres activités	Total
2023	18	7	3	-	28
2024	24	11	6	-	41
2025	32	14	9	2	57

La règle de calcul est de considérer uniquement les collaborateurs dont la situation de handicap fait l'objet d'une **Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés (RQTH)**.

La progression importante entre 2023 et 2025 du nombre de travailleurs handicapés (+104 %) vient principalement de l'action d'accompagnement du collaborateur par l'entreprise dans sa procédure de reconnaissance.

ENJEU : CONDITIONS DE TRAVAIL
CHEZ NOS SOUS-TRAITANTS

POLITIQUE « SOUS-TRAITANCE »

Compte-tenu de l'étendue et de la répartition géographique de ses réseaux, le Groupe Altitude utilise la proximité de sous-traitants en région pour réaliser les actions de construction, de raccordement ou de maintenance sur ses infrastructures. Altitude Infra et Covage sont les 2 filiales très concernées par cette thématique car elles construisent et exploitent des milliers de km de réseau, répartis sur toute la France métropolitaine. Les actions de sous-traitance sur le terrain sont réalisées plutôt en milieu rural pour Altitude Infra, en milieu urbain pour Covage. Les travaux ont lieu en majorité en extérieur, le long des routes et donc sujet à la météorologie.

Dans ce contexte, le Groupe Altitude place la qualité, la sécurité et la protection des travailleurs au cœur de ses relations avec ses sous-traitants. Nos filiales imposent donc contractuellement à leurs partenaires le respect strict :

- Des règles de sécurité,
- Des standards sociaux,
- Des engagements éthiques et environnementaux.

Ces exigences sont formalisées dans notre Charte Achats et dans notre Code de conduite, qui sont intégrés aux contrats signés avec les sous-traitants. Ces contrats comprennent systématiquement des clauses santé/sécurité et éthique, permettant d'assurer la conformité avec la réglementation et avec nos engagements RSE.

Compte-tenu des montants importants et des enjeux opérationnels, ces contrats de sous-traitance sont négociés par le Directeur Réseau et le Directeur des Achats des filiales.

ACTIONS ET MOYENS « SOUS-TRAITANCE »

Audits et contrôles terrain

Même si le Groupe Altitude a recours à la sous-traitance, nous avons toujours voulu conserver des compétences en interne. Nos équipes de techniciens réalisent donc régulièrement des visites de chantiers afin de vérifier la conformité des ouvrages, faire les recettes avant la prise en exploitation, piloter les interventions de maintenance préventives ou curatives.

Sécurité et qualité des raccordements

Dans le contexte du modèle « STOC », où le raccordement final est réalisé par des sous-traitants multiples, nous

renforçons notre supervision afin d'améliorer la qualité des interventions et de limiter les situations à risque pour les techniciens. Nous avons travaillé avec les opérateurs donneurs d'ordre pour établir la charte (« STOC V2 ») visant à améliorer la sécurité et la qualité des interventions. Par exemple, elle limite à 3 rangs de sous-traitance maximum.

En parallèle, Altitude Infra a développé la solution logicielle InfraDeep, utilisant de l'Intelligence Artificielle, pour contrôler de façon automatique, la qualité des raccordements produits par nos sous-traitants en mode STOC, via les photos prises par les techniciens sur le terrain.

Accompagnement des sous-traitants

Les sous-traitants étant nos représentants sur le terrain, nous privilégions une approche collaborative en sensibilisant nos partenaires aux bonnes pratiques HSE et en partageant nos standards de sécurité. C'est le rôle des équipes de recette chez Altitude Infra qui contrôle et réceptionne les ouvrages effectués par les sous-traitants. C'est également le rôle des responsables QSE de manière transverse.

Mécanismes de sanction

En cas de manquements graves et répétés aux obligations contractuelles ou aux règles de sécurité constatés par nos équipes internes de recette ou de maintenance, des sanctions pouvant aller jusqu'à la rupture du contrat sont prévues.

INDICATEURS ET CIBLES « SOUS-TRAITANCE »

Sur tous les chantiers engagés par nos filiales, nous visons prioritairement le maintien d'un objectif zéro accident grave, en veillant à l'application stricte des standards de sécurité et de qualité, à la prévention des risques et au suivi rigoureux des incidents par nos sous-traitants.

C7 Incidents négatifs graves en matière de Droits de l'Homme

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C7-1	Avez-vous fait l'objet d'incidents confirmés relatifs au travail des enfants ?	62. (a)	238.
C7-3	Avez-vous fait l'objet d'incidents confirmés relatifs au travail forcé ?	62. (a)	238.
C7-5	Avez-vous fait l'objet d'incidents confirmés relatifs au trafic des êtres humains ?	62. (a)	238.
C7-7	Avez-vous fait l'objet d'incidents confirmés relatifs à la discrimination ?	62. (a)	238.
C7-9	Avez-vous fait l'objet d'incidents confirmés relatifs à d'autres sujets ?	62. (a)	238.

En 2025, le Groupe Altitude n'a recensé aucun incident grave en matière de Droits de l'Homme.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C7-12	Avez-vous connaissance d'incidents confirmés impliquant des travailleurs de la chaîne de valeur, des communautés affectées ou des consommateurs et utilisateurs finaux ?	62. (a)	

Pour 2025, le Groupe Altitude n'a pas connaissance d'incident négatif grave impliquant ses parties prenantes (travailleurs de sa chaine de valeur, communautés affectées, clients et utilisateurs finaux). L'Analyse de Double Matérialité a mis en avant les conditions de travail (santé et sécurité) des travailleurs sous-traitants réalisant des interventions sur le terrain. Le Groupe Altitude y attache une attention particulière notamment dans les conditions contractuelles imposées à ses sous-traitants.

04. SOCIÉTAL

Le pilier sociétal regroupe 4 enjeux issus de notre Analyse de Double Matérialité et démontre notre responsabilité envers nos parties prenantes :

- Développement des Territoires,
- Numérique Responsable,
- Qualité de Service,
- Cybersécurité.

ENJEU : DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

POLITIQUE « DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES »

Notre responsabilité sociétale s’exprime ainsi à plusieurs niveaux :

- En déployant des réseaux très haut débit en fibre optique dans les zones rurales, avec parfois des engagements de couverture à 100 % de la population,
- En veillant à l’inclusion numérique,
- En limitant l’empreinte environnementale de nos infrastructures,
- En favorisant l’agilité dans nos pratiques comme dans nos partenariats.
- Elle repose sur une conviction forte portée au plus haut niveau de l’entreprise : un numérique utile, éthique et accessible à chacun est un levier essentiel de cohésion et de transition dans les territoires.

Réseaux d’Initiative Publique

Altitude Infra et Covage sont les entités les plus impactantes pour cet enjeu de développement des territoires, de par la nature même de leurs activités. En effet, Altitude Infra et Covage déploient des infrastructures réseaux de fibre optique qui répondent aux besoins suivants :

- **Fracture numérique territoriale.** Il s’agit de lutter contre les inégalités d’accès à internet entre zones urbaines (bien équipées) et zones rurales (peu couvertes).
- **Transition numérique de l’économie.** Des infrastructures performantes sont nécessaires pour soutenir la digitalisation des entreprises, le développement du e-commerce, le télétravail et les services numériques.
- **Compétitivité économique.** L’attractivité numérique

- d’un territoire dépend de la diversité et du niveau de prix des offres de services Internet disponibles, donc de la concurrence entre les opérateurs présents.
- **Égalité d’accès aux services publics.** Développement des services publics en ligne (e-santé, e-administration, éducation numérique) et nécessité d’un accès équitable pour tous les citoyens.

Dans le cadre de cette politique, Altitude Infra s’est affirmé, depuis 2013, comme un **acteur majeur du Plan France Très Haut Débit**. Cet engagement dans les Réseaux d’Initiative Publique contribue à réduire la fracture numérique en apportant une connectivité performante dans les zones peu denses et rurales. Cette action structurante participe directement à l’attractivité économique des territoires et renforce l’égalité d’accès aux usages numériques pour les populations. En accompagnant les collectivités locales sur le long terme, Altitude Infra s’inscrit ainsi comme un partenaire clé du développement durable des territoires.

Impact dans les Territoires

Afin de développer ces thématiques au-delà du réseau d’infrastructure, l’entité Ubicité, créée en 2024, accompagne les collectivités à transformer leurs territoires avec des solutions numériques et durables pour des environnements intelligents. Cette nouvelle filiale a vocation à porter de nombreuses initiatives pour la décarbonation des territoires.

L’histoire du Groupe Altitude démontre le lien fort avec les territoires. Le Groupe Altitude a été créé à Rouen, en région Normandie et s’est développé **en partenariat avec les collectivités publiques territoriales** (ville, agglomération, département, région).

Plus généralement, le modèle de développement du Groupe Altitude s’est toujours appuyé sur des relais en région. Les 70 agences réparties sur les territoires permettent aux équipes de s’impliquer dans la vie locale et associative.

Insertion sociale

Le Groupe Altitude a pris des engagements forts, notamment dans ses contrats de DSP, concernant **l’insertion sociale et professionnelle**. L’objectif est d’utiliser nos dépenses d’investissement dans les territoires, notamment vers nos sous-traitants, pour aider les personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles. On peut notamment citer le réseau Fibre31 pour lequel Altitude Infra et la Collectivité ont associé des pénalités importantes au non-respect de cette clause d’insertion sociale.

ACTIONS ET MOYENS « DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES »

Réseaux d’Initiative Publique

En 2025, le Groupe Altitude a déployé encore massivement ses réseaux de fibre optique. Covage a déployé des réseaux FttO dans de nouvelles agglomérations. Altitude Infra termine le déploiement initial des réseaux FttH mais le raccordement final des foyers continue de garder un rythme élevé.

Impact dans les Territoires

Dans plusieurs de ses contrats de DSP, Altitude Infra a pris des engagements significatifs dans le cadre de son **Fond de Soutien aux Usages du Numérique (FSUN)**. Ce fond est une réserve d’argent mise à disposition par Altitude Infra et utilisable avec les Collectivités sur leur territoire pour financer des actions concrètes pour un Numérique Responsable et le développement de nouveaux usages au service de la transition écologique.

En 2025, Altitude Infra et Ubicité ont continué leur engagement en faveur des territoires, en investissant plus de 300 000 euros dans des réseaux intelligents IoT (Internet of Things, Internet des objets). Par exemple, un réseau LoRa (Long Range, nouvelle technologie radio créant un réseau de communication sans fil bas débit et longue portée) a été déployé pour couvrir la ville de Deauville dans le Calvados.

En 2025, Altitude Infra a dépensé près de 108 000 euros dans des actions solidaires éducatives ou sportives dans les territoires couverts par ses réseaux (en supplément des montants dépensés au titre du FSUN).

Insertion sociale

La phase de construction initiale des réseaux FttH arrive progressivement à son terme. Or c’est elle qui nécessitait des ressources humaines importantes et portait la quasi-totalité des heures d’insertion Toutefois, Altitude Infra a poursuivi ses engagements en matière d’insertion sociale. À ce titre, près de 17 000 heures de travail ont été consacrées à l’insertion professionnelle en 2025.

INDICATEURS ET CIBLES « DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES »

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
Suivi du déploiement des Réseaux d'Initiative Publique		Indicateur spécifique	
.....			
Tableau de suivi du déploiement des réseaux de fibre optique d'Altitude Infra, par année			
Nb de locaux	éligibles	dont raccordés	
2020	862 857	611 886	
2021	1 703 281	1 042 473	
2022	3 308 270	1 903 804	
2023	4 043 601	1 998 197	
2024	4 402 367	2 568 820	
2025	4 596 743	2 775 149	

Altitude Infra est la seule entité concernée par ce sujet de couverture en technologie FttH. Ces chiffres sont également rendus publics par l’ARCEP (<https://www.arcep.fr/>). Les locaux « éligibles » sont ceux pour lesquels les opérateurs commerciaux peuvent commander une offre de fibre optique via les process définis par le groupe de travail Interop Fibre. Les locaux « raccordés » sont ceux dans lesquels une prise PTO a été posée, c’est-à-dire que le raccordement depuis la rue ou le pallier a été réalisé.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Montants dépensés au titre de notre engagement sociétal	Indicateur spécifique	

Ces montants correspondent aux dépenses réalisées dans l'année pour le développement du Numérique dans les Territoires, qu'elles soient issues des différents Fonds de Soutien aux Usages du Numérique, ou des budgets propres de communication ou de marketing.

La cible portée par l'Ambition 10 est de mobiliser 2 millions d'euros par an à la promotion d'un numérique responsable et au développement de nouveaux usages numériques destinés à la décarbonation des territoires.

Tableau des montants mobilisés au titre de notre engagement sociétal, dont ceux issus du FSUN, par année et par filiale

Montants dépensés au titre de notre engagement sociétal (€)		Altitude Infra	Covage	Linkt	Total
2023	2023	373 700	-	-	373 700
	dont Fonds de Soutien aux Usages du Numérique (FSUN)	373 700	-	-	373 700
2024	2024	955 820	180,000	-	1 135 820
	dont Fonds de Soutien aux Usages du Numérique (FSUN)	785 820	-	-	785 820
2025	2025	470 000	132 000	-	602 000
	dont Fonds de Soutien aux Usages du Numérique (FSUN)	361 227	100 000	-	461 227

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Clause d'insertion sociale	Indicateur spécifique	

Nombre d'heures de travail d'insertion professionnelle

Nb d'heures d'insertion professionnelle (en cumulé)	Altitude Infra	Covage
2024	1 299 133 h	-
2025	1 316 120 h	-

Pour 2025, Altitude Infra est la seule filiale concernée par ce sujet de l'insertion professionnelle. Dans le cadre d'un nouveau contrat de DSP, Covage a pris des engagements similaires dont les résultats seront publiés à partir de 2026.

Ces heures d'insertion professionnelle sont suivies grâce à un mécanisme contraignant pour nos sous-traitants et validées par des organismes tiers pour justification auprès des collectivités délégantes. Enfin, on peut également ajouter qu'Altitude Infra a financé un total de 1 272 heures de formation professionnelle pour des personnes en difficulté.

ENJEU : NUMÉRIQUE RESPONSABLE

POLITIQUE « NUMÉRIQUE RESPONSABLE »

Le Groupe Altitude s'engage à développer un Numérique Responsable (NR) en cohérence avec sa stratégie RSE et ses responsabilités d'opérateur d'infrastructures télécom. On peut distinguer différents axes :

- Vers nos clients avec des offres éco-conçues
- En interne, dans nos DSI (Directions des Systèmes d'Information)
- Dans l'innovation, avec l'IA Responsable
- Dans la société, avec un cloud souverain

Eco-conception de nos offres

Pour répondre à la demande de nos clients, nous avons initié des réflexions pour proposer des offres télécom éco-conçues. L'éco-conception des offres de service vise à réduire l'impact environnemental dès la phase de conception marketing, en intégrant des critères de sobriété numérique, de durabilité des équipements, d'optimisation des ressources (matériaux bio-sourcés ou recyclés), de performance énergétique (pour réduire la consommation électrique chez nos clients) et du cycle de vie des équipements. Cette thématique est particulièrement portée par Linkt depuis 2024 et a abouti à une Analyse de Cycle de Vie en 2025 sur l'ensemble de ses offres de connectivité (FttO, FttH, 4G/5G).

Numérique Responsable dans les DSI

Le Groupe Altitude accompagne ses collaborateurs, principalement les équipes informatiques (DSI), dans l'appropriation des pratiques du NR. Des formations dédiées au Numérique Responsable ont été déployées au sein des DSI des 3 principales entités. Cette culture du Numérique Responsable intègre les pratiques comme le suivi des consommations énergétiques des datacenters, du parc informatique et des flux réseaux, afin d'identifier des leviers de réduction. Le Numérique Responsable cherche également à sensibiliser les usages avec la promotion des bonnes pratiques auprès des utilisateurs (allongement de la durée de vie des équipements, gestion responsable des données, optimisation des usages cloud). Elles ont été complétées par des actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des collaborateurs pour la sobriété numérique.

IA Responsable

La Direction de l'Innovation du Groupe Altitude a engagé des développements visant à intégrer l'intelligence

artificielle dans ses processus dans le cadre d'une démarche responsable. Ce programme vise à identifier et développer les opportunités offertes par l'IA pour nos besoins internes et pour nos clients, tout en intégrant les enjeux éthiques, de souveraineté et de gouvernance des données. Cette démarche s'inscrit dans la volonté du Groupe Altitude d'aligner la performance technologique avec ses valeurs ESG.

Cloud Souverain

Dans un contexte de renforcement des exigences en matière de souveraineté numérique, de protection des données et de mutualisation de ses infrastructures serveur, le Groupe Altitude a lancé dès 2023 le **projet « Nuage »**.

Cette initiative visant à garantir un haut niveau, de maîtrise des données et d'indépendance technologique, pour ses besoins internes et à destination de ses clients. Le projet repose sur une infrastructure de cloud souverain, caractérisée par :

- **L'internalisation des infrastructures critiques**, permettant aux Directions des Systèmes d'Information (DSI) de conserver un contrôle renforcé sur leurs données et une indépendance face aux services cloud extra-européens tels que Google, Amazon, Microsoft.
- L'hébergement de « Nuage » est réalisé au sein de **datacenters localisés en France**, assurant la conformité aux cadres réglementaires nationaux et européens (notamment en matière de protection des données).
- La mobilisation d'une **équipe experte interne, dédiée et transverse**, garantissant la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des systèmes.

Dans le prolongement de cette infrastructure souveraine, Linkt propose à ses clients un service de **Security Operations Center (SOC)** managé, destiné à anticiper, détecter et répondre aux incidents de cybersécurité. Ce dispositif repose sur une combinaison de ressources humaines qualifiées, de technologies avancées et de capacités de Cyber Threat Intelligence, permettant d'assurer une surveillance et une protection continues des systèmes d'information.

ACTIONS ET MOYENS « NUMÉRIQUE RESPONSABLE »

Inclusion et accessibilité numérique

- Partenariat des réseaux Rosace & Losange (Altitude Infra) avec l'association Valentin Haüy pour favoriser l'inclusion des personnes malvoyantes.
- Audit interne RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) de l'extranet Linkt avec un taux de conformité de 81,7%.
- Définition d'une feuille de route 2026 2027 : développement d'un nouvel extranet conforme au

design system RGAA, intégration progressive des exigences d'accessibilité et audit externe prévu en 2026.

Sensibilisation des clients au Numérique Responsable

- Organisation du « Club Linkt » dédié au Numérique Responsable : impacts environnementaux, méthodologies ACV et présentation d'un outil d'affichage environnemental.
- Taux de satisfaction 4,0 / 5 témoignant de la qualité de la relation client chez Linkt.

Engagement dans la filière

- Participation au GreenTech Forum (novembre 2025), événement de référence du Numérique Responsable, permettant de partager les enjeux environnementaux du secteur des télécommunications avec des acteurs publics et privés.

INDICATEURS ET CIBLES « NUMÉRIQUE RESPONSABLE »

Des indicateurs sont communs à ceux du chapitre précédent « Développement des Territoires ».

D'autres indicateurs seront mis en place dans les années à venir pour évaluer les progrès réalisés dans les différents thèmes.

ENJEU : QUALITÉ DE SERVICE

POLITIQUE « QUALITÉ DE SERVICE »

La qualité de service est au cœur du métier d'opérateur télécom et constitue une priorité stratégique pour le Groupe Altitude. Elle incarne notre engagement envers nos clients opérateurs, les collectivités territoriales et l'ensemble des usagers, clients finaux, des réseaux que nous exploitons.

En tant qu'acteur de l'aménagement numérique des territoires, nous avons la responsabilité de garantir une continuité de service optimale, avec des réseaux disponibles 24h/24, 7j/7, 365 jours par an. L'objectif est d'assurer une disponibilité maximale des réseaux et de garantir des taux contractuels élevés (ex. : disponibilité supérieure à 99,90 % pour l'offre FttO de Covage).

La continuité de service est évidemment en lien avec l'enjeu « Résilience ».

Notre politique « Qualité de Service » repose sur trois principes fondamentaux :

- **Fiabilité des infrastructures** : sécuriser et redonder les architectures dès la phase d'ingénierie ; construire des réseaux de qualité selon des standards élevés ; contrôler et recetter toutes les étapes de construction du réseau avant la prise en exploitation ; réaliser des actions de maintenance préventives,
- **Supervision en temps réel** : monitorer en continu tous les équipements actifs du réseau ; surveiller l'état des services ; répondre à toutes les sollicitations techniques clients ; alerter en cas de défaut,
- **Réactivité opérationnelle** : intervenir rapidement en cas d'incident pour remettre en service, conformément aux engagements de Garantie de Temps de Rétablissement (GTR) définis dans nos contrats ; s'appuyer sur des compétences internes et mobiliser des ressources externes sur le terrain.

Notre politique « Qualité de Service » s'inscrit dans une logique de responsabilité, d'efficacité et de performance durable, en cohérence avec les engagements RSE du Groupe.

En 2025, Altitude Infra a revu et détaillé son **Plan de Continuité d'Activité Réseau (« PCA Réseau »)**, visant à garantir la résilience et la disponibilité de ses infrastructures critiques. Ce plan définit l'ensemble des dispositifs organisationnels, techniques et opérationnels mobilisés pour assurer la continuité de service en cas d'incident majeur, de crise ou de sinistre. Il s'appuie notamment sur l'identification des risques prioritaires (pannes techniques, aléas climatiques, cybermenaces), la mise en place de procédures de gestion de crise, des mécanismes de redondance et de sécurisation des infrastructures. Le PCA Réseau intègre

également des protocoles d'intervention rapide et de coordination avec les parties prenantes (sous-traitants, opérateurs tiers), afin de limiter l'impact des perturbations pour les usagers.

À travers cette démarche, Altitude Infra renforce son engagement en matière de qualité de service, de fiabilité des réseaux et de gestion des risques, contribuant ainsi à la sécurisation des usages numériques essentiels pour nos clients usagers.

ACTIONS ET MOYENS « QUALITÉ DE SERVICE »

Pour garantir cette qualité de service, les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt s'appuient chacune sur une organisation opérationnelle dédiée et performante, réunissant différentes équipes techniques :

- Des **équipes Support** ou « **Front Client** » traitent toutes les demandes des clients ouvertes sous forme de tickets d'incident. Leur but est de résoudre chaque incident unitairement afin de respecter nos engagements de qualité vers nos clients.
- Des **équipes Exploitation** ou « **NOC** » (Network Operations Center) assurent une supervision en continu des réseaux, avec des outils de monitoring avancés permettant la remontée d'alertes en temps réel, l'analyse graphique des incidents et le suivi des performances (trafic, temps de réponse, températures des équipements ...). Ces équipes (niveau 2) servent d'escalade en appui aux équipes support (niveau 1) et gèrent les incidents collectifs.
- Les **équipes Maintenance** sont mobilisées en région pour agir sur le terrain à la résolution des pannes (maintenance curative) et pour réaliser les tâches de maintenance préventive (visite régulière des infrastructures, tâche planifiée). Ces équipes internes travaillent avec et pilotent les prestataires locaux externes. Pour Altitude Infra, ces équipes maintenance sont regroupées en Unités Régionales d'Intervention (URI) sollicitées en cas de crises comme lors d'une tempête ou d'un feu de forêt impactant en masse le réseau.

Cette organisation est pilotée par les Directeurs Réseau et/ou Directeurs Exploitation de chaque filiale, garantissant une coordination efficace et une réponse adaptée aux enjeux de nos clients. Les filiales engagent des moyens humains importants pour l'exploitation de leurs réseaux. Au total, **pour Altitude Infra, Covage, Linkt, ce sont plus de 400 collaborateurs qui travaillent au quotidien à la qualité des réseaux.**

Concernant les moyens techniques, ils couvrent aussi bien les équipements passifs (câbles, chambres, armoires ...), les équipements actifs (on parlera de « spare »), l'outillage (camionnettes, soudeuses, réflectomètres ...) ou le système d'information (base référentiel, solution de supervision, outil de ticketing, solution de planification d'intervention avec les sous-traitants.

L'ensemble de ces moyens humains et techniques

mobilisé par les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt, permet de maintenir un haut niveau de disponibilité et de réactivité, en ligne avec les engagements contractuels et les attentes des clients.

INDICATEURS ET CIBLES « QUALITÉ DE SERVICE »

Le suivi de la qualité de service repose sur une série d'indicateurs opérationnels, adaptés aux spécificités de chaque filiale, de chaque service et de chaque réseau. Parmi les principaux indicateurs suivis :

- **Taux de disponibilité des services**, pourcentage de temps pendant lequel le service est opérationnel pour le client
- **Taux de respect des GTR** (Garantie de Temps de Rétablissement), pourcentage d'incidents résolus dans les délais contractuels (ex. GTR 4h HNO, garantie de l'opérateur de résoudre un incident déclaré en moins de 4h même en heures non-ouvrées).
- **Nombre de tickets d'incidents** traités et délai moyen de résolution, statistiques du nombre d'incidents déclarés par les clients.
- Taux de satisfaction client (NPS, questionnaires de satisfaction etc.)

Certains de ces indicateurs sont également exigés par l'ARCEP, notamment pour Altitude Infra, et rendus publics dans l'Observatoire de la qualité des réseaux en fibre optique (https://www.arcep.fr/cartes-et-donnees/nos-publications-chiffrees/qualite-des-reseaux-ftth/).

Ces données permettent de garantir la transparence de notre performance et de renforcer la confiance de nos parties prenantes.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Qualité de service	Indicateur spécifique	

.....
 Tableau du taux de disponibilité selon l'entité, par année

Taux de disponibilité	Altitude Infra	Covage	Linkt	Phibee Telecom
2024	99,96 %	-	100 % (PFS) 99,83 % (Collecte)	
2025	99,97 %	99,948 % (FttO) 99,73 % (FttH)	100 % (PFS) 99,88 % (Collecte)	99,9976 %

Par définition, le taux de disponibilité est calculé à partir de la somme de l'indisponibilité cumulée de tous les tickets clients ouverts dans l'année. En revanche, les technologies et les métiers diffèrent selon l'entité. C'est pourquoi des taux de disponibilité spécifiques sont fournis afin d'être plus pertinents. Pour information, l'indicateur du taux de disponibilité est fourni par Altitude Infra à chacun de ses délégants pour leur territoire propre.

ENJEU : CYBERSÉCURITÉ

POLITIQUE « CYBERSÉCURITÉ »

La cybersécurité constitue un enjeu majeur pour le Groupe Altitude et l'ensemble de ses filiales. En particulier, Altitude Infra, Covage et Linkt, en tant qu'opérateurs de télécommunications, sont classés entités essentielles au sens de la directive européenne (UE) 2022/2555, connue sous le nom de NIS2.

Afin d'anticiper et de répondre aux nouvelles exigences réglementaires et aux menaces croissantes, le Groupe Altitude a décidé dès 2024 de renforcer sa posture de sécurité par le lancement d'un projet stratégique transverse de cybersécurité : **définition, déploiement et suivi continu d'une Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) commune à l'ensemble du Groupe Altitude**.

Cette PSSI vise à :

- Protéger les actifs informationnels,
- Maîtriser les risques cybersécurité,
- Garantir la conformité réglementaire,
- En s'appuyant sur les principes de Disponibilité, Intégrité, Confidentialité et Traçabilité (DICT).

La PSSI définit le cadre **commun de sécurité de l'information** pour le Groupe Altitude et ses filiales, fixe les **principes directeurs**, les **responsabilités**, les **contrôles** minimaux et les **indicateurs de pilotage**, et s'appuie sur une politique de gouvernance et des engagements pris par la Direction du Groupe.

- Le champ d'application de la PSSI est large et couvre :
- **Le périmètre humain** : l'ensemble des collaborateurs, dirigeants, prestataires, sous-traitants et partenaires ayant accès aux systèmes d'information ou aux données du Groupe.
 - **Le périmètre technique** : tous les systèmes d'information (développements internes, applications tiers souscrites etc.), les réseaux et infrastructures télécoms, les hébergements (datacenters, environnements cloud etc.).
 - **Le périmètre informationnel** : toutes les informations manipulées (données personnelles, données clients, informations contractuelles) et selon leur classification.
 - **Le périmètre opérationnel** : toutes les activités internes ou externes (comme les usages distants ou en mobilité), afin de garantir un niveau de protection équivalent quel que soit le contexte d'accès.

La politique repose également sur une logique de **responsabilité partagée** :

- La **Direction Générale** fixe les priorités et garantit les moyens nécessaires à la cybersécurité.

- Les **équipes SSI et DSI** définissent les standards, déploient les contrôles techniques et assurent le pilotage.
- L'ensemble des **collaborateurs et sous-traitants** est tenu de respecter les règles de sécurité, à travers des chartes d'utilisation, des formations régulières et des engagements contractuels.

La gouvernance cyber est portée au plus haut niveau de l'organisation et intégrée aux travaux des instances de direction. Elle s'appuie sur un dispositif structuré intégrant le pilotage des risques, l'évaluation régulière des menaces, le renforcement continu des contrôles, la préparation à la gestion de crise et l'alignement avec les exigences réglementaires applicables aux opérateurs d'infrastructures essentielles. Cette approche repose sur une logique d'anticipation, de responsabilisation des acteurs internes et de diffusion d'une culture de sécurité partagée au sein de l'ensemble des entités du Groupe.

Enfin, la politique s'inscrit dans un cadre de **conformité et de transparence** vis-à-vis des parties prenantes :

- Respect des obligations réglementaires (RGPD, directive NIS2, loi Sapin II),
- Prise en compte des recommandations de l'ANSSI et des standards ISO 27001,
- Communication claire en cas d'incident majeur, conformément aux exigences de notification réglementaire.

En renforçant ce socle commun, le Groupe Altitude affirme sa volonté d'assurer une **cyber-résilience durable**, condition essentielle pour la continuité de ses services et la confiance de ses clients, partenaires et collectivités.

ACTIONS ET MOYENS « CYBERSÉCURITÉ »

En parallèle de ce projet transverse, la cybersécurité est une préoccupation quotidienne des différentes entités.

Dans les filiales, chaque Direction des Systèmes d'Information possède **des moyens humains dédiés, des moyens techniques et des processus organisationnels** pour prévenir et traiter les incidents de sécurité.

- Protection des systèmes multicouches : gestion des identités IAM avec MFA généralisé, antivirus EDR, supervision et gestion des évènements SIEM, sauvegardes des données (PRA/PCA), sécurité Internet (VPN, WAF, PAM).
- Outils de surveillance & détectionÂ: supervision continue des réseaux et datacenters, tests d'intrusion et audits externes.
- Process de gestion des incidents : SOC chez Linkt 24h/24, 7j/7, 365j/an, plan de réponse aux incidents, procédures de sauvegarde et de reprise d'activité et exercices de simulation.

- Sensibilisation des collaborateurs : formations obligatoires sur les bons usages numériques et prévention du phishing via l'outil Kamaé ; sécurisation du télétravail.
- Moyen humain : un poste de Directeur de la Sécurité des Systèmes d'Information (DSSI) a été créé au niveau du Groupe Altitude, et un directeur expérimenté a été nommé à ce poste dès 2024.

Déploiement du cloud privé souverain « Nuage »

En 2025, les filiales Altitude Infra, Covage, Linkt ont accéléré la migration de leurs infrastructures informatiques vers la plateforme de cloud privé souverain « Nuage ». Pour Linkt, cette rationalisation vers un environnement mutualisé a permis de réduire le nombre de serveurs physiques de 50 à 20, générant une baisse significative de la consommation énergétique ainsi qu'une diminution estimée de 20 à 30 % des coûts d'infrastructure et de maintenance.

Renforcement de la gouvernance des données (RGPD)

Début 2025, Linkt a formalisé sa politique de protection des données à travers une charte de conformité RGPD, accessible à ses parties prenantes. Co-construite avec les métiers, elle encadre un traitement responsable et sécurisé des données, tout en renforçant la sensibilisation et les compétences internes.

Consolidation des certifications et mise en conformité réglementaire

Linkt a renouvelé ses certifications ISO 27001 et HDS en 2025, et engagé leur extension à l'ensemble de ses services critiques. L'objectif est une couverture complète des offres d'ici 2027, en cohérence avec les exigences de la directive NIS2.

Structuration de la cybersécurité chez Altitude Infra

On peut noter 3 actions principales autour de la cybersécurité chez Altitude Infra pour 2025 :

- Mise en place d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) comprenant les politiques et procédures mises en place pour protéger le SI, réduire les risques et assurer la continuité l'activité même en cas de faille du système.
- Participation à l'exercice national de gestion de crise cyber « REMPAR » organisé par l'ANSSI.
- Actions de sensibilisation, notamment à travers le Cybermois en octobre 2025.

INDICATEURS ET CIBLES « CYBERSÉCURITÉ ».

La cible est évidemment de maintenir un objectif de zéro incident de cybersécurité. Afin de piloter la performance en cybersécurité, de nombreux indicateurs opérationnels sont suivis au quotidien en interne par les équipes DSI. A des fins de reporting externe, les 2 indicateurs suivants sont publiés :

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Pourcentage des collaborateurs sensibilisés à la cybersécurité		Indicateur spécifique

La solution Kamaé de sensibilisation aux bons usages du numérique, à la cyberprotection et au RGPD est en place depuis plusieurs années au sein d'Altitude Infra. En 2024 et en 2025, elle a été étendue à toutes les filiales du Groupe Altitude. **A fin 2025, 100 % des collaborateurs du Groupe Altitude sont sensibilisés à la cybersécurité** de façon régulière, grâce à la plateforme Kamaé, avec des enseignements suivis d'évaluations.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Nombre d'incidents majeurs de cybersécurité		Indicateur spécifique

En décembre 2025, un incident de sécurité a affecté l'Extranet d'Altitude Infra et entraîné l'exposition limitée de certaines données. Dès sa détection, les mécanismes de gestion de crise ont été activés conformément aux procédures internes :

- Analyse technique approfondie,
- Sécurisation immédiate des environnements concernés,
- Isolation des accès,
- Correction des vulnérabilités identifiées et renforcement des dispositifs de supervision.

Une communication transparente a été réalisée auprès des parties concernées et l'événement a été notifié à la CNIL conformément aux obligations légales applicables.

Cet incident, qui n'a pas affecté la continuité des services ni l'exploitation des infrastructures, a fait l'objet d'un retour d'expérience approfondi présenté aux instances de gouvernance. Les enseignements tirés ont conduit au renforcement de mesures techniques et organisationnelles complémentaires, notamment en matière de contrôle des accès, de supervision et de sensibilisation des équipes,

dans une logique d'amélioration continue et de résilience renforcée.

À travers cette démarche, le Groupe Altitude affirme sa volonté d'inscrire durablement la cybersécurité au cœur de sa stratégie RSE. Elle constitue un levier de confiance, de performance durable et de protection de son écosystème, contribuant à garantir la fiabilité des infrastructures numériques et la pérennité des services rendus aux territoires.

05. GOUVERNANCE

Le pilier gouvernance comporte 3 enjeux issus de notre Analyse de Double Matérialité :

- **Performance RSE** regroupant la culture d'entreprise et le reporting extra-financier,
- **Achats Responsables** pour impliquer notre chaine de valeur,
- **Ethique des affaires** pour garantir l'intégrité, la transparence et la prévention des risques de corruption et de non-conformité.

ENJEU : PERFORMANCE RSE

CULTURE D'ENTREPRISE RSE

Politique « Culture d'entreprise RSE »

La Politique RSE du Groupe Altitude est présentée au chapitre Politique RSE

Enjeux et ambitions de durabilité.

Cette Politique RSE du Groupe Altitude a été formalisé dès en 2023 pour mettre en action les filiales jusque 2026. Elle a été mise-à-jour en 2025 autour de 4 piliers, 16 enjeux et 10 Ambitions chiffrées. Enfin, cette Politique RSE est en cours de révision pour fixer de nouveaux objectifs « Ambitions 2030 ».

La culture d'entreprise du Groupe Altitude repose sur des valeurs fortes de responsabilité, de solidarité et d'engagement. Ces principes, historiquement ancrés dans notre développement, trouvent aujourd'hui une résonance particulière dans les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Nous considérons que la RSE ne doit pas être un sujet réservé à quelques experts, mais une dynamique collective et individuelle portée par l'ensemble des collaborateurs. En cultivant cette conscience partagée, nous souhaitons favoriser des comportements responsables, encourager l'innovation durable et renforcer la cohésion interne autour de notre mission sociétale.

Actions et Moyens « Culture d'entreprise RSE »

Des moyens importants sont mobilisés pour la RSE au sein du Groupe Altitude. Ils sont détaillés au chapitre 'Gouvernance RSE' avec principalement 3 collaborateurs à temps plein au niveau de la holding, 3 responsables RSE à temps plein pour les entités Altitude Infra, Covage, Linkt.

Afin d'insuffler une culture d'entreprise RSE, nous avons fait de la sensibilisation aux enjeux de durabilité un axe stratégique, visant à renforcer l'appropriation de ces valeurs dans tous les métiers et à tous les niveaux de l'organisation. Dès 2024, plusieurs formations ont été

menées au sein des filiales Altitude Infra, Covage, Linkt comme des Fresques du Climat etc. Ces actions se sont poursuivies en 2025 avec notamment des **formations « Fresques Climat et Numérique »** pour les techniciens terrains d'Altitude Infra. Des formations à l'IA Responsable ont également eu lieu pour les services DSI et RSE d'Altitude Infra. Ces formations sont volontairement ciblées et orientées vers les métiers afin de démontrer la pertinence de la RSE dans nos process entreprises.

Fait majeur en 2025, un **« e-learning RSE »** a été développé en interne et a permis de former les collaborateurs. Ce projet a mobilisé des ressources importantes dans les équipes RSE et RH pendant plusieurs mois pour créer un contenu spécifique adapté à notre groupe. Nous avons fait également appel au prestataire externe spécialiste Civitime. Cette formation était intégrée dans l'outil RH laissant la liberté à chaque collaborateur de la suivre à sa convenance.

Le résultat a été très positif sur plusieurs points : la qualité du support de formation organisé en 13 épisodes et 3 parties, les retours des collaborateurs dans leur évaluation en fin de formation et enfin l'adhésion des collaborateurs avec un taux de participation très élevé, malgré les 3 heures de durée de la formation.

Surtout, cet « e-learning RSE » a permis de sensibiliser en masse les collaborateurs du Groupe Altitude et d'approcher l'objectif ambitieux que nous nous étions fixés. Les chiffres indiqués au chapitre suivant le démontrent.

Engagement RSE des dirigeants

Dans le cadre de la culture d'entreprise RSE, une attention particulière est portée à la sensibilisation et à l'implication des dirigeants, afin d'ancrer les enjeux ESG au plus haut niveau de gouvernance du Groupe Altitude.

Les Comités de Direction des filiales sont directement mobilisés, notamment dans leurs objectifs afin d'aligner la performance managériale avec les engagements extra-financiers du Groupe Altitude. Une réflexion est en cours pour intégrer des critères ESG dans les rémunérations des dirigeants (« incentive »).

Par ailleurs, plusieurs actions de formation ont visé spécifiquement les dirigeants, avec notamment une session dédiée à la comptabilité carbone le 25 novembre 2025 (« Bilan Carbone : pourquoi et comment ? »), suivie d'une formation le 16 décembre 2025 sur la trajectoire carbone et le standard SBTi. Ces initiatives contribuent à renforcer la compréhension des enjeux climatiques, à structurer la prise de décision dans les CoDir et à favoriser l'intégration des objectifs ESG dans les décisions opérationnelles.

Indicateurs et Cibles « Culture d'entreprise RSE »

Le Groupe Altitude s'est fixé l'Ambition 01. Sensibiliser 75 % de nos collaborateurs aux enjeux RSE d'ici fin 2025.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Sensibilisation des collaborateurs à la RSE	Indicateur spécifique	

Tableaux des collaborateurs sensibilisés aux enjeux de la RSE par entité, par année

Nb collab. sensibilisés à la RSE	Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres entités	Total
2023	41	-	21	-	62
2024	195	86 (dont 39 managers)	57 (dont 51 managers)	-	338
2025	679	239	360	116	1 395

Sont comptabilisés les collaborateurs présents dans l'entreprise au 31 décembre de l'année et ayant reçu au moins une formation sur les enjeux de la RSE (type Fresque du Climat, Numérique Responsable, Achats responsables, sensibilisation interne etc.), depuis moins de 3 ans.

Ces résultats approchent l'objectif de l'Ambition 01 puisque ce sont **68 % des collaborateurs qui ont été sensibilisés à la RSE à fin 2025**.

Dans le détail, on peut également noter que 1 627 collaborateurs (79,3%) avaient initié leur e-learning RSE à fin 2025, preuve de l'engouement pour ces enjeux de durabilité.

Autre indicateur pertinent, en 2025, Linkt a formé 100 % de ses collaborateurs ayant des fonctions d'achat et 81 % de ses commerciaux à des programmes de formation RSE spécifique à leur métier.

EVALUATION ET REPORTING RSE

Politique « Evaluation et reporting RSE »

Le Groupe Altitude s'engage à structurer une démarche RSE fondée sur la transparence, la fiabilité et la comparabilité des données ESG. Dans un groupe dont les filiales ont des degrés de maturité hétérogènes, il est essentiel de disposer d'un Système d'Information centralisé permettant de piloter nos engagements, de mesurer nos progrès et de rendre compte de manière claire à nos parties prenantes.

Cette politique repose sur une approche intégrée du reporting extra-financier, partagée entre les filiales, et sur l'évaluation régulière de notre performance par des organismes externes reconnus. En structurant notre reporting autour d'indicateurs clés et en visant l'excellence dans nos notations, nous affirmons notre volonté de progresser en continu et de faire de la RSE un levier de performance globale

Actions et Moyens « Evaluation et reporting RSE »

Dès 2024, le Groupe Altitude a mis en place une fonction dédiée de Responsable du reporting extra-financier, en la personne de Laurent CHOISIE, ancien directeur informatique d'Altitude Infra et de Covage et riche d'une forte expérience au sein du Groupe Altitude.

Cette fonction est en lien avec les Responsables RSE d'Altitude Infra, Covage, Linkt et avec les contrôleurs de gestion extra-financier des filiales.

Au cours de l'année 2025, le développement en interne d'un outil de collecte et d'informatique décisionnelle a été initié. Il permettra de centraliser, de contrôler et de visualiser les indicateurs RSE transverses à toutes les entités.

Par ailleurs, nous avons engagé depuis 2023 une évaluation externe de notre démarche RSE via EcoVadis. Les 3 filiales Altitude Infra, Covage, Linkt ont renouvelé leur évaluation Ecovadis en 2025. Ce point est également détaillé au chapitre B1-12. Les résultats sont fournis sous forme d'un KPI spécifique dans la suite de ce document.

Enfin, dans le cadre d'un prêt à impact (ou SLL sustainability-linked loan en anglais), notre partenaire bancaire a exigé que des critères RSE fassent l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes chargé de la certification des informations en matière de durabilité (dit « CAC vert »). Cette certification est réalisée chaque année sur 3 critères (baisse des émissions GES, conditions sociales des collaborateurs, relations avec les fournisseurs). L'intérêt de la démarche n'est pas financier mais d'engager les opérationnels et de fiabiliser la collecte de ces données.

Indicateurs et Cibles « Evaluation et reporting RSE »

Les ambitions ‘Ambition 02. Évaluer notre démarche RSE et viser la médaille d’or EcoVadis d’ici 2025’ et ‘Ambition 03. Disposer d’un système d’information de nos données ESG commun à nos filiales dès 2026’ définissent les cibles pour le sous-thème Evaluation et Reporting RSE.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Evaluation Ecovadis de nos filiales	Indicateur spécifique	

Tableau des évaluations Ecovadis par entité, par année

Evaluation Ecovadis (médaille, date)	Altitude Infra	Covage	Linkt	Airmob
2021	-	-	46/100 (Bronze, 11/12/2021)	-
2024	59/100 (Bronze, 15/05/2024)	48/100 (Engagé, 18/06/2024)	66/100 (Argent, 18/01/2024)	-
2025	70/100 (Argent, 01/10/2025)	73/100 (Argent, 01/12/2025)	76/100 (Argent, 09/09/2025)	50/100 (Engagé, 12/11/2025)

Ces évaluations et les notes obtenues sont une preuve de la mobilisation des équipes et de la performance RSE des filiales.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Reportings extra-financiers	Indicateur spécifique	

Tableau des reportings extra-financiers produits par entité, par année

Nb reporting extra-financiers	Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres entités ou Groupe Altitude
2024	10	3	3	3
2025	18	5	3	5

Sont comptabilisés tous les documents produits par le Groupe Altitude en réponse à des questionnaires extra-financiers tels que COP Pacte Mondial, questionnaire ESG en annexe d'un prêt bancaire, interrogation d'un co-actionnaire etc. et y compris ce présent document. Ne sont pas comptabilisés les Rapports Annuels d'Activités des différentes sous-filiales vers les Collectivités délégantes dans le cadre de leurs obligations de DSP.

ENJEU : ACHATS RESPONSABLES

POLITIQUE « ACHATS RESPONSABLES »

Le Groupe Altitude considère les achats comme un levier stratégique de sa politique RSE, en raison de leur impact significatif sur différents enjeux tels que notre empreinte carbone, le respect des droits humains, la sécurité des travailleurs. Notamment, les émissions de scope 3, liées aux biens et services achetés, représentent plus de 90 % de notre empreinte carbone, ce qui rend indispensable une approche responsable et structurée.

Notre politique « Achats responsables » vise à concilier performance économique (coûts, qualité, délais) et exigences ESG (environnement, social, gouvernance). Elle repose sur l'intégration systématique de critères ESG dans les appels d'offres significatifs et les processus de sélection des fournisseurs.

Cette démarche contribue à renforcer la résilience de notre chaîne d'approvisionnement, à réduire nos impacts indirects et à promouvoir des pratiques durables auprès de nos partenaires.

La politique Achats Responsables a été rédigée en 2024 par les Directeurs Achats des filiales Altitude Infra, Covage, Linkt, puis validée par chaque Directeur Général et enfin par le ComEx Groupe. Ceci afin de responsabiliser les filiales quant à leurs achats. En parallèle les critères RSE ont été validés en CoStrat RSE Groupe.

Cette politique Achats Responsables s'appuie sur 4 grands principes :

- La sobriété dans les achats,
- L'intégration de critères RSE dans les appels d'offres,
- La montée en compétences des équipes,
- Le dialogue renforcé avec les fournisseurs.

ACTIONS ET MOYENS « ACHATS RESPONSABLES »

Depuis 2024 et durant 2025, un 'Comité Achats Responsables' s'est réuni chaque trimestre en regroupant les directions achats des filiales Altitude Infra, Covage, Linkt, les équipes RSE filiales et groupe. Ce comité permet d'animer et de suivre le progrès des différentes actions.

Les Directions Achats des filiales ont respectivement rédigé, validé et mis en œuvre une '**Charte Achats Responsables**' qui impose des critères RSE dans nos relations commerciales. En juin 2025, après Altitude Infra et Linkt, Covage a publié sa charte. Tous les principaux fournisseurs sont susceptibles de signer cette charte, soit au fil des renégociations, soit lors d'une nouvelle consultation.

De plus, un objectif a été fixé pour les fournisseurs critiques représentant l'essentiel des dépenses. Dans les années à venir, la criticité d'un fournisseur ne se définira pas uniquement sur un montant financier d'affaires mais également sur d'autres critères.

Enfin, les Directions Achats des filiales ont également mis en place une évaluation régulière de la performance RSE et des **risques de nos principaux fournisseurs** via l'outil reconnu EcoVadis iQ+. L'intérêt est d'être proactif dans la reconnaissance des risques liés aux fournisseurs.

A titre d'exemple, Covage a réalisé de nombreuses actions sur l'année 2025 :

- **Évaluation de ses fournisseurs** non seulement selon des critères de volume et de criticité, mais également en fonction de leurs risques éthiques, sociaux et environnementaux. Chaque risque étant évalué selon 4 niveaux : faible, moyen faible, moyen élevé, élevé.
- **Accompagnement des fournisseurs** dans leur évaluation EcoVadis et mise en place de plan d'actions personnalisé
- Intégration de critères RSE dans ses appels d'offres afin de faire de la performance extra-financière un véritable critère de différenciation entre fournisseurs. Ces critères **RSE représentent désormais 10 % de la notation globale** attribuée aux fournisseurs consultés. Cette nouvelle grille a notamment été appliquée à l'un des principaux contrats attribués en 2025, représentant à lui seul 20 % des dépenses annuelles.
- **Webinaire avec les fournisseurs** dédié à la présentation de l'engagement responsable de Covage ainsi qu'à un premier retour d'expérience.

INDICATEURS ET CIBLES « ACHATS RESPONSABLES »

Comme chaque début d'année, une analyse « spend » des filiales Altitude Infra, Covage, Linkt, a permis de catégoriser les milliers de fournisseurs du Groupe Altitude d'après le montant des dépenses de l'année précédente. Pour 2025, on retiendra que **48 fournisseurs, de classe A, représentent 80 % des achats cumulés en valeur**. Ensuite, 246 fournisseurs de classe B permettent d'atteindre 95 % des achats cumulés en valeur.

En nombre et en valeur, les **entreprises sous-traitantes de travaux télécoms sont les principaux sous-traitants**, suivis par les équipementiers.

Id		Indicateur spécifique		Norme	Guidance
		Taux signature de notre Charte Achats Responsables chez nos fournisseurs Stratégiques		Indicateur spécifique	
Fournisseurs signataires	Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres activités	Total
2025	31% (21/68)	24 % (9/38)	22 % (4/18)	NA	27% (34/124)

Cet indicateur est construit à partir du total des dépenses de l'année N-1. Les fournisseurs sont classés par ordre de dépenses, dédoublés et filtrés afin de définir les fournisseurs externes stratégiques. Ensuite, les Directions Achats ont suivi, tout au long de l'année, le taux de signature de la 'Charte Achats Responsables' auprès de ses fournisseurs stratégiques.

En 2025, Altitude Infra a pu évaluer que 40% de ses dépenses d'achats ont été réalisés avec des fournisseurs signataires de sa charte achats responsables.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Taux d'évaluation Ecovadis de nos fournisseurs à risque		Indicateur spécifique
.....			
Tableau des fournisseurs à risque ayant une évaluation Ecovadis valide, par filiale			
Fournisseurs à risque et évalués par Ecovadis (% effectifs)	Altitude Infra	Covage	Linkt
2024	42 %	29 %	-
2025	76 % (19/25)	78 % (7/9)	76 %

Grâce à la plateforme Ecovadis IQ+, nos principaux fournisseurs ont été évalués sur leur niveau de risque. Cette évaluation a permis de connaître le nombre de fournisseurs dits à risque. Et pour ces fournisseurs à risque, nous avons suivi ceux dont la performance RSE a été évaluée par Ecovadis (donc possédant une 'scorecard' valide, de moins d'un an).

A partir de 2026, cet indicateur évoluera pour suivre le taux de dépenses auprès de fournisseurs engagés pour la RSE.

ENJEU : ÉTHIQUE DES AFFAIRES

POLITIQUE « ÉTHIQUE DES AFFAIRES »

Le Groupe Altitude place l'éthique des affaires au cœur de sa gouvernance et de ses pratiques professionnelles. Dans un contexte réglementaire renforcé, notamment avec la loi Sapin II, nous avons structuré une politique visant à prévenir les risques de corruption, à garantir une concurrence loyale et à assurer l'intégrité de nos relations commerciales et partenariales.

Cette politique repose sur plusieurs piliers :

- Un **code de conduite** appliqué à l'ensemble des collaborateurs, définissant les principes de comportement attendus dans les relations internes et externes.
- Une **cartographie des risques** en préalable d'un dispositif anticorruption global et transverse.
- Une **vigilance systématique des fournisseurs** pour évaluer leurs risques éthiques et de conformité.
- Des formations régulières sur les enjeux d'éthique, de concurrence loyale et de prévention des conflits d'intérêts.

Le pilotage est assuré par le Secrétariat Général du Groupe et la Direction Juridique Groupe garants de la cohérence et du suivi des actions dans toutes les filiales. La création d'une Direction de la Conformité est en cours de réflexion.

Une **analyse des risques éthiques** a été conduite en 2024 par le Secrétariat Général du Groupe, permettant d'identifier les zones sensibles et de renforcer les dispositifs de contrôle. La politique est portée par les Directeurs Généraux, les Directeurs des Ressources Humaines et les Directeurs Juridiques des filiales, avec un pilotage centralisé par le Secrétaire Général Groupe et le Directeur Juridique Groupe. Elle s'applique à toutes les entités du Groupe, dans une logique de cohérence, de transparence et de responsabilité.

Les risques identifiés ont été classés par probabilité et par impact. Le résultat de l'étude est le suivant :

1. Gestion des achats, relations fournisseurs et AO
2. Participations, relations collectivités, lobbying, AO (fournisseur et client)
3. Activité commerciale avec les opérateurs FAI
4. Activité commerciale, relations clients entreprises
5. Sponsoring privés et publics
6. Relation fournisseurs Orange
7. Marketing produits
8. Géomarketing
9. Sous-traitance (technique), Appel d'Offres, relations avec des tiers
10. Recrutement
11. Processus achats et de commandes
12. Gestion des règlements

13. Informations confidentielles et privilégiées

ACTIONS ET MOYENS « ÉTHIQUE DES AFFAIRES »

La mise en œuvre de la politique d'éthique des affaires s'appuie sur des actions concrètes et des dispositifs opérationnels.

Les entités **Attitude Infra (2024), Covage (2025), Linkt (2024)** ont déployé un code éthique auprès de leurs collaborateurs. En intégrant cette charte directement dans le règlement intérieur, tous les collaborateurs y sont donc soumis par défaut. La diffusion de cette charte s'est accompagnée chez Linkt d'un mode d'emploi très didactique avec des mises en situation concrètes et les mauvaises attitudes à éviter ou proscrire et les bons réflexes à adopter.

Au-delà de cet indicateur systématique, le Groupe Altitude a souhaité aller plus loin, **en ciblant les collaborateurs dont les fonctions les exposent plus aux risques d'éthique des affaires**. Ainsi, pour les populations plus à risques (acheteurs, commerciaux etc.), des formations ont été suivies pour renforcer la compréhension des enjeux liés à la corruption, à la concurrence loyale et à la gestion des conflits d'intérêts.

Depuis 2024 et particulièrement en 2025, les **directions Achats ont évalué le niveau de risque de tous les fournisseurs de classe A grâce à la plateforme Ecovadis IQ**. Cette évaluation mesure la capacité du fournisseur à prévenir les comportements contraires à l'intégrité et à la conformité selon les critères

- Lutte contre la corruption et les pratiques anticoncurrentielles,
- Protection des données et de la vie privée,
- Gouvernance éthique et transparence,
- Conflits d'intérêts et cadeaux d'affaires,
- Mécanismes d'alerte et signalement interne.

INDICATEURS ET CIBLES « ÉTHIQUE DES AFFAIRES »

Le suivi de la politique d'éthique des affaires s'appuie sur des indicateurs RSE et métiers pour évaluer l'efficacité des dispositifs et leur appropriation par les collaborateurs.

Nombre d'incidents éthiques ou de non-conformité détectés et traités par la Direction Groupe

A la connaissance de la Direction du Groupe Altitude, il n'y a eu aucun incident majeur de corruption en 2025. La cible principale étant évidemment de maintenir un objectif de zéro incident de corruption, en assurant une couverture complète des risques et une sensibilisation continue des équipes.

Taux de signature du code de conduite ou de la charte éthique

Etant donné que la charte éthique a été intégré au règlement intérieur des entités Altitude Infra, Covage, Linkt, ce taux est de 100 %.

Id	Indicateur spécifique	Norme	Guidance
	Taux de collaborateurs à risque formés à l'éthique des affaires	Indicateur spécifique	

Tableau des collaborateurs à risque formés à l'éthique des affaires par filiale

Nb. de collab. à risque formés à l'éthique des affaires	Altitude Infra	Covage	Linkt	Autres entités	Total
2025	285	0	22	0	307

Sont comptabilisés les collaborateurs considérés comme à risque (Direction, commerciaux, acheteurs ...) présents dans l'entreprise au 31 décembre de l'année et ayant reçu au moins une formation sur l'éthique des affaires depuis moins de 3 ans. Ces formations portent à la fois sur la sensibilisation aux enjeux, sur l'identification des situations à risques et sur les bonnes pratiques à adopter.

B11 Condamnations et amendes pour corruption et pots-de-vin

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
B11-1	Nombre de condamnations encourues pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin	43.	208.
B11-2	Montant total des amendes encourues pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin	43.	209.

Durant l'année 2025, le Groupe Altitude et ses filiales n'ont reçu aucune condamnation pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin. Le montant des amendes pour corruption et pots-de-vin est donc nul.

C8 Revenus provenant de certains secteurs et exclusion des critères de référence de l'UE

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C8-1	Quels sont vos revenus issus du secteur des armes controversées ?	63. (a)	

Le modèle économique d'opérateur wholesale pour Altitude Infra et Covage ne permet pas d'identifier la nature des activités des clients finaux des clients opérateurs de la DSP. Dans tous les cas, le Groupe Altitude n'est pas actif dans ce secteur d'activité. Par conséquence, la valeur de ces revenus sera donc considérée comme nulle.

Id	Exigence de publication	Norme	Guidance
C8-8	Etes-vous exclus de tout indice de référence de l'UE aligné avec l'Accord de Paris ?	64.	241.

Aucune entité du Groupe Altitude n'est exclue de règlements européens alignés avec les indices de « transition climatique » (CTB, Climate Transition Benchmark) et les indices de référence « accord de Paris » (PAB, Paris-Aligned Benchmark) définis en 2020 par l'Union Européenne.

Aucune entité du Groupe Altitude n'est concernée par les cas d'exclusion suivant :

- Entreprises dont 1% ou plus de leur chiffre d'affaires provient de l'exploration, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de houille et de lignite ;
- Entreprises dont 10 % ou plus de leur chiffre d'affaires provient de l'exploration, de l'extraction, de la distribution ou du raffinage de combustibles pétroliers ;
- Entreprises dont 50 % ou plus de leur chiffre d'affaires provient de l'exploration, de l'extraction, de la fabrication ou de la distribution de combustibles gazeux ;
- Entreprises dont 50 % ou plus de leur chiffre d'affaires provient de la production d'électricité dont l'intensité en GES est supérieure à 100 g de CO2/kWh.

ANNEXES

Liste des Réseaux d'Initiative Publique du Groupe Altitude

Liste des établissements du Groupe Altitude

Glossaire

LISTE DES RÉSEAUX D'INITIATIVE PUBLIQUE DU GROUPE ALTITUDE

Entité	Réseau d'Initiative Publique	Collectivité	Dpt	Techno
Altitude Infra	La Fibre O6	Syndicat d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée (SICTIAM)	6	FttH
Altitude Infra	Emeraude THD	Syndicat Audois d'énergies et du numérique	11	FttH
Covage	Grand Rodez	Communauté d'agglomération Rodez Agglomération	12	FttO
Covage	ACCM THD	Communauté d'agglomération d'Arles Crau Camargue Montagnette	13	FttO
Altitude Infra	Altitude Infra Calvados	Conseil Départemental du Calvados	14	FttH
Altitude Infra	Altitude Infra Cœur Cote Fleurie	Communauté de communes Cœur Côte Fleurie	14	FttH
Covage	Caen.com	Communauté Urbaine de Caen la Mer	14	FttO
Covage	Solstice Grand Angoulême	Communauté d'agglomération Grand Angoulême	16	FttO
Altitude Infra	Corai by Altitude Infra	Conseil Départemental de la Côte-d'Or	21	FttH
Altitude Infra	Dioptic by Altitude Infra (Doubs La Fibre)	Syndicat mixte Doubs très haut débit	25	FttH
Covage	Gecko	Nîmes Métropole	30	FttO
Covage	Illico	Communautés d'agglomération Alès Agglomération	30	FttO
Altitude Infra	Fibre 31	Syndicat mixte Haute-Garonne Numérique	31	FttH
Covage	Coval Networks	Communauté d'aggo du Sud-Est Toulousain	31	FttO
Covage	Hérault Numérique	Conseil Départemental de l'Hérault	34	FttH + FttO
Altitude Infra	Prisme by Altitude Infra	Conseil Départemental du Jura	39	FttH
Altitude Infra	Pixl by Altitude Infra	Conseil Départemental des Landes	40	FttH
Covage	Nantes Networks	Nantes Métropole	44	FttO
Altitude Infra	Manche Fibre	Syndicat mixte Manche Numérique	50	FtH
Altitude Infra	Altitude Infra Grand Nancy	Métropole du Grand Nancy	54	FttH + FttO
Altitude Infra	Rev@	Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération	56	FttH + FttO
Altitude Infra	Glaucos	Communauté de communes des Rives de Moselle	57	FttH
Altitude Infra	Resoptic	Communauté de communes des Rives de Moselle	57	FttH
Covage	3CNet	Communauté de Communes Loire Vignobles et Nohain (Cosne-Cours-sur-Loire)	58	FttO
Altitude Infra	Altitude Infra Dunkerque Grand Littoral	Communauté Urbaine de Dunkerque	59	FttO
Altitude Infra	Altitude Infra Gravelines	Ville de Gravelines	59	FttO
Covage	Covage MEL	Métropole européenne de Lille	59	FttO

Entité	Réseau d'Initiative Publique	Collectivité	Dpt	Techno
Covage	Covage Valenciennes	Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole	59	FttO
Covage	La Fibre de Cambrai	Communauté d'Agglomération de Cambrai	59	FttO
Covage	Arras Networks	Communauté Urbaine d'Arras	62	FttO
Covage	Grand Calais Terres & Mers	Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers	62	FttO
Covage	Clermont Communauté Networks	Clermont Auvergne Métropole	63	FttO
Altitude Infra	Numérique 66	Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales	66	FttH
Altitude Infra	Oxygène by Altitude Infra	Communauté de Commune du Pays de Niederbronn-les-Bains	67	FttH
Covage	Grand Lyon THD	Métropole du Grand Lyon	69	FttO
Covage	Covage Mâcon	Communauté d'agglomération Mâconnais Beaujolais Agglomération	71	FttO
Covage	Creusot Montceau Networks	Communauté Urbaine Creusot Montceau	71	FttO
Covage	Grand Chalon Networks	Communauté d'agglomération Grand Chalon	71	FttO
Covage	Fibréa	Vallées de la Maurienne, la Tarentaise et la Combe de Savoie	73	FttO
Altitude Infra	Altitude Infra Haute Savoie	Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (Syane)	74	FttH
Covage	Seine Estuaire Networks	CODAH et Caux Estuaire	76	FttO
Covage	Sem@for77	Syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique	77	FttO + Radio
Altitude Infra	Altitude Infra Somme	Syndicat mixte Somme Numérique	80	FttH
Altitude Infra	Octogone Fibre	Syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique	82	FttH
Altitude Infra	TPM THD	Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	83	FttO
Altitude Infra	La Fibre 85	Groupement d'Intérêt Public Vendée Numérique	85	FttH
Covage	Grand Châtellerault	Communauté d'agglomération Grand Châtellerault	66	FttO
Covage	Grand Poitiers Networks	Communauté urbaine Grand Poitiers	86	FttO
Altitude Infra	Yconik	Conseil Départemental de l'Yonne	89	FttH
Altitude Infra	Coeur de fibre	Communauté d'Agglomération Cœur d'Essonne	91	FttH
Altitude Infra	Europ'Essonne	Communauté d'Agglomération Paris-Saclay	91	FttH
Altitude Infra	Seine Essonne THD	Communauté d'Agglomération de Grand Paris Sud	91	FttH
Covage	Rungis THD	Marché international de Rungis - Semmaris	94	FttO
Altitude Infra	Losange	Région Grand Est	08, 10, 51, 52, 54, 55, 57, 88	FttH
Altitude Infra	Rosace	Région Grand Est	67, 68	FttO
Covage	Sequantic Telecom - Sipperec	Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication (Sipperec)	91, 92, 93, 94, 95	FttO

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS DU GROUPE ALTITUDE

Entité	Adresse	Code Postal	Commune	Coordonnées (lat , long WGS84)
Altitude Infra	IMMEUBLE E GOLF PARK SOPHIA-ANTIPOLIS 950 AVENUE ROUMANILLE	06410	BIOT	43.623084 , 7.069097
Altitude Infra	27 RUE LONGUEVILLE	08000	CHARLEVILLE-MEZIERES	49.772972 , 4.716116
Altitude Infra	2 RUE ROBERT KELLER	10150	PONT-SAINT-MARIE	48.322231 , 4.108868
Altitude Infra, Covage	ZI DE LA BOURIETTE 40 ALLEE GUTENBERG	11000	CARCASSONNE	43.206452 , 2.314277
Altitude Infra	9 RUE LAURENT DE LAVOISIER	11100	NARBONNE	43.160999 , 2.977906
Altitude Infra	BOSCUS	12000	ONET LE CHATEAU	44.377987 , 2.562007
Altitude Infra	PARC D'ACTIVITES DE LAURADE	13103	SAINT-ETIENNE-DU-GRES	43.789497 , 4.714751
Linkt	BATIMENT E ROUTE DE LA COTE D AZUR	13590	MEYREUIL	43.471019 , 5.505315
Altitude Infra	LIEUDIT LA JONQUIERE ROUTE DE MANERBE	14130	COQUAINVILLIERS	49.198702 , 0.201052
Altitude Infra	ZAC LAZZARO 12 RUE DE L'AVENIR	14460	COLOMBELLES	49.195377 , -0.289451
Altitude Infra, Covage	7 RUE LEOPOLD SEDAR SENGHOR	14460	COLOMBELLES	49.187702 , -0.307279
Altitude Infra, Covage, Linkt	8 B RUE JEANNE BARRET	21000	DIJON	47.367265 , 5.050084
Altitude Infra	8 RUE JACQUARD	25000	BESANCON	43.789497 , 4.714751
Altitude Infra, Covage	21 A RUE ALAIN SAVARY	25000	BESANCON	47.250934 , 5.99725
Altitude Infra	10 RUE LOUIS JOSEPH GAY LUSSAC	25800	VALDAHON	47.147357 , 6.325678
Altitude, Altitude Infra, Covage, Ubicité	2247 VOIE DE L'OREE	27100	VAL-DE-REUIL	49.259618, 1.187089
Altitude Infra	BAT K - 2E ETAGE 193 VOIE DU FUTUR	27100	VAL-DE-REUIL	49.258913 , 1.175310
Altitude Infra	BOSCUS	12000	ONET LE CHATEAU	44.377987 , 2.562007
Airmob	36 RUE D'AUBUISSON	31000	TOULOUSE	43.603352 , 1.453031
Altitude Infra	ZAC BASSO CAMBO 3 MARIE PERROUD 25 AVENUE GASPARD CORIOLIS	31100	TOULOUSE	43.578421 , 1.379996
Altitude Infra	PARC TECHNOLOGIQUE DE BASSO CAMBO 6 RUE PAUL MESPLE	31100	TOULOUSE	43.568136 , 1.385244
Altitude Infra, Covage, Linkt, Airmob, Ubicité	IMMEUBLE CLAYSTONE, ZAC GUILLAUMET 9 AVENUE YVES BRUNAUD	31500	TOULOUSE	43.616523 , 1.465341
Covage	LA BOURGADE	31670	LABEGE	43.546521 , 1.525112
Linkt	LE POLE 11 AVENUE PIERRE MENDES-FRANCE	33700	MERIGNAC	44.831787 , -0.6405
Covage	RUE DE LA GARRIGUETTE	34130	SAINT-AUNES	43.649298 , 3.973948

Entité	Adresse	Code Postal	Commune	Coordonnées (lat , long WGS84)
Ubicité	1 RUE DE LA CUEILLE	36000	CHATEAUROUX	46.812757 , 1.694565
Linkt	10 RUE JACQUES PETITJEAN	37000	TOURS	47.386652 , 0.695341
Altitude Infra	BATIMENT L'ODYSSEE 13 RUE LOUIS ROUSSEAU	39000	LONS-LE-SAUNIER	46.671519 , 5.557891
Covage	13 RUE LOUIS ROUSSEAU	39000	LONS-LE-SAUNIER	46.671519 , 5.557891
Altitude Infra	GARROSSE 475 ALL CAROLINS	40110	MORCENX-LA-NOUVELLE	44.031116 , -0.929177
Altitude Infra, Covage	1705 ROUTE DE TARTAS	40500	SAINT-SEVER	43.823266 , -0.793686
Altitude Infra	1 RUE VIAU	44400	REZE	47.192339 , -1.581699
Covage, Linkt	IMMEUBLE ATALANTE 2 - ZAC DU MOULIN 2 IMPASSE AUGUSTIN FRESNEL	44800	SAINT-HERBLAIN	47.227210 , -1.617884
Airmob	ROUTE DE SAINT CEVET 35 RUE GAMAS	46230	FONTANES	44.341742 , 1.480982
Linkt	48 BOULEVARD DE LA ROMANERIE	49124	SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU	47.484076 , -0.507426
Altitude Infra	ZONE D'ACTIVITES NEPTUNE II RUE HENRI CLAUDEL	50000	SAINT-LO	49.09795 , -1.071149
Altitude Infra, Covage	1283 AVENUE DE PARIS	50000	SAINT-LO	49.11682 , -1.057072
Altitude Infra	ZONE D'ACTIVITES LES BONNIERES RUE DE LA GARENNE	51370	CHAMPIGNY	48.546963 , 5.7948
Altitude Infra	4 RUE DE LA CROIX CHAUDRON	51500	SAINT-LEONARD	49.230835 , 4.103318
Altitude Infra	58 PLACE ARISTIDE BRIAND	52000	CHAUMONT	48.117363 , 5.14256
Altitude Infra, Covage	MEDIAPARC 4 RUE JACQUES VILLERMAUX	54000	NANCY	48.692223 , 6.200641
Altitude Infra	20 RUE BLAISE PASCAL	54320	MAXEVILLE	48.704401 , 6.138438
Altitude Infra	RUE LOUIS GUINGOT	54500	VANDŒUVRE-LES-NANCY	48.661375 , 6.189485
Altitude Infra	121 RUE DU CHENE BRULE	54700	LESMENILS	48.93968 , 6.114457
Altitude Infra	QUARTIER DES ENTREPRENEURS 18 AVENUE GAMBETTA	55000	BAR-LE-DUC	48.767083 , 5.16782
Altitude Infra	ZONE D'INTERET DEPARTEMENTAL MEUSE TGV CENTRE D'AFFAIRES COEUR DE MEUSE	55220	LES TROIS-DOMAINES	48.976334 , 5.27057
Altitude Infra, Covage	23 RUE DES TANNEURS ZA DU LANDY	56450	THEIX-NOYALO	47.633026 , -2.665251
Altitude Infra	ZAC ECOPARC - RUE HUBERT REEVES	57140	NORROY-LE-VENEUR	49.180622 , 6.143566
Altitude Infra	ETAGE R2 1 PL FRANCOIS MITTERRAND	59000	LILLE	50.660313 , 3.055621
Altitude Infra	ROUTE DE L'ECLUSE WATIER	59140	DUNKERQUE	51.050589 , 2.361467
Altitude Infra, Covage	BATIMENT B RES QUAI FREYCINET 135 AVENUE DE L'UNIVERSITE	36000	DUNKERQUE	51.037636 , 2.369876

Entité	Adresse	Code Postal	Commune	Coordonnées (lat , long WGS84)
Altitude, Altitude Infra, Covage	1 RUE DES BOULEAUX	59810	LESQUIN	50.589645 , 3.130664
Linkt	2E ETAGE BAT E 10 RUE DES PEUPLIERS	59810	LESQUIN	50.594193 , 3.131151
Covage	64 RUE DES COURTIAUX	63000	CLERMONT-FERRAND	45.768572 , 3.130528
Covage	70 AVENUE DE MILAN	66000	PERPIGNAN	42.690561 , 2.853
Altitude Infra	ZONE D'ACTIVITÉ TECHNOSUD 11 RUE JAMES JOULE	66100	PERPIGNAN	42.665515 , 2.909082
Altitude Infra	8 ALLEE PIERRE GILLES DE GENNES	67600	SELESTAT	48.252236 , 7.433405
Altitude Infra	AEROPARC D'ENTZHEIM 15 RUE ICARE	67960	ENTZHEIM	48.546549 , 7.652076
Altitude Infra	19 RUE ICARE	67960	ENTZHEIM	48.547294 , 7.653259
Altitude Infra, Linkt, Ubicité	ZONE D'ACTIVITÉ AEROPARC QUADRAN II 8 RUE DES HERONS	67960	ENTZHEIM	48.543881 , 7.651485
Altitude Infra, Covage	37 RUE VOLTAIRE	69003	LYON	45.758582 , 4.848689
Ubicité	35 RUE VOLTAIRE	69003	LYON	45.758859 , 4.848752
Linkt	21 CHEMIN DE LA SAUVEGARDE	69130	ECULLY	45.777282 , 4.786747
Covage	10 RUE DE LA GUERLANDE	71880	CHATENOY-LE-ROYAL	46.795964 , 4.828829
Altitude Infra, Covage	SEYNOD 32 RUE GUSTAVE EIFFEL	74000	ANNECY	45.884372 , 6.078657
Altitude Infra	84 ALLEE CHARLES PONS	74300	CLUSES	46.077625 , 6.564404
Netwo	35 RUE DES JEUNEURS	75002	PARIS	48.869687 , 2.343813
Altitude	23 RUE DE L'ARCADE	75008	PARIS	48.872464 , 2.323836
Altitude	6 RUE ANDREI SAKHAROV	76130	MONT-SAINT-AIGNAN	49.474956 , 1.092002
Covage, Infra BtoB	4 B RUE A D SAKHAROV	76130	MONT-SAINT-AIGNAN	49.473977 , 1.09135
Linkt	1 RUE GUGLIELMO MARCONI	76130	MONT-SAINT-AIGNAN	49.477009 , 1.091616
Altitude Infra, Covage	40 AVENUE DE LINGENFELD	77200	TORCY	48.843306 , 2.654671
Altitude Infra	1 RUE RENE DUMONT	77380	COMBS-LA-VILLE	48.648925 , 2.569604
Altitude Infra, Covage	BATIMENT OXYGENE 80 RUE DE LA VALLEE	80000	AMIENS	49.891327 , 2.311038
Altitude Infra, Covage	170 RUE PHILIPPE NOIRET	82000	MONTAUBAN	44.037096 , 1.382997
Altitude Infra, Covage	244 BOULEVARD COMMANDANT JOSEPH NICOLAS	83000	TOULON	43.128904 , 5.929697
Altitude Infra	117 RUE JACQUES-YVES COUSTEAU	85000	MOUILLERON-LE-CAPTIF	46.710495 , -1.427455
Altitude Infra	ZONE D'ACTIVITES DU SEJOUR	85170	DOMPIERRE-SUR-YON	46.738467 , -1.433873
Altitude Infra	18 RUE LEO VALENTIN	88000	EPINAL	48.201213 , 6.46431

Entité	Adresse	Code Postal	Commune	Coordonnées (lat , long WGS84)
Altitude Infra	18 ZONE INDUSTRIEL LA VOIVRE	88000	EPINAL	48.203969 , 6.459685
Altitude Infra	5 IMPASSE DU BOVIDUC	88190	GOLBEY	48.198015 , 6.413719
Altitude Infra, Covage	3 RUE DU 14 JUILLET 1 B PLACE DE L'ARQUEBUSE	89000	AUXERRE	47.791961 , 3.565633
Altitude Infra	BATIMENT B RUE ROBERT RACLOT	89290	CHAMPS-SUR-YONNE	47.740487 , 3.599154
Altitude Infra, Covage	ZAC DES AUNETTES CARRE HAUSSMANN 52 BD DE L'YERRES	91000	EVRY-COURCOURONNES	48.621162 , 2.425664
Altitude, Altitude Infra, Covage, Linkt, Airmob, Infra BtoB, Phibee, Ubicité, Netwo	TOUR TRINITY 1 BIS PLACE DE LA DÉFENSE	92400	COURBEVOIE	48.893082 , 2.241133
Altitude Infra	11 COURS VALMY	92800	PUTEAUX	48.892143 , 2.232572

GLOSSAIRE

BPE Boite de Protection d’Epissure, terme générique désignant le boîtier dans lequel 2 câbles de fibre optique sont reliés et surtout protéger les soudures des brins de fibre. Ces boîtiers sont situés en aérien ou en souterrain.

CPE Equipement d’Extrémité Client, terme générique désignant le boîtier électronique installé par l’opérateur chez le client pour lui fournir son service. Le terme CPE est plutôt utilisé dans les télécommunications B2B. Pour le grand public, le terme box est devenu standard.

DSP Délégation de Service Public, contrat par lequel une collectivité confie à un opérateur privé la construction et/ ou l’exploitation d’un réseau de télécommunication.

FttH Fiber to the Home, réseau de fibre optique pour le grand public, déployé par l’opérateur d’infrastructure et mutualisé pour tous les opérateurs commerciaux.

FttO Fiber to the Office, réseau de fibre optique pour les professionnels, déployé par chaque opérateur d’infrastructure B2B et commercialisé via les opérateurs de service mutualisé pour tous les opérateurs commerciaux.

GPON Réseau Optique Passif à Gigabit, protocole de télécommunication utilisé dans les réseaux de fibre optique pour le grand public FttH.

IoT Internet des Objets, concept basé sur la multiplication des terminaux connectés de façon permanente à un réseau global afin de partager leurs données en temps réel. Ces terminaux IoT peuvent être des objets domestiques (caméras, réfrigérateurs, serrures), des capteurs (compteurs électriques, stations météo), du mobilier urbain (panneaux à messages variables) etc. Ils forment ainsi la base des villes dites « intelligentes » (smart city) et des réseaux d’énergie plus efficaces (smart grids).

MVNO Opérateur de Réseau Mobile Virtuel, qualification d’un opérateur qui commercialise des offres de connexion mobile en s’appuyant sur l’infrastructure du réseau mobile d’un tiers.

NOC Network Operations Center, lieu où l’équipe Exploitation supervise en continu l’état et les performances du réseau.

NRO Noeud Raccordement Optique, bâtiment ou local technique hébergeant les équipements de télécommunication des opérateurs. Il est le remplaçant du NRA en technologie cuivre.

OLT Terminal de Ligne Optique, équipement de télécommunication opérateur hébergé dans le NRO qui communique avec plusieurs ONT.

ONT Terminaison du Réseau Optique, équipement de télécommunication situé chez les clients finaux qui communique avec un OLT.

PBO Point de Branchement Optique, appellation utilisée dans un réseau FttH pour désigner le boîtier (BPE) sur lequel on raccorde la fibre optique en provenance du client final.

PM Point de Mutualisation, définition donnée par le régulateur ARCEP pour, en pratique un SRO

POP Point de Présence, local technique hébergeant des équipements électroniques de télécommunication.

PTO Point de Terminaison Optique, prise murale installée chez les clients finaux en FttH dans laquelle débouche la fibre optique. Le PTO marque la séparation entre le réseau de l’opérateur d’infrastructure et celui de l’opérateur commercial. L’ONT se branche sur le PTO.

RMS Réseau Multi Services, infrastructure permettant différents services (IoT, vidéoprotection, datacenter souverain) grâce à une convergence des connectivités (fibre, 4G/5G, LoRaWAN, Wi Fi), pour des territoires connectés et durables.

SaaS Logiciel en tant que Service, solution applicative hébergée dans le cloud et disponible depuis internet.

SRO Sous-Répartiteur Optique, armoire de rue d’un réseau FttH contenant la baie de distribution (point de départ de toutes les fibres optiques vers les clients finaux), les coupleurs des opérateurs (permettant de concentrer 16, 32, 64 ou 128 fibres optiques clients en 1 seule fibre de transport vers le NRO) et les jarretières (pour relier les fibres clients et les coupleurs).

altitude.fr
02 32 80 87 55
contact@altitude.fr

SIÈGE SOCIAL
23 rue de l’Arcade
75008 Paris

SIÈGE ADMINISTRATIF
6 rue Andreï Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan

Impression : Aquiprint, imprimerie labélisée Imprim’vert, sur papier 100 % PEFC
issu de forêts responsables.

Création et mise en page : Beauclair — beauclair.fr

Crédits photos : Groupe Altitude

